



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



**CERFRANCE**  
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ



# Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté

RÉSULTATS 2021



# Edito

En 2021, les agriculteurs et agricultrices ont bénéficié d'un équilibre offre / demande sur toutes les productions, à l'exception notable du porc et du bio. En tant qu'acheteurs de matières premières, ils ont commencé toutefois à subir la tension sur le marché des engrais, de l'énergie et des aliments en fin d'année.

La guerre en Ukraine amplifie ces tensions. L'importance de la souveraineté alimentaire nous est brutalement rappelée. Beaucoup de pays importateurs, tributaires des productions de la Mer Noire, s'inquiètent des répercussions du conflit. Les mois à venir seront troublés et les marchés des matières premières particulièrement volatils. Face à cette situation pleine d'incertitudes, les agriculteurs auront le choix d'adopter une stratégie opportuniste et risquée ou une stratégie prudente, parfois moins rentable à court terme.

En période instable, l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture de Bourgogne-Franche-Comté offre des repères. Il permet de comprendre les adaptations et les conséquences des crises antérieures. Il s'interroge sur le sens que les agriculteurs et les agricultrices donnent à leur métier et qui leur permet de garder le cap. Il s'appuiera cette année sur les résultats du Recensement Agricole 2020 pour dresser un portrait de l'agriculture régionale et de ses désormais 23 600 exploitations.

Nous remercions, comme chaque année, les partenaires\* mobilisés pour réaliser cet outil indispensable. En conjoncture troublée, il doit permettre de prendre du recul sur les stratégies à adopter.

Fabien SUDRY

Préfet de région  
Bourgogne-  
Franche-Comté

Marie-Guite DUFAY

Présidente de la Région  
Bourgogne-  
Franche-Comté

Vincent LANDROT

Président de  
Cerfrance Bourgogne+  
Franche-Comté

Christian DECERLE

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Bourgogne-Franche-Comté

# Sommaire

4 ▶

Le **renouvellement  
des agriculteurs**  
en BFC

14 ▶

L'**agriculture** en BFC

20 ▶

Les **grandes  
cultures**

26 ▶

La **viticulture**

32 ▶

L'élevage de **bovins  
viande**

38 ▶

L'élevage d'**ovins  
viande**

44 ▶

L'élevage de **bovins  
lait de plaine**

50 ▶

L'élevage de **bovins  
lait AOP** du massif  
jurassien

56 ▶

L'élevage **caprin**

62 ▶

Les activités **équines**

68 ▶

L'élevage **porcin**

74 ▶

L'**aviculture**

80 ▶

Le **maraîchage**

86 ▶

L'**agriculture  
biologique**

92 ▶

La **mécanisation**

97 ▶

Glossaire et méthode

99 ▶

Remerciements





# Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté

---

**41 % des exploitants nouvellement installés bénéficient de la DJA, soit un peu plus de la moitié des personnes éligibles.**

Parmi les nouveaux chefs d'exploitation installés en Bourgogne-Franche-Comté entre 2015 et 2019, 4/5 d'entre eux étaient éligibles à la Dotation Jeune Agriculteur (DJA), les autres ne pouvant y prétendre en raison de leur âge. 52 % des moins de 40 ans ont bénéficié de cette aide. Parmi eux, les femmes sont sous-représentées, en lien avec leur installation en moyenne plus tardive que les hommes. Certaines activités, telles que l'élevage de bovins lait, bénéficient largement de la DJA, tandis qu'un tiers seulement des installations en viticulture la mobilise. De nombreux facteurs objectifs autres que l'âge écartent une partie des nouveaux exploitants du bénéfice de la DJA : par exemple, un niveau de formation agricole insuffisant, ou des perspectives de revenu trop faibles ou trop élevées pour pouvoir y prétendre. D'autres facteurs, plus subjectifs car liés à la nature du projet agricole de la personne, peuvent conduire à renoncer à la DJA et aux contraintes qu'elle suppose.

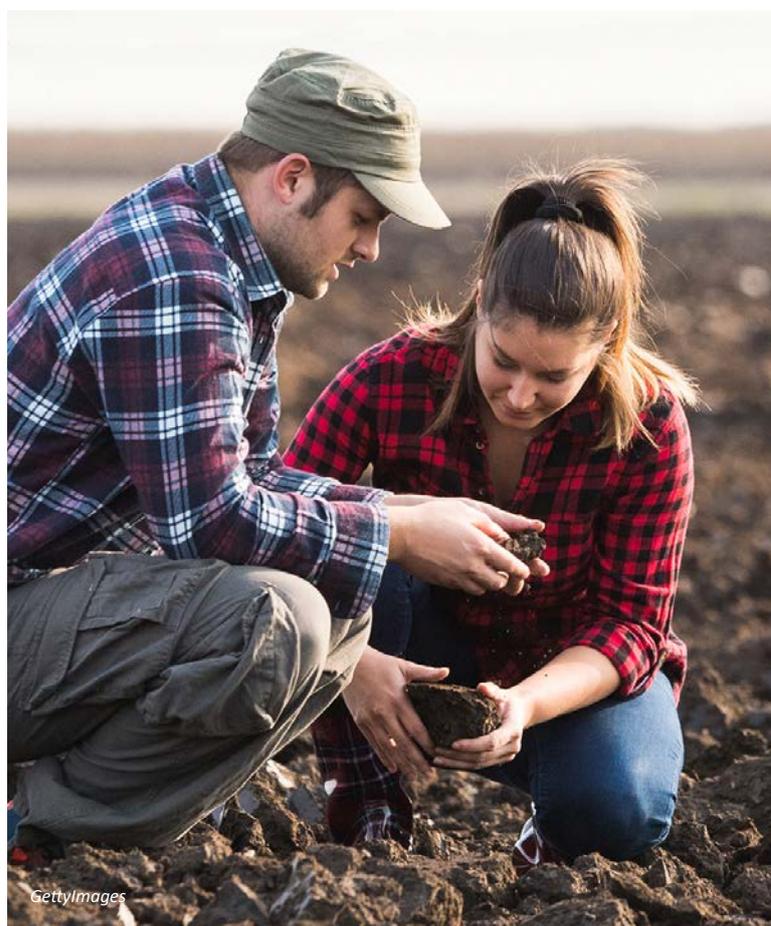


# ..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC .....

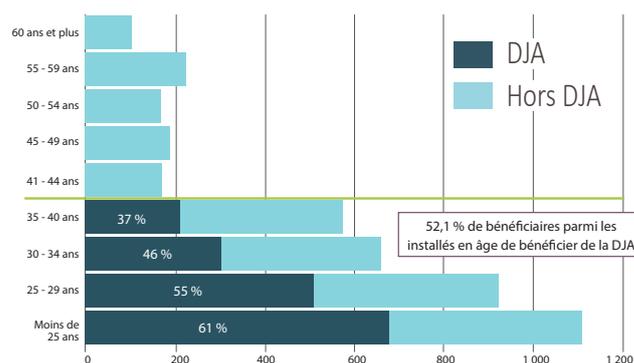
Environ 850 chefs d'exploitation agricole et co-exploitants s'installent chaque année en Bourgogne-Franche-Comté, dont environ 650 ont moins de 40 ans et sont donc potentiellement éligibles à l'aide à l'installation de jeunes agriculteurs (Dotation Jeunes Agriculteurs – DJA). Or, un peu plus de la moitié seulement font la démarche de la demander, et l'obtiennent la plupart du temps. Des contraintes autres que l'âge peuvent écarter du bénéfice de la DJA ou dissuader une partie des jeunes agriculteurs de demander une aide pourtant substantielle. La DJA représente en moyenne 30 600 euros sur la période, et son montant a fortement augmenté à partir de 2017, pour atteindre plus de 36 000 euros en 2018-2019 contre 22 000 euros avant 2017.

**Cette étude s'intéresse donc aux éventuelles différences de profil des exploitants bénéficiaires de la DJA et de ceux qui n'en bénéficient pas**, en appariant les fichiers de la DJA et de la MSA sur la période 2015-2019 (cf. Sources et méthodes, page 13).

Dans la région, trois statuts vis-à-vis de la DJA sont pris en compte : 41 % des nouveaux installés bénéficient de la DJA, 38 % sont potentiellement éligibles mais ne l'ont pas touché et 21 % ne peuvent y prétendre en raison de leur âge.



**Figure 1. Statut d'installation selon l'âge à l'installation**  
Installations cumulées de 2015 à 2019



Note de lecture : 1110 exploitations ou exploitants nouvellement installés ont moins de 25 ans. Parmi eux, 678 personnes, soit 61 % de cette tranche d'âge, ont perçu la DJA lors de leur installation.

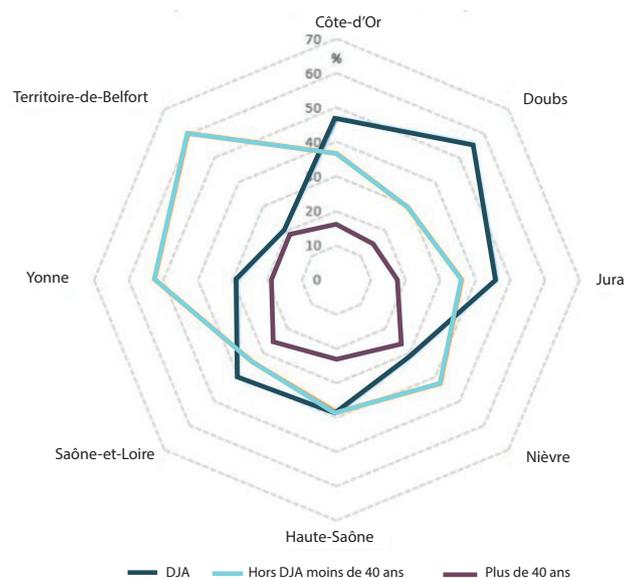
Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté

# ..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC .....

## Les statuts d'installation diversement représentés selon les départements...

Avec 55 % des nouveaux installés contre 41 % en moyenne régionale, les bénéficiaires de la DJA sont surreprésentés dans le Doubs (cf. figure 2). Dans une moindre mesure, ils le sont également dans le Jura et en Côte-d'Or. Inversement, les hors DJA, tous âges confondus, sont surreprésentés dans la Nièvre. Dans l'Yonne, ce sont surtout les moins de 40 ans non bénéficiaires de la DJA qui sont surreprésentés.

Figure 2. Répartition des nouveaux installés par département



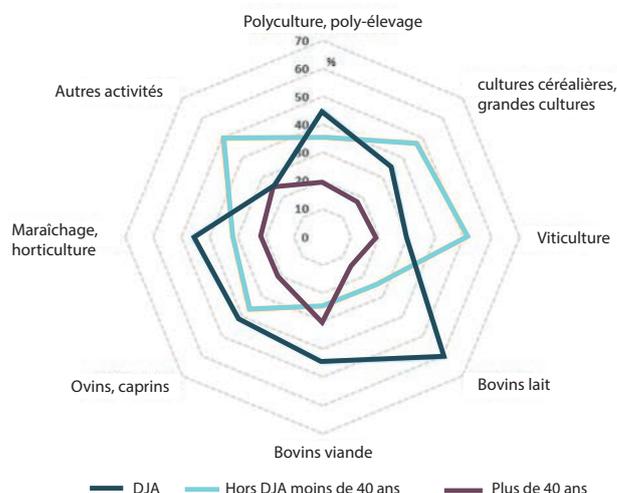
Note de lecture : en Côte-d'Or, 47 % des nouveaux installés ont touché la DJA. 37 % des nouveaux installés avaient moins de 40 ans et n'ont pas touché la DJA. 16 % avaient plus de 40 ans, au-delà de la limite d'âge pour percevoir la DJA.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté

## ...et les activités

Les bénéficiaires de la DJA représentent 61 % des nouveaux exploitants en bovins lait (cf. figure 3), ce qui rejoint les chiffres du département du Doubs où cette orientation concerne 70 % des nouveaux installés. Ce sont également les plus nombreux en bovins viande, maraîchage, horticulture, polyculture polyélevage ou ovins-caprins. Le statut hors DJA jeune prédomine en grandes cultures et en viticulture. Alors qu'ils représentent un peu plus de 20 % en moyenne générale, les plus de 40 ans représentent 30 % des nouveaux chefs d'exploitation en bovins viande et sont même plus nombreux que hors DJA de moins de 40 ans.

Figure 3. Répartition des nouveaux installés selon l'activité



Note de lecture : en polyculture polyélevage, 45 % des nouveaux installés ont touché la DJA. 35 % des nouveaux installés avaient moins de 40 ans et n'ont pas touché la DJA. 20 % avaient plus de 40 ans, au-delà de la limite d'âge pour percevoir la DJA.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté



GettyImage

La part respective d'exploitants à titre exclusif ou à titre principal varie très peu selon le statut DJA (cf. figure 4). Les bénéficiaires de la DJA sont plus souvent en société que les autres et nettement sous représentés parmi les femmes. Les femmes, qui représentent 36 % de l'ensemble des installés, sont nettement majoritaires après 40 ans. Dans les principales activités régionales, les surfaces moyennes détenues par les DJA et hors DJA jeunes sont quasiment identiques, alors que les plus de 40 ans s'installent avec des surfaces moins importantes, notamment en grandes cultures.

**Figure 4. Proportion de différents critères suivant le statut DJA**

	DJA	Hors DJA de moins de 40 ans	Plus de 40 ans	Ensemble des nouveaux installés
Femmes	23 %	34 %	71 %	37 %
En société	71 %	56 %	53 %	62 %
Exploitants à titre exclusif	82 %	84 %	90 %	84 %
Indice de surface moyenne*	100	95	83	

Note de lecture : Les nouveaux installés sont à 62 % en société. Parmi les bénéficiaires de la DJA, la part des exploitants en société monte à 71 %.

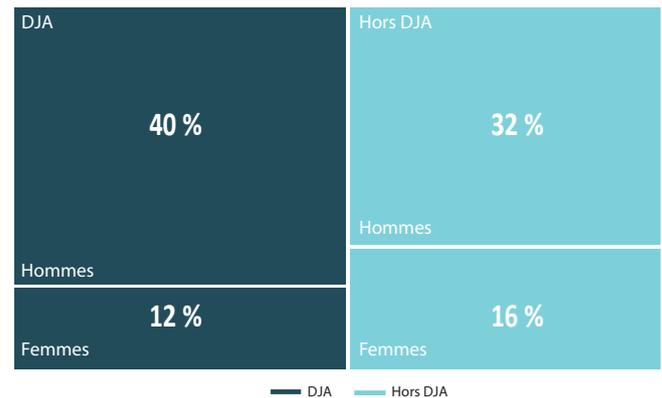
\* Concernant l'indice de surface, pour 100 ha de SAU détenus par les installés en DJA, les hors DJA de moins de 40 ans détiennent en moyenne 95 ha, les plus de 40 ans 83 ha.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
 Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté

## Qui bénéficie de la DJA parmi les moins de 40 ans ?

Les plus de 40 ans présentent un profil particulier mais ne peuvent prétendre à la DJA en raison de leur âge. La suite de l'étude se concentre ainsi sur les moins de 40 ans afin de faire ressortir et d'analyser les critères réglementaires et non-réglementaires expliquant le bénéfice ou non de l'aide.

**Figure 5. Peu de femmes bénéficiaires de la DJA**



Note de lecture : chaque rectangle est proportionnel aux effectifs qu'il représente. Ainsi, les hommes en âge de toucher la DJA sont plus nombreux que les femmes, quel que soit le statut d'installation. Les femmes non bénéficiaires de la DJA sont plus nombreuses que les femmes qui en ont bénéficié.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
 Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans

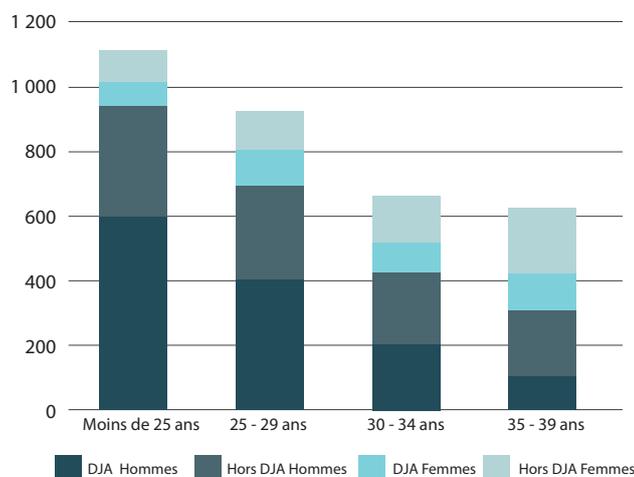


GettyImage

# ..... Le renouvellement des agriculteurs en BFC .....

Les femmes sont minoritaires parmi les installés de moins de 40 ans. Elles représentent ainsi 27,3 % des nouveaux installés éligibles à la DJA. Toutefois elles sont plus nombreuses à s'installer sans la DJA tant en valeur absolue qu'en proportion. On compte 22,5 % de femmes parmi les bénéficiaires DJA et 32,4 % hors DJA. Cela s'explique à la fois par un âge d'installation en moyenne plus élevé que les hommes et par un taux de bénéficiaires nettement inférieur pour les femmes jusqu'à 35 ans (figure 6).

**Figure 6. Répartition des installés avec DJA ou hors DJA selon l'âge et le sexe**  
Installations cumulées de 2015 à 2019



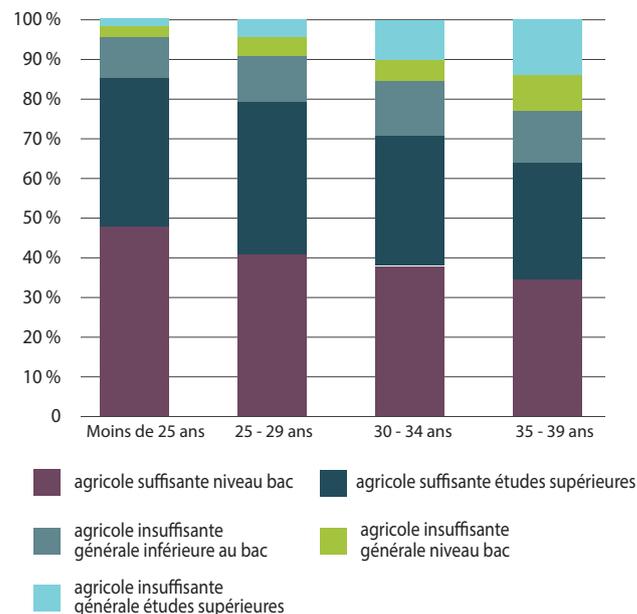
Note de lecture : 1 110 chefs d'exploitation de moins de 25 ans se sont installés entre 2015 et 2019. Parmi eux, 602 sont des hommes ayant perçu la DJA.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans

## Un niveau de formation souvent insuffisant pour les installés plus âgés

Globalement, la diminution de la part des bénéficiaires de la DJA avec l'âge pourrait en partie s'expliquer par l'absence plus fréquente du niveau de formation agricole requis pour en bénéficier (niveau IV, baccalauréat). Ainsi, selon les données du Recensement Agricole 2020, si le niveau de formation générale augmente avec l'âge (la part des bacs généraux et niveaux post-bacs généraux augmente fortement avec la tranche d'âge), ce n'est pas le cas pour les diplômes agricoles. 85 % des chefs d'exploitation installés à moins de 25 ans ont au minimum un niveau baccalauréat technologique agricole ou un bac pro agricole (figure 7). Cette proportion diminue régulièrement pour atteindre 64 % chez les 35-40 ans. Ainsi, une part importante des personnes qui s'installent relativement tard sans dépasser l'âge d'éligibilité à la DJA poursuit une reconversion professionnelle, compliquant la reprise d'études nécessaires pour toucher l'aide.

**Figure 7. Répartition des nouveaux exploitants selon l'âge, la formation agricole et générale**



Note de lecture : 65 % des nouveaux chefs d'exploitation de plus de 35 ans possèdent un niveau de formation agricole suffisant pour bénéficier de la DJA (34 % de niveau bac, 30 % de niveau supérieur). 36 % n'ont pas le niveau de formation agricole requis, mais certains bénéficient d'un niveau de formation générale supérieur au bac (14 %).

Sources : Agreste, Recensement Agricole 2020  
Champ : Ensemble des agriculteurs devenus chefs d'exploitation ou co-exploitants entre 2015 et 2019



Gettyimages

### De gros écarts en fonction de l'activité

Si 52 % des installés de moins de 40 ans sont bénéficiaires de la DJA en Bourgogne-Franche-Comté, cette proportion varie beaucoup selon les activités (figure 8). La part de bénéficiaires de la DJA est la plus importante en élevages bovins (bovins lait 71 %, bovins viande 64 %). Dans le cas de l'élevage laitier, le taux particulièrement élevé de bénéficiaires est à relier à la filière AOP « Massif du Jura » à laquelle appartiennent la majorité des nouveaux éleveurs laitiers de la région. Cette filière, très organisée, les accompagne de manière étroite et peut faciliter l'obtention de la DJA. De plus, au sein de la filière Comté, un jeune agriculteur bénéficiaire de la DJA peut percevoir de droits à produire supplémentaires.

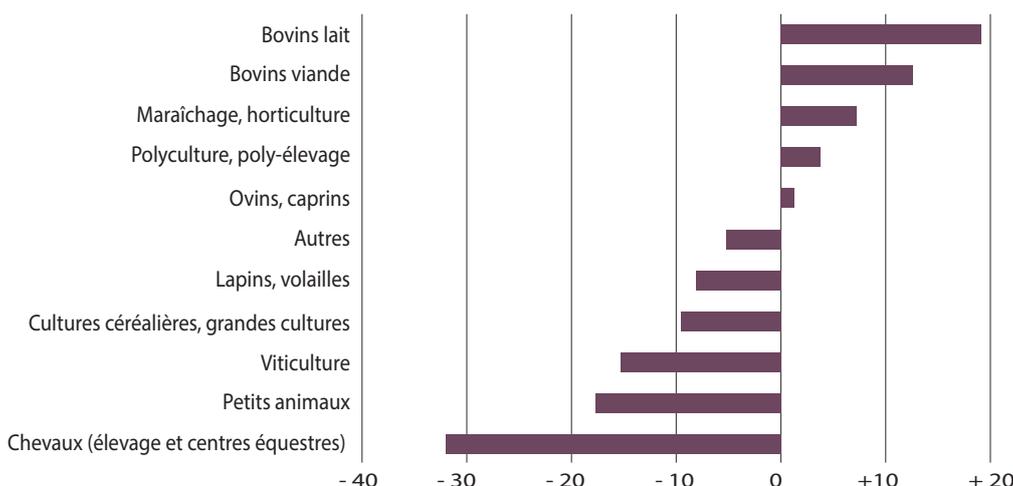
La part des bénéficiaires DJA en maraîchage et horticulture est également supérieure de 6 points à la moyenne. Dans ces activités, le montant de la DJA représente en moyenne 20 % de l'investissement total, contre 7 % pour l'ensemble des activités.

La part des bénéficiaires de la DJA est proche de la moyenne en polyculture polyélevage ainsi qu'en élevage d'ovins et de caprins.

À l'inverse, seuls 36 % des installés en viticulture bénéficient de l'aide. La région compte des zones viticoles réputées où le vin est particulièrement bien valorisé. Le plafond de 3 Smic par exploitant prévu réglementairement dans le plan d'entreprise ou d'exploitant nécessaire à la demande pourrait ainsi limiter l'accès à la DJA dans cette activité.

La part de bénéficiaires de la DJA est également beaucoup plus faible que la moyenne en grandes cultures (42 %), tandis que l'élevage de chevaux et les centres équestres sont les activités qui comptent le moins de bénéficiaires de la DJA (20 %).

Figure 8. Représentation relative des bénéficiaires de la DJA selon l'activité



Note de lecture : en bovins lait, le taux de bénéficiaires de la DJA est supérieur de 19 points à celui de l'ensemble des nouveaux chefs d'exploitation (soit 71 % de bénéficiaires contre 52 %). En viticulture, le taux est inférieur de 16 points.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
 Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans



## Géographie, activité et type d'installation étroitement liés

De 52 % en Bourgogne-Franche-Comté, la part des bénéficiaires de la DJA parmi les nouveaux installés varie du simple au double selon le département (figure 9). Elle est sensiblement supérieure en Côte-d'Or et dans le Jura (56 %), et particulièrement élevée dans le Doubs (65 %). La part de bénéficiaires est par contre très faible dans la Nièvre, l'Yonne et le Territoire-de-Belfort.

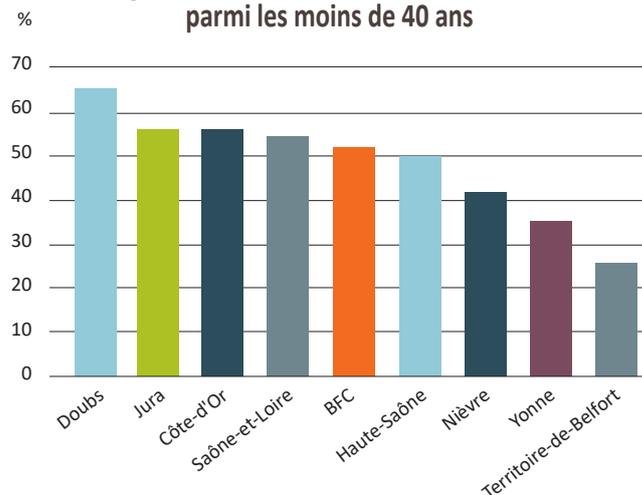
Ces différences peuvent, dans une certaine mesure, être reliées à la nature des principales activités exercées dans chaque département. Dans le Doubs, l'élevage bovins lait représente les trois quarts des nouveaux installés, l'activité pour laquelle la part des bénéficiaires de la DJA est la plus élevée. Cet effet structurel est également assez net dans l'Yonne avec la prédominance d'activités où le taux d'installation avec DJA est faible (grandes cultures, viticulture). Cet effet peut se combiner avec celui des valeurs vénales des terres élevée dans une partie de la Nièvre, de l'Yonne et du Territoire-de-Belfort<sup>1</sup>. Elles peuvent entraîner un coût de reprise important ou des baux élevés lorsque l'exploitation est en fermage, qui compliquent l'atteinte d'une rentabilité permettant d'obtenir la DJA.

<sup>1</sup> Valeur vénale des terres 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, Études N°32, Septembre 2021



Istock

Figure 9. Part des bénéficiaires de la DJA parmi les moins de 40 ans

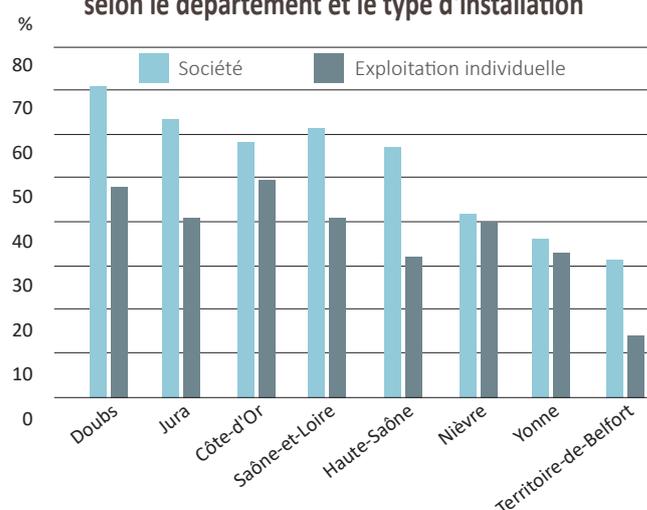


Note de lecture : le taux de bénéficiaires de la DJA de moins de 40 ans est de 65 % dans le Doubs, contre 52 % pour l'ensemble de la région.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans

La part de chefs d'exploitation bénéficiaires de la DJA est beaucoup plus importante parmi ceux qui s'installent en société (58 %) que parmi les exploitants individuels (41 %) (figure 10). Cette différence peut provenir de l'incitation des associés à y recourir, tandis que certains exploitants individuels, plus indépendants, peuvent préférer renoncer à la DJA et aux contraintes qu'elle suppose. Dans tous les départements, la part des bénéficiaires est supérieure chez les exploitants en société, mais l'écart est faible dans l'Yonne et la Nièvre, en lien avec leurs activités dominantes.

Figure 10. Part de bénéficiaires de la DJA selon le département et le type d'installation



Note de lecture : dans le Doubs, 71 % des nouveaux installés en société ont bénéficié de la DJA, contre 49 % des nouveaux installés en exploitation individuelle.

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans

## Évaluation des contributions propres à chaque facteur

Les caractéristiques intervenant dans l'accès ou non à la DJA sont donc multiples et interdépendantes. Un modèle statistique estimant la probabilité de bénéficier la DJA permet de séparer les effets propres de chaque facteur explicatif et leur niveau (d'une régression dite « logistique »). Il permet alors d'estimer la contribution de chacune de ces caractéristiques en faisant varier les paramètres indépendamment des autres à partir d'une population de référence. Quatre caractéristiques quantifiables significatives ont été retenues : le sexe, la tranche d'âge, l'activité exercée et le statut juridique (en société ou en individuel).

La population de référence est constituée des hommes de moins de 25 ans, installés en polyculture poly-élevage et en société. 64 % d'entre eux sont bénéficiaires de la DJA. Seuls sont présentés les résultats statistiquement significatifs (figure 11).



Figure 11. Facteurs explicatifs

	Proba- bilité d'être DJA	Écarts en points
<b>Groupe de référence :</b> homme de moins de 25 ans, en polyculture / polyélevage et en société	<b>64 %</b>	-
<b>Sexe</b>		
Homme	réf.	-
Femme	58 %	- 6
<b>Orientations agricole</b>		
Polyculture polyélevage	réf.	-
Cultures céréalières, grandes cultures	55 %	- 9
Viticulture	49 %	- 15
Bovins lait	79 %	+ 15
Bovins viande	75 %	+ 11
Ovins, caprins	74 %	+ 10
Maraîchage, horticulture	78 %	+ 14
Autres activités	54 %	- 10
<b>Statut juridique</b>		
En société	réf.	-
Exploitant individuel	53 %	- 11
<b>Âge</b>		
Moins de 25 ans	réf.	-
25 - 30 ans	-	-
30 - 34 ans	55 %	- 9
35 - 39 ans	47 %	- 17

Note de lecture : Un individu possédant toutes les caractéristiques du groupe de référence a 64 % de chances de percevoir la DJA (ce qui correspond au taux de bénéficiaires effectif dans ce groupe). Un individu qui possède toutes les caractéristiques du groupe de référence sauf le sexe (c'est-à-dire être une femme au lieu d'un homme) a 58 % de chances de percevoir la DJA (soit 6 points de moins).

Sources : MSA - fichiers des cotisants non salariés 2015-2019, Draaf Srea - fichiers des bénéficiaires de la DJA, calculs Draaf - Srise  
Champ : Ensemble des nouveaux cotisants Bourgogne-Franche-Comté de moins de 40 ans

La plupart des éléments identifiés lors de l'analyse précédente sont confirmés par le modèle. Leurs effets sont toutefois d'ampleur en général moins grande une fois isolés. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être une femme diminue seulement de 6 points la probabilité d'être bénéficiaire de la DJA. L'activité exercée joue un rôle important dans le sens trouvé en 1<sup>ère</sup> analyse. Le fait d'être spécialisé en bovins lait augmente la probabilité de toucher la DJA de 15 points, à l'opposé de la viticulture (- 15 points). Les écarts en points sont toutefois moins importants, sauf pour les activités d'élevage d'ovins et de caprins (+ 10 points) et de maraîchage et horticulture (+ 14 points).

Le type d'exploitation demeure déterminant. Être exploitant individuel diminue ainsi de 11 points la probabilité de bénéficier de la DJA.

Il n'y a pas de différence significative entre les moins de 25 ans et les 25-29 ans. Par contre, la probabilité d'être en DJA diminue de 9 points pour les 30-34 ans et de 17 points au-delà.



## D'autres facteurs possibles

Le sexe, l'âge, l'activité et le statut juridique ont donc chacun une influence propre sur la démarche de demander et d'obtenir la DJA. Ils peuvent toutefois être liés à d'autres facteurs limitants tels que l'absence de diplôme agricole suffisant, les perspectives de revenus, variables selon l'activité ou la situation géographique, insuffisantes ou au contraire « trop » favorables qui excluent du bénéfice de la DJA. Un rapport d'enquête sur l'installation en 2021-2022, publié par la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, apporte d'autres motifs possibles d'installation sans DJA<sup>2</sup> comme la carence d'information : certaines personnes se sont installées

sans avoir connaissance du dispositif. D'autres pourraient être rebutées par le côté administratif trop important de la démarche. Enfin, l'installation sans DJA peut aussi relever de choix personnels assumés, certains considérant qu'avec une installation sans aide, l'exploitant possède plus d'autonomie et d'indépendance.

<sup>2</sup> Ce questionnaire, portant sur 19 installations sans DJA, ne saurait constituer un échantillon représentatif.

## Sources et méthodes

Les fichiers annuels des cotisants non-salariés de la MSA (Mutualité sociale agricole) permettent d'identifier 4 124 nouveaux chefs d'exploitations entre 2015 - 2019. Ces fichiers avaient déjà permis de premières publications sur le renouvellement des générations en Bourgogne-Franche-Comté (<https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Installations>).

Ces fichiers ont été appariés avec les 1 840 chefs d'exploitation, bénéficiaires de la DJA entre 2015 et 2019 en Bourgogne-Franche-Comté, d'après les bases de données du SREA (Service régional de l'économie agricole de la Draaf.) Ce travail a permis de retrouver 1 703 de ces bénéficiaires dans les bases MSA, soit 92 % des individus initialement présents dans les fichiers du SREA. Les nouveaux cotisants MSA se répartissent ainsi entre :  
- 1 703 cotisants bénéficiaires de la DJA,

- 854 cotisants ayant un âge supérieur au seuil réglementaire de la DJA, donc non éligibles,

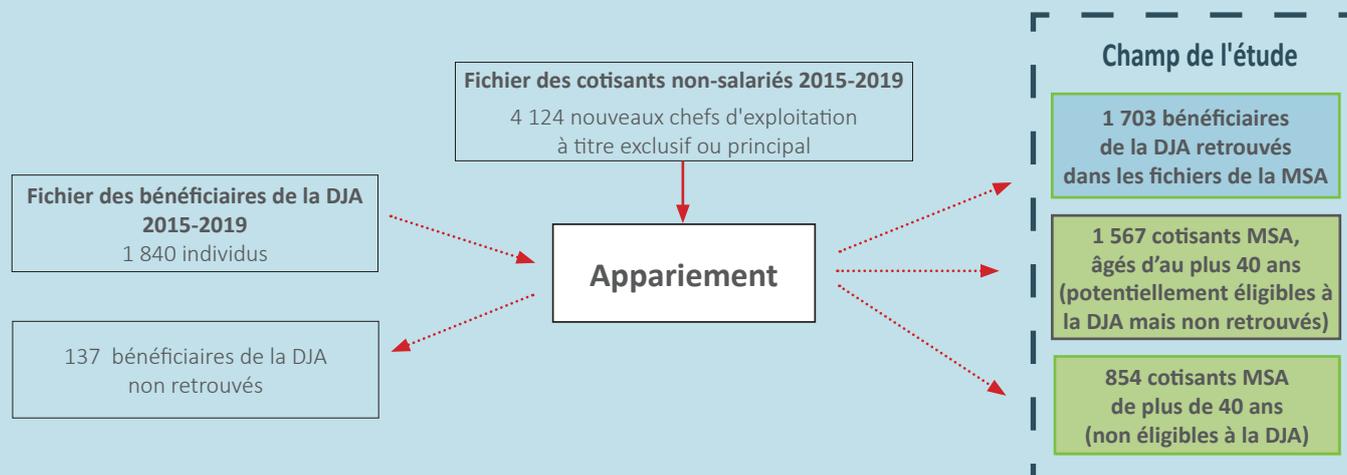
- 1 567 cotisants âgés au plus de 40 ans et donc présumés non-bénéficiaires de l'aide. Cette dernière catégorie comprend probablement une partie des 137 bénéficiaires de la DJA non appariés.

Les agriculteurs qui demandent la DJA doivent avoir moins de 40 ans lors de dépôt de leur dossier. Néanmoins, leur installation effective et leur enregistrement comme exploitant par la MSA peuvent intervenir l'année suivante, ce qui justifie d'élargir le champ des bénéficiaires effectifs ou potentiels aux individus âgés de 40 ans. Pour des raisons de commodité de langage, le terme « moins de 40 ans » a été retenu dans cette étude.

Le **secteur d'activité** retenu correspond à la catégorie de risque exploitant estimée par la MSA. Il ne recoupe pas totale-

ment l'OTEX (orientation technico-économique) utilisé par les services statistiques du Ministère de l'agriculture. Dans cette publication, pour des raisons de poids statistique, des regroupements d'activité ont parfois été effectués et la catégorie « autres activités » peut englober des activités différentes selon le thème abordé.

L'**indice de surface moyenne** (figure 4) a été estimé pour les activités grandes consommatrices d'espace : cultures céréalières, grandes cultures, polyculture polyélevage, bovins lait, bovins viande. Pour chaque activité, la SAU des bénéficiaires de la DJA<sup>(1)</sup>, des hors DJA de moins de 40 ans<sup>(2)</sup>, et des hors DJA de plus de 40 ans<sup>(3)</sup> a été calculée. L'indice global correspond à la moyenne des rapports (2)/(1) et (3)/(1) pondérée par le nombre d'exploitants.





# L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté

---

## Une diversité de productions ancrées dans leurs territoires

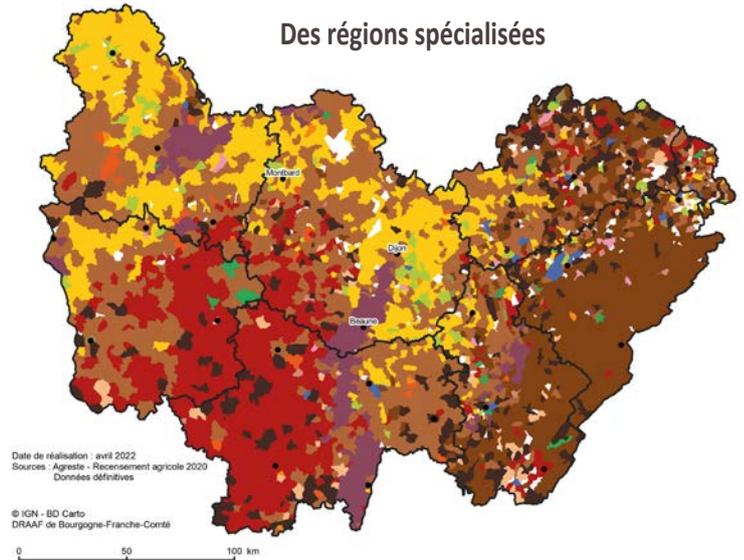
La Bourgogne-Franche-Comté est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface dédiée, la population qui se consacre à cette activité ou le poids économique qu'elle représente dans le produit intérieur brut régional. Pour autant, la région se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant producteur d'animaux maigres soumis aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses sur des terres à plus faibles potentiels agronomiques que les autres grandes zones céréalières de France et plus éloignée des silos d'exportation, des AOP fromagères et des AOP viticoles d'excellence dont la renommée dépasse les frontières.



## Une terre d'agricultures

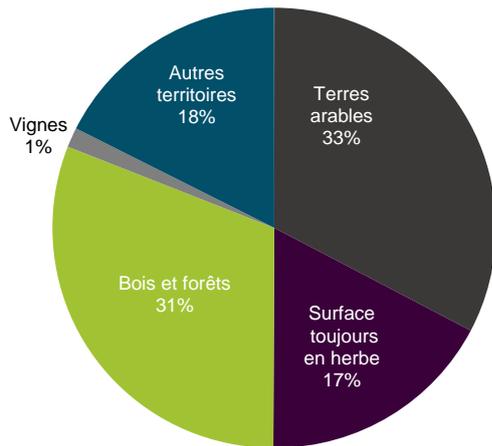
Le territoire de la Bourgogne-Franche-Comté s'étend sur 4,8 millions d'hectares soit 8,75 % du territoire métropolitain. Avec 2,56 millions d'hectares, la Surface Agricole Utile (SAU) occupe plus de la moitié du territoire. En couvrant 25 % du territoire, les surfaces toujours en herbe des exploitations sont sur-représentées par rapport à la moyenne française. Les terres arables occupent pour leur part plus du quart du territoire contre seulement 1 % pour le vignoble. L'agriculture tient une place importante dans l'économie régionale puisqu'elle participe à hauteur de 4 % de la valeur ajoutée (premier score avec la Nouvelle-Aquitaine) contre 1,7 % en moyenne au niveau national.

## Des régions spécialisées

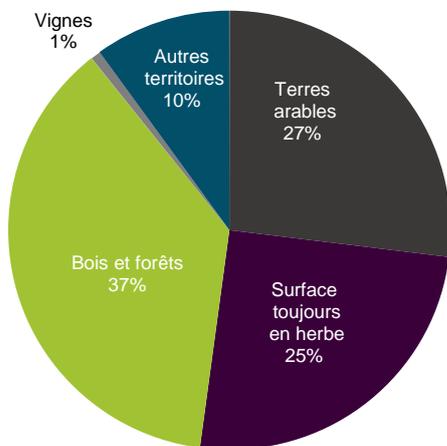


### Occupation du territoire

#### France



#### Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste-Statistique Agricole Annuelle 2020

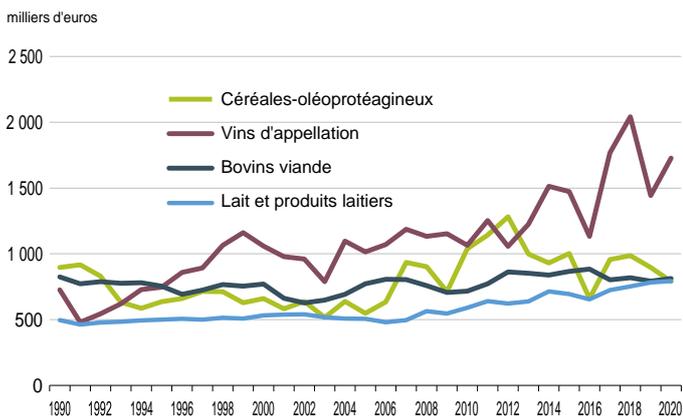
### Orientations technico-économiques

- Grandes cultures et / ou oléoprotéagineux
- Ovins ou caprins
- Autres grandes cultures
- Équidés et / ou autres herbivores
- Légumes ou champignons
- Porcins
- Fleurs et / ou horticulture diverse
- Volailles
- Viticulture
- Combinaisons de granivores (porcins, volailles)
- Fruits et autres cultures permanentes
- Polyculture et / ou polyélevage
- Bovin lait
- Non classée
- Bovins viande
- Bovins mixtes
- Sans siège d'exploitation

Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / données définitives - coefficients 2017

En 2020, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté assure un emploi permanent à près de 50 500 personnes, soit 4,6 % des personnes en emploi début 2020 contre 2,7 % en moyenne France métropolitaine (Source : INSEE, estimation d'emploi au 31/12/2019). En comptabilisant les emplois saisonniers, les exploitations utilisent 43 900 unités de travail annuel. Les exploitants et leur famille représentent 69 % de ces actifs. En 2020, 23 600 exploitations agricoles, contre 30 100 en 2010, ont leur siège en Bourgogne-Franche-Comté, soit 6 % des exploitations nationales. La Saône-et-Loire concentre un quart des structures de la région, la Côte-d'Or 18 %, l'Yonne 15 %, le Doubs 11 % et le Jura 9 %. Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent, passant de 81 ha de moyenne en 2010 à 103 ha en 2020. Elles demeurent parmi les plus grandes de France (la SAU française étant en moyenne de 69 ha). Les cinq orientations technico-économiques dominantes sont respectivement les grandes cultures, les bovins viande, les bovins lait, la viticulture et les exploitations de polyculture élevage. En 2020, l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage un produit brut au prix de base (y compris subventions) de 5,36 milliards de €.

## Évolution de la valeur des quatre principales productions en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Agreste - Comptes provisoires de l'agriculture 2020 (produits bruts hors subventions)

### Une exploitation sur quatre spécialisée en grandes cultures

Une exploitation sur quatre est spécialisée en grandes cultures. Ces productions (y compris les plantes industrielles) sont de gros contributeurs à la formation du produit brut hors subventions de l'agriculture avec 816 M€ (en 2020). La région comptabilise 955 500 hectares en céréales, oléagineux et protéagineux en 2021. Les trois quarts sont implantés en céréales. La sole en oléagineux, avait fortement reculé à partir de la campagne 2018-2019, avec le déclin du colza. Elle poursuit sa reconquête et atteint 25 % de la surface à la faveur du développement de la culture du tournesol. Les protéagineux (hors légumes secs) couvrent 35 500 hectares. Ces grandes cultures sont majoritairement situées sur des terres à potentiel agronomique limité. Les rendements en céréales sont ainsi inférieurs à la moyenne française. En 2021, le rendement en blé de la région s'établit à 64 q / ha contre 71 q / ha au niveau national.

Les colzas constituent toujours la tête de rotation dominante. Mais, face aux événements climatiques qui compromettent sa bonne implantation et aux impasses techniques dans la lutte contre les insectes, les agriculteurs développent les cultures de tournesol et de soja, dont les soles cumulées dépassent pour la deuxième année celle en colza.

En une décennie, la surface en soja a triplé et atteint actuellement 30 400 hectares pour une production de 84 000 tonnes. Les coopératives Dijon Céréales, Interval, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance et Terre Comtoise se sont associées dans l'outil de trituration de graines oléagineuses Extrusel de Chalon-sur-Saône (démarrage en 2014). Cette entreprise dispose aujourd'hui de 3 lignes de trituration. Elle traite de l'ordre 48 000 tonnes / an de soja dont 3 000 tonnes bio et 45 000 tonnes / an de colza. Partenaire depuis 2018 de la charte « Soja de France », Extrusel produit une alimentation animale sans OGM et locale.

La région est également productrice de deux cultures industrielles : le chanvre (2 330 ha) et la betterave (2 300 ha). La première est implantée majoritairement en Haute-Saône et dans le Jura, en lien avec la coopérative Interval, mais aussi dans l'Yonne grâce à des contrats avec la Chanvrière de l'Aube. La seconde est quasiment exclusivement présente dans l'Yonne.

Les cultures de légumineuses ne sont pas absentes des rotations, elles représentent plus de 42 000 ha, avec en tête les pois de printemps. A destination de l'alimentation humaine, deux protéagineux s'inscrivent dans le paysage depuis quelques années : la lentille (4 420 ha) et le pois chiche (950 ha).

### L'Yonne, premier département producteur de céréales, juste devant la Côte-d'Or

En tonnes	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Total céréales	1 207 800	115 400	270 500	592 900	431 600	645 400	1 420 300	36 200	4 720 200
dont blé	656 800	40 900	117 600	280 500	230 600	262 600	832 900	18 300	2 440 200
dont orges	391 500	31 100	46 600	160 900	93 300	87 900	448 900	4 100	1 264 100
dont maïs	80 600	28 800	89 600	69 800	80 900	208 200	76 200	12 100	646 300
Total oléagineux	153 200	9 800	33 200	73 100	70 600	58 000	207 000	2 600	607 500
dont colza	54 000	6 100	13 300	29 100	52 100	20 500	95 400	2 200	272 600

Source : Agreste - Statistique Agricole Provisoire 2021 (non rebasé RA 2020)

**La Saône-et-Loire et la Nièvre comptabilisent les 3/4 du cheptel allaitant**

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Nombre de vaches nourrices	71 317	6 608	8 907	128 558	28 936	202 148	26 799	2 852	476 125
Tonnes bovins abattus	15 639	7 481	8 370	11 150	15 888	37 184	7 014	1 117	103 843

Sources : Agreste - BDNI au 31/12/2021

**Les bovins viande, une production de poids dans la région**

Un peu plus d'une exploitation (ayant un Produit brut standard > 25 000 €) sur cinq est spécialisée dans l'élevage de bovins viande. Ainsi, 1,286 millions de bovins allaitants sont présents en 2021 dont 476 100 vaches nourrices. Depuis 2016, le cheptel bovin allaitant est en réduction dans la région. Cette baisse est plus forte sur le territoire bourguignon qui concentre la majeure partie des animaux. La Saône-et-Loire et la Nièvre sont les deux principaux départements d'élevage allaitant avec respectivement 42 % et 25 % de l'ensemble. Une exploitation bovins viande (hors exploitations de 10 vaches nourrices et moins) élève en moyenne 74 vaches avec des systèmes d'exploitation essentiellement extensifs. Si les vaches sont principalement de race Charolaise (81 %), les races Limousine (8 %) ou Salers sont en progression. Les élevages sont majoritairement orientés vers l'activité de naisseur. Ainsi, en 2021, 197 600 animaux maigres produits en région sont exportés pour l'engraissement vers l'Italie, l'Espagne ou vers d'autres zones géographiques comme le Maghreb. En 2021, 299 700 bovins sont abattus, pour un volume de 103 900 tonnes de produits finis, soit 8 % de la production nationale (source SAA). Ces animaux sont abattus à plus de 52 % dans les outils de la région, 32 % en Auvergne-Rhône-Alpes et 6 % en Bretagne (source BDNI). Pour mémoire, environ un quart du tonnage produit provient du cheptel laitier en Bourgogne-Franche-Comté (source BDNI).

Certaines productions de viande bovine régionales s'inscrivent dans des démarches de qualité. Ainsi, une partie de la Saône-et-Loire et de la Nièvre est située dans la zone de l'AOP « Bœuf de Charolles » (681 tonnes\* produites en 2021). Une IGP « Charolais de Bourgogne », reconnue en mai 2017, s'étend sur les quatre départements bourguignons (182 tonnes\* produites en 2021). Côté franc-comtois, l'interprofession INTERBEV a lancé en 2012 la marque « Bœuf Comtois » qui garantit la provenance des bovins et leur lieu d'abattage et s'accompagne d'une charte de bonnes pratiques d'élevage.

\* Données provisoires INAO 2021

**Le Comté, première AOP fromagère de France**

4 139 exploitations (source Enquête Annuelle Laitière 2020) produisent du lait, dont environ 3 000 sous signe de qualité. En 2021, le nombre de bovins lait s'élève à 538 700 têtes, dont 254 700 vaches laitières. Ce cheptel avait atteint un pic en 2016 avec 265 500 vaches pour 607 000 bovins. Cette année, seul le Jura n'est pas concerné par la réduction du cheptel laitier. Ces vaches sont détenues aux trois quarts par des élevages situés dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône (respectivement 40 %, 21 % et 18 %). Une exploitation laitière de la région élève en moyenne 62 vaches laitières (hors exploitations de 10 vaches laitières et moins, source BDNI) et livre 391 000 litres de lait (source EAL). En 2021, ces élevages produisent 1,61 milliards de litres de lait et contribuent à hauteur de 765 M€ au produit brut régional. Le Doubs et le Jura concentrent respectivement 38 % et 21 % des livraisons, en progression uniquement dans ces deux départements. En effet, la production de lait est principalement destinée à la filière sous appellation d'origine protégée (AOP) pour la fabrication de Comté, Morbier, Mont d'Or ou Bleu de Gex. Les exploitations valorisent majoritairement des prairies permanentes avec un type d'élevage extensif. Dans cette zone, la Montbéliarde est la race dominante. 144 établissements (dont 7 hors région), essentiellement des fruitières, fabriquent du Comté, première AOP fromagère de France.



France Info

# ..... L'agriculture en BFC .....

En Haute-Saône, dans le Territoire de Belfort et dans la partie bourguignonne de la région, les agriculteurs produisent du lait dit « de plaine ». Cette filière se caractérise par un petit nombre de gros établissements collecteurs et un lait destiné à l'industrie, essentiellement pour des produits de grande consommation, lait, yaourts, fromages frais. Les élevages sont moins spécialisés et souvent les exploitations combinent élevage et grandes cultures. La race principale est la Prim'Holstein. La région est concernée par d'autres AOP, telles l'Epoisses et le Chaource en Côte-d'Or et dans l'Yonne, le Muns-

ter en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort et le Beurre et la Crème de Bresse en Saône-et-Loire. En 2016, une IGP « Soumaintrain » est reconnue, suivie en 2017 de l'IGP « Brillat-Savarin ». En 2021, les livraisons de lait sous label Agriculture Biologique continuent de progresser en région Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, elles atteignent 96,5 millions de litres soit une hausse de 7,5 % par rapport 2020 (données provisoires) et représentent 6 % des volumes de lait régionaux. Le vignoble s'étend sur près de 34 920 hectares en 2021.

## Seuls le Doubs et le Jura enregistrent des hausses de production laitière

	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	BFC
Effectifs VL (2021)	13 794	101 759	54 176	3 198	45 095	20 184	11 858	4 638	254 702
Livraisons à l'industrie (1 000 l) (2021)	84 499	645 953	335 949	16 666	292 409	118 388	88 471	31 235	1 613 570

Sources : Agreste - BDNJ au 31/12/2021 ; Enquête mensuelle laitière 2021

## La viticulture contribue pour un tiers à la valeur de la production agricole

La production viticole représente le tiers de la valeur de la production agricole régionale avec 1,72 milliards € en 2020. Le vignoble est composé de plusieurs régions viticoles et s'articule autour de nombreuses AOP « village », « régionale » et « grands crus » qui forment un maillage d'une centaine d'appellations différentes dans cinq des huit départements de la région. Au total, 70 % des vins produits sont des vins blancs. Le vignoble d'appellation Bourgogne couvre du nord au sud quelques 34 300 hectares. Au nord de la région, le département de l'Yonne, avec 8 100 hectares de vignes en production abrite les appellations du Chablisien et de l'Auxerrois. L'axe central comprend, au nord, le vignoble des Côte de Nuits et Côte de Beaune. Il compte des crus mondialement connus et valorise environ 9 700 hectares de vignes. Plus au sud, avec 13 000 hectares, la Côte Chalonnaise, le Mâconnais et le canton de la Chapelle-de-Guinchay (appellation Beaujolais) constituent le plus important vignoble sous

AOP. Les cépages rois de ces terroirs sont le Chardonnay pour les vins blancs et le Pinot noir pour les vins rouges. Pour le vignoble du Beaujolais (1 500 ha), le Gamay prédomine. La Nièvre porte le vignoble le plus occidental de la région. Ses vins, blancs essentiellement, sont produits sur 1 400 hectares sous appellation Pouilly-Fumé et Coteaux du Giennois. Plus à l'est, des cépages spécifiques (Savagnin, Poulsard, Trousseau) associés au Chardonnay (cépage dominant) et au Pinot noir composent les vins sous appellation du département du Jura. Le vignoble, planté sur les coteaux du Revermont, couvre environ 2 100 hectares et compte six AOP viticoles. En 2021, la production régionale de vin AOP est estimée à 1,04 million d'hectolitres (source DGDDI), en retrait de 38 % au regard de la moyenne quinquennale. Les épisodes de gels survenus les 6 et 8 avril ont fortement endommagés les bourgeons fructifères et compromis le potentiel de rendement. Ainsi, la production de la région se situe bien en dessous des petites années 2012, 2016 et 2019.

## La plus mauvaise récolte de la décennie

	Côte-d'Or	Jura	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	BFC	France
Surface en production (ha)	9 815	2 168	1 516	13 168	8 151	34 923	758 947
dont superficie en AOP (ha)	9 717	2 064	1 383	13 026	8 094	34 287	427 057
Part de la superficie du vignoble régional	28 %	6 %	4 %	38 %	23 %		
Production de vins (hl) (tous vins)	263 900	33 000	61 000	453 700	232 600	1 044 200	36 988 000

Source : Agreste-Statistique agricole annuelle provisoire 2020 ; DRDDI (récolte 2021)



# Les grandes cultures

## En 2021, la pluie chef d'orchestre des moissons

Après trois années marquées par la sécheresse, les pluies et le froid rythment la campagne 2020-2021. Malgré des conditions difficiles, la récolte est plutôt bonne, même si la qualité n'est pas toujours au rendez-vous. Cette note positive redonne un peu d'air aux exploitations. Avec globalement de bons rendements, des prix agricoles élevés et une meilleure maîtrise des charges, le résultat courant par UTAF remonte. Cette meilleure rémunération du travail des agriculteurs s'inscrit néanmoins dans une tendance baissière à long terme.

Les exploitations doivent continuer à innover dans leurs pratiques et s'inscrire dans une logique de restructuration des filières. Elles pourront ainsi gagner en résilience face au changement climatique et aux fluctuations du marché. En effet, le contexte actuel de prix hauts des matières premières agricoles s'accompagne d'une hausse des coûts de l'énergie augmentant les coûts de production. Il faudra donc faire preuve d'anticipation et d'adaptation pour assurer la pérennité des exploitations dans un contexte moins favorable.



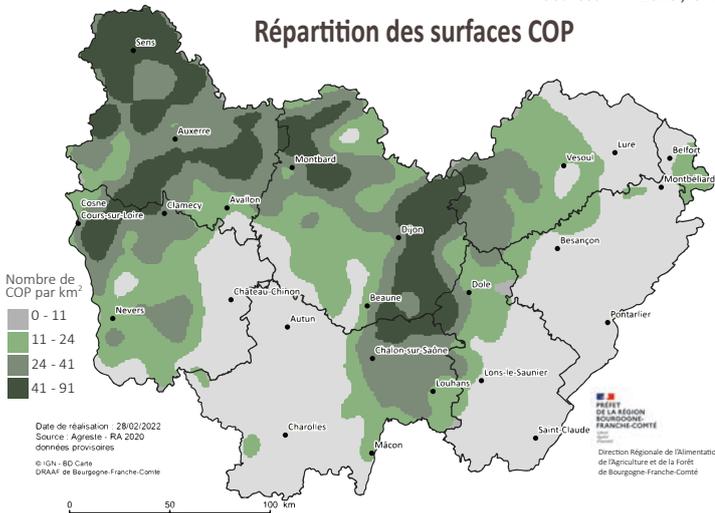
# Les grandes cultures

## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

### Répartition des surfaces COP



## Une envolée des cours des matières premières agricoles et de l'énergie...

La forte demande mondiale oriente les cours des céréales et des oléoprotéagineux à la hausse. La moyenne du prix du blé tendre rendu Rouen<sup>1</sup> s'élève à 236 € / t. Le prix du colza, quant à lui, bat des records historiques, soutenu par l'augmentation des cours du pétrole et des huiles.

Parallèlement, les engrais voient aussi leurs cours s'élever, entraînés par le prix du gaz. Cela se répercute sur les coûts de production. Bien que cette hausse participe au soutien des prix agricoles, le différentiel pourrait devenir défavorable aux agriculteurs si cette tendance s'installait dans la durée.

<sup>1</sup> Le cours est une moyenne sur l'année civile 2021. Il faut y déduire 10-20 € / t correspondant aux coûts de transport et de gestion pour approcher le prix payé aux producteurs (hors contrats).

Sources : FranceAgriMer – APCA

## Une bonne récolte bien qu'impactée par la météo

La campagne 2020-2021 restera marquée par ses moissons tardives et étirées dans le temps en raison d'une météo capricieuse. La qualité des blés est fortement pénalisée, mais de façon disparate. Le poids spécifique moyen est faible (75 kg / l). Un important travail de tri est nécessaire et entraîne le déclassement de près de 25 % de la récolte en blé fourrager. Les orges d'hiver brassicoles sont de qualité, sauf dans les zones les plus tardives. Cependant, les poids spécifiques sont faibles.

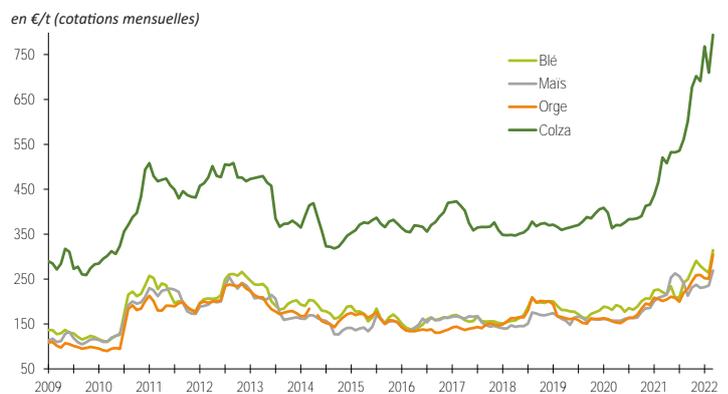
### Surfaces et rendements 2021

	Surfaces (ha)		Rendements (q / ha)	
	2021	par rapport à 2020	2021	Moyenne 2016-2020
Blé tendre	381 800	+ 14 %	64	61
Orge d'hiver	146 550	- 6 %	65	58
Orge de p.	56 030	- 31 %	55	48
Maïs	66 000	- 13 %	97	76
Colza	87 100	- 5 %	31	31
Tournesol	59 890	+ 9 %	28	23
Pois prot.	30 560	- 21 %	27	23
Soja	25 040	- 26 %	24	28

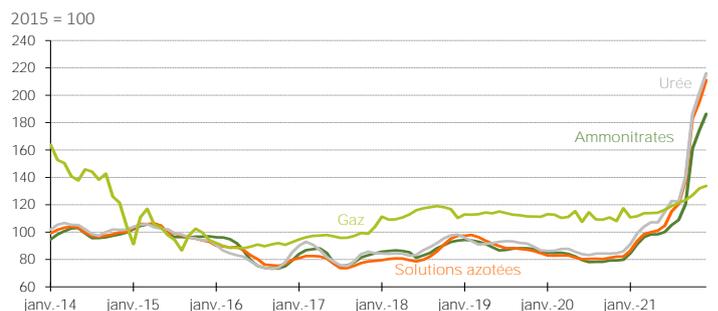
Source : Agreste - Statistique Agricole Annuelle – données provisoires

En colza, le début de campagne est de nouveau pénalisé par des conditions sèches. De plus, la pression de ravageurs (grosses altises et charançons), contre lesquels la lutte devient extrêmement difficile, ne facilite pas la tâche des agriculteurs. Les surfaces sont, par conséquent, encore en légère baisse (- 4,9 % par rapport à 2020).

### Prix des céréales et des oléagineux en France



### Indice des prix du gaz et des engrais azotés





**Grandes cultures**  
(échantillon Cerfrance)

- 1 533** exploitations dont 66 % en fort potentiel
- 186** ha de SAU moyenne
- 55** % de la SAU en blé, orge d'hiver, colza
- 1,38** UMO dont 0,12 salarié en moyenne
- 108 100** € d'EBE, soit 580 € / ha
- 56 000** € de résultat courant/UTAF

**Une récolte qui redonne un peu d'air**

Après des années compliquées par la rentabilité des productions, la récolte 2021 enregistre une hausse du produit brut total de 26 % par rapport à 2020. Celui-ci s'établit à 279 000 € grâce à la progression des rendements et des prix de vente des cultures.

**Une efficacité des charges**

Le travail des céréaliers de la région pour maîtriser les charges porte ses fruits. D'un niveau similaire à l'année précédente, les charges opérationnelles de l'année 2021 s'établissent à 449 € / ha. Certaines disparités sont cependant visibles : - 5 % pour les engrais, + 7 % pour les semences, + 4 % pour les produits phytosanitaires. Ces variations peuvent traduire un retour à un assolement plus traditionnel, laissant une large part aux cultures d'hiver. Les charges opérationnelles des exploitations des plateaux sont inférieures de 58 € / ha à celles de la plaine.

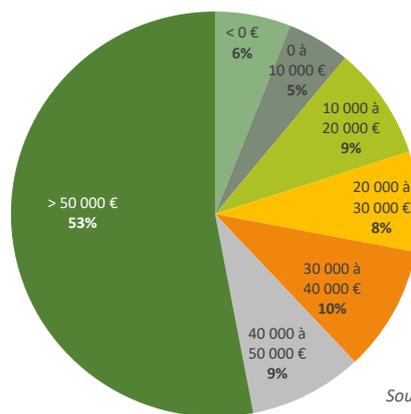
Les charges de structure (hors amortissements et frais financiers) se portent à 469 € / ha contre 472 € / ha en 2020. Une hausse est visible sur quasiment tous les postes (carburant, entretien, fermages, eau et électricité, charges salariales), mais elle est largement compensée par le recul des cotisations sociales des exploitants. La rentabilité économique se traduit par le ratio excédent brut d'exploitation (EBE) sur production brute totale. Cette année, les exploitants, dans les secteurs à faible potentiel, dégagent une rentabilité de 40 %, contre 38 % pour ceux des secteurs à fort potentiel. Cette différence s'explique par des produits globaux plus élevés (notamment les aides PAC) et des charges moindres sur les plateaux. La rentabilité de la récolte 2020 était en moyenne de 23 % tous secteurs confondus, ce qui illustre l'amélioration des résultats des exploitations grandes cultures de la région.

**Une envolée des résultats, un résultat courant multiplié par cinq**

	Fort potentiel		Faible potentiel		Ensemble	
	2020 réal.	2021 estim.	2020 réal.	2021 estim.	2020 réal.	2021 estim.
Produit brut total	215 800 €	281 000 €	223 700 €	277 600 €	220 900 €	278 800 €
EBE	45 000 €	111 000 €	53 000 €	106 500 €	50 200 €	108 100 €
Résultat courant	9 700 €	75 500 €	15 100 €	68 200 €	13 200 €	70 700 €
EBE / Produit	21 %	40 %	24 %	38 %	23 %	39 %
Résultat courant / UTA	7 900 €	62 100 €	11 700 €	52 900 €	10 400 €	56 000 €

Source : Cerfrance

**Seuls 20 % des exploitations génèrent un résultat courant / UTA inférieur à 20 000 €**



Source : Cerfrance

**La meilleure année depuis 10 ans**

Les résultats de 2021 se rapprochent de ceux de 2008 et de 2012. L'EBE s'élève à 580 € / ha en moyenne, soit plus du double de l'année précédente. Il permet de couvrir les engagements financiers des exploitations, qui représentent 28 % de l'EBE (contre 62 % en 2020). Le revenu disponible après paiement des annuités est en moyenne de 77 700 €. Il permet aux chefs d'exploitation de rémunérer leur travail et de consolider la situation financière des entreprises.

# ..... Les grandes cultures.....

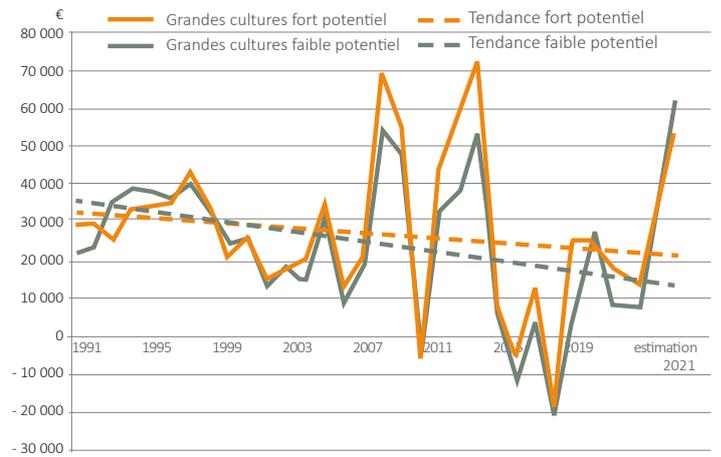
Le résultat courant par UTAF baisse tendanciellement depuis 1991, pour l'ensemble des systèmes (faible et fort potentiels). Cependant en 2021, il s'établit à 62 000 € en zones à faible potentiel et à 53 000 € en zones à potentiel plus élevé (moyenne à 10 400 € en 2020).

## Des problèmes de trésoreries qui se résorbent

Les dernières années ont fortement dégradé les trésoreries des exploitations céréalières. 2021 permet aux chefs d'entreprise de sortir la tête de l'eau, en comblant partiellement les effets des précédentes récoltes.

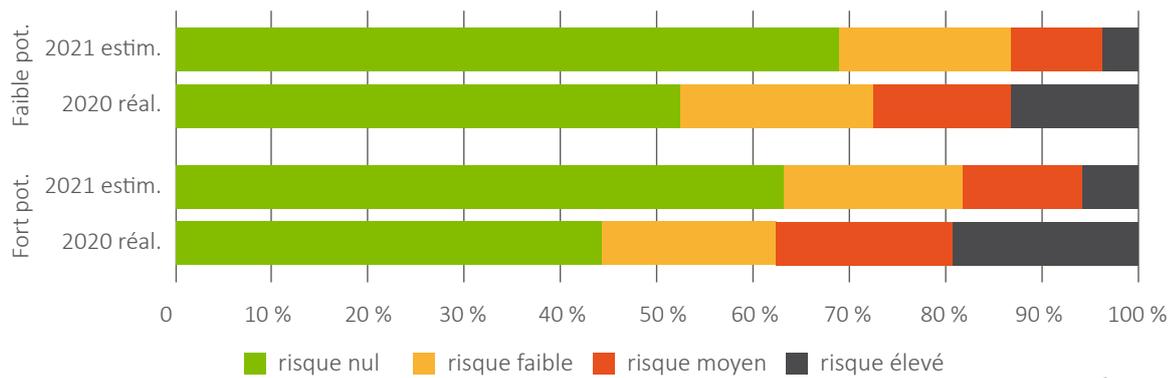
Globalement, la situation s'améliore avec en moyenne 5 % des exploitations ayant une situation financière à risque élevé en 2021 (contre 15 % en 2020).

**Évolution résultat courant / UTAF (en € constants)**  
Bourgogne jusqu'en 2015 et Bourgogne-Franche-Comté depuis 2016



Source : Cerfrance

## 5 % des céréaliers de la région restent dans une situation financière très inquiétante



Source : Cerfrance



Small\_frog/Getty Images

## Demain : anticiper un retournement de tendance

2021 est une bonne année et 2022 devrait poursuivre sur cette lancée si l'état des cultures et la conjoncture des marchés tiennent leurs promesses. Tant que les prix des productions restent suffisamment élevés pour couvrir les charges, et sans accident climatique, les céréaliers pourront profiter des hausses sur le marché des matières premières.

Cependant, anticiper le renversement de tendance est primordial pour assurer la pérennité des exploitations. La tension se fera à nouveau ressentir lorsque les produits baisseront tandis que les charges (engrais, carburants...) resteront à un niveau élevé.

Les céréaliers de la région doivent rester prudents sur l'évolution des charges courantes de leur structure et constituer une épargne de précaution pour se prémunir du resserrement du ciseau produits-charges.

ZOOM

Véronique  
LAVILLE

Remettre le chef  
d'exploitation  
au centre

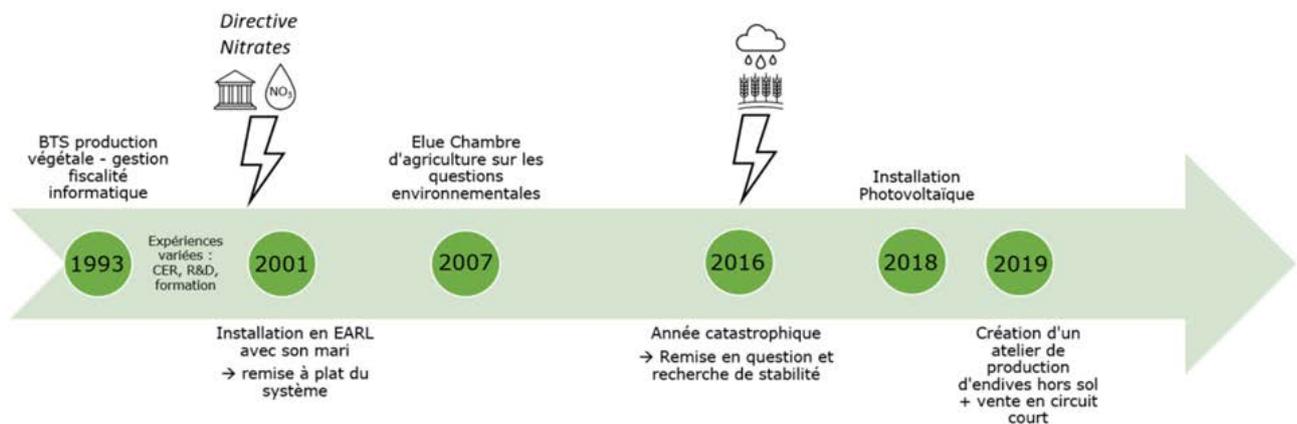
Fille d'agriculteurs, Véronique Laville a réalisé son parcours scolaire et professionnel dans ce domaine.

Dès son installation sur l'exploitation, Véronique et son mari ont remis à plat leur système dans sa globalité. Un seul mot d'ordre : valoriser l'existant tout en gardant une approche territoriale, agronomique et économique.

Quelles sont vos motivations en tant qu'agricultrice et élue à la Chambre d'agriculture ?

« Si je me suis installée, c'est par passion. Mon rôle à la Chambre m'a permis d'élargir ma vision et d'appréhender de nouveaux enjeux économiques et environnementaux. Des éléments de réflexion qui m'amènent à revoir nos pratiques, revenir à l'agronomie pour atteindre notre objectif économique ».

- EARL DES HOUBLONNIÈRES À TANAY (21)**
- 235 ha en polyculture élevage en TCS (techniques culturales simplifiées)
  - Engraissement de génisses charolaises
  - Vente de foin localement
  - Production et vente directe d'endives
  - Production d'énergie solaire



A quelles difficultés avez-vous été confrontée et comment avez-vous rebondi ?

« En 2016, l'excès d'eau a fortement impacté nos récoltes, avec beaucoup de blé non commercialisable. Cela a révélé la fragilité de notre système. Nous avons alors cherché un moyen de rentabilité stable et peu dépendant des aléas climatiques : les panneaux photovoltaïques puis la production d'endives hors sol, vendues en circuit-court. Pourquoi les endives ? Pour innover sans déstabiliser le réseau de maraîchage sur le territoire. Et le circuit-court ? Touchée par l'image parfois négative de la profession, j'y ai vu un moyen de recréer du lien avec le consommateur et de partager notre façon de travailler avec nos voisins agriculteurs ! »

Quel message feriez-vous passer aux jeunes générations qui s'installent ?

« Ne jamais arrêter de se former et de s'informer, pour pouvoir toujours s'adapter. Le métier d'agriculteur est devenu complexe. Il faut savoir tirer profit de chaque aléa et prendre du recul pour mieux anticiper. Mais il faut aussi être capable de se détacher du sentiment et faire des choix pragmatiques. La clé de réussite est de remettre le chef d'exploitation au centre du système et des décisions. Il devrait ainsi y avoir autant de modèles d'entreprises agricoles que d'exploitants ».





# La viticulture



## Une récolte 2021 historiquement faible

Après un hiver doux et des températures de mars qui remontent rapidement, les parcelles les plus précoces atteignent le stade mi-débourrement tout début avril. Mais l'arrivée d'une grande masse d'air polaire provoque d'importantes gelées entre le 6 et le 9 du mois. Mai est frais et pluvieux, accompagné d'épisodes de grésil et de grêle. Les conditions favorables ne reviennent que début juin, à la floraison.

Juillet et août sont relativement frais, et juillet est marqué par des pluies quasi journalières. La véraison ne s'enclenche réellement qu'à la mi-août. La maturation évolue alors sur un bon rythme jusque dans la première décade de septembre. Mais l'absence de fortes chaleurs limite la dégradation de l'acide malique et la diminution rapide de l'acidité totale.

Du point de vue sanitaire, la campagne est chahutée. Mildiou et oïdium exercent une forte pression depuis la floraison jusqu'à l'approche des vendanges. Si, pour le mildiou, les dégâts restent limités, l'oïdium a un impact plus marqué, notamment sur les chardonnay, dont le potentiel de récolte est déjà très altéré par le gel.

Les vendanges débutent mi-septembre et se prolongent jusqu'à début octobre.



3 885



exploitations spécialisées  
dont 660 en AB

35 107 ha



vignes en production  
dont 33 755 ha en AOP

5 949 ha



vignes en bio soit  
16,5 % de la surface  
viticole régionale

1,045 Mhl



volume de  
production 2021

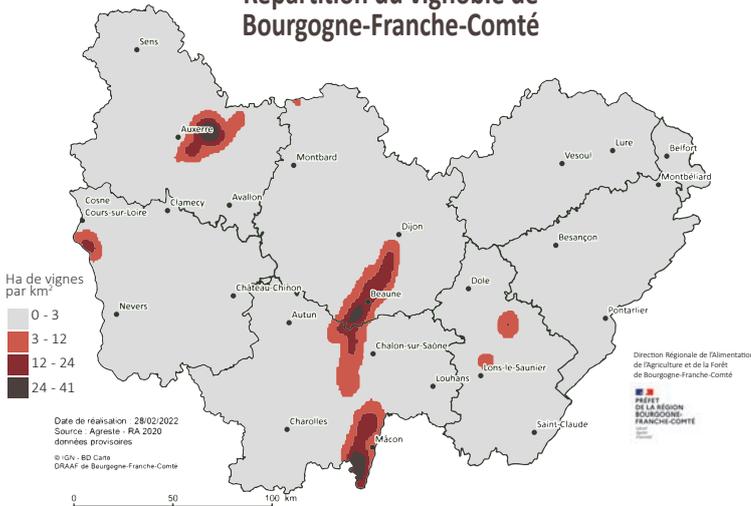
1 727 M€



chiffre d'affaires  
2020

Sources : RA 2020 / Agreste statistique agricole annuelle 2021 - DRDDI (récolte 2021) / Comptes provisoires de l'agriculture 2020

### Répartition du vignoble de Bourgogne-Franche-Comté



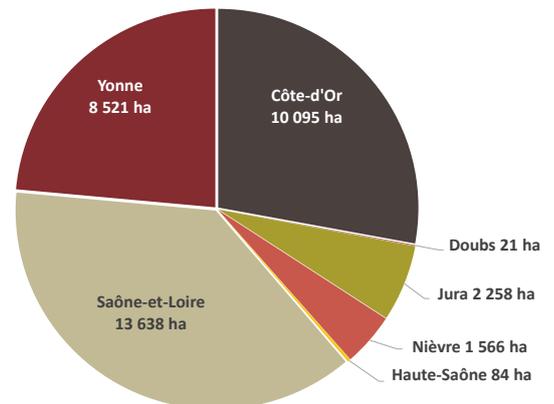
En France, les vins de Bourgogne poursuivent leur croissance en Grande Distribution (+ 4,3 % en volume / 2020) et atteignent un record en chiffre d'affaires (+ 8,2 % en valeur / 2020), malgré un contexte général plutôt à la baisse. Parallèlement, les circuits de distribution plus traditionnels ont repris une activité porteuse pour les vins de Bourgogne.

### 2021, un millésime record en chiffre d'affaires

La situation économique des vins de Bourgogne est florissante. Pourtant, le disponible à la propriété, impacté par la petite récolte 2021, fait difficilement face à la demande soutenue des marchés. Établie à 1 045 000 hl en Bourgogne (y compris Nièvre) et dans le Jura, la récolte 2021 affiche une baisse de - 38 % par rapport à la moyenne des 5 millésimes précédents (2016-2020). Cette baisse limite les transactions des 6 premiers mois de la campagne 2021-2022 : - 34 % comparées au millésime 2020 et - 24 % / moyenne 6 premiers mois sur les 5 dernières campagnes (hors Beaujolais, Nièvre et Jura). La baisse des volumes entraîne une hausse des cours. A la récolte, les prix affichent déjà des progressions à 2 ou 3 chiffres : crémant + 28 %, Bourgogne rouge + 115 %, Chablis + 118 %, Mâcon village blanc + 140 %. Cette hausse, dans beaucoup d'entreprises, permet de compenser la baisse de volumes.

A l'export, les vins de Bourgogne atteignent un nouveau record de chiffre d'affaires en 2021. Ils dépassent pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive le milliard d'euros (1,32 milliard, soit + 28 % / 2020), pour 105 millions d'équivalents bouteilles 75 cl exportés (+ 18 % / 2020).

### Surface de production par département



Source : Agreste Bourgogne-Franche-Comté - Édition 2020

### Production de vins AOP

	2021	2021 / 2020	% 2021 / moyenne 5 ans
Côte-d'Or	262 304 hl	- 33 %	- 33 %
Jura	32 053 hl	- 64 %	- 60 %
Nièvre	59 420 hl	- 23 %	- 21 %
Saône-et-Loire	446 116 hl	- 43 %	- 39 %
Yonne	231 748 hl	- 43 %	- 39 %

Source : Agreste - DGDDI 2021



Chambre d'agriculture du Jura



## Viticulture bourguignonne Appellations régionales (échantillon Cerfrance)

**152** domaines commercialisant majoritairement des appellations régionales en cave coopérative, négoce ou bouteilles

**13,67** ha de vigne\*

**3,92** UMO dont 1,33 UTAF\*

**54** hl de rendement 2020

\* Les résultats économiques sont ceux de 2021, correspondant à valorisation de la vendange 2020 principalement.

## Un contexte incertain et des résultats 2021 en légère baisse

Les vendanges 2020 sont satisfaisantes sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté bien qu'hétérogènes en fonction des aléas climatiques localisés et de la sécheresse.

La crise du Covid a un impact particulier sur les domaines vendant en bouteilles. Ceux-ci, avec de moindres volumes écoulés dans certains circuits de vente (restauration), reconstituent des stocks. A l'inverse, les viticulteurs vendant principalement au négoce ont plutôt déstocké de manière anticipée à cause des incertitudes sur le marché. Les coopérateurs sont préservés des effets de la crise sanitaire grâce à l'étalement du paiement des différents millésimes.

En parallèle, le prix moyen de bouteille poursuit son augmentation (+ 24 % dans notre échantillon à dominance vente bouteille).

### Une baisse du produit / ha dans la vente au négoce...

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Rendement hl / ha	60	56	51
Part du volume vendu en bouteilles	0 %	3 %	56 %
Nombre de bouteilles vendues		2 242	64 596
Prix moyen de vente / bouteille en €		5,34 €	6,77 €
Produit / ha en 2020	19 761 €	25 222 €	43 581 €

Source : Cerfrance

Le produit à l'hectare est stable, sauf dans le groupe vendant majoritairement au négoce. Chez eux, le déstockage, induit par des volumes vendus supérieurs aux volumes récoltés, génère une variation de stock négative et pénalise le produit / ha, qui passe de 31 k€ à 25 k€.

## Des charges bien proportionnées malgré une baisse de l'efficacité

La rentabilité économique, mesurée par le ratio excédent brut d'exploitation (EBE) sur produit brut, reste satisfaisante à l'exception du groupe vendant du vrac au négoce.

Les coopérateurs dégagent une rentabilité économique de 34 % (+ 1 % par l'apport à l'année précédente). Leur chiffre d'affaires progresse plus vite que leurs charges. Dans le groupe vendant majoritairement au négoce les charges diminuent de 4 % mais le produit diminue davantage. L'efficacité économique perd 14 points pour atteindre 26 %. Ce groupe est très sensible aux variations des récoltes et des cours.

L'échantillon à dominante vente bouteilles perd trois points d'efficacité, car les produits sont restés stables (43 k€ / ha) tandis que les charges augmentent de 2 k€ / ha.

### ... qui altère la rentabilité

	Viticulteur Coopérateur	Viticulteur vendant au négoce	Viticulteur vendant en bouteilles
Surface de vignes	11,5 ha	13 ha	16,7 ha
Produit / ha	19 761 €	25 222 €	43 581 €
Charges / ha	15 748 €	22 543 €	34 776 €
EBE / produit brut	34 %	26 %	33 %

Source : Cerfrance



Chambre d'agriculture du Jura

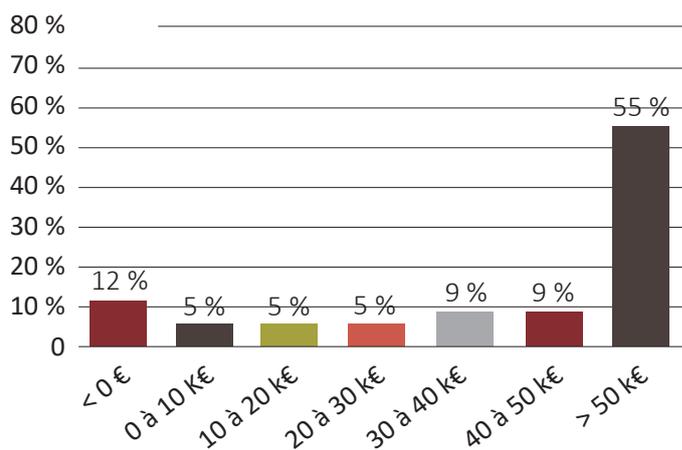
### Des amortissements supérieurs aux annuités

Les annuités sont inférieures aux amortissements dans tous les systèmes, à l'exception des coopérateurs (28 k€ d'amortissements pour 34 k€ d'annuités). Une partie des investissements est donc autofinancée. En effet, nos moyennes indiquent des annuités à hauteur de 45 k€ tandis que les amortissements sont de 54 k€. Cette stratégie permet de préserver la trésorerie à moyen terme en décaissant moins de trésorerie.



Crédit photo : BIVB/ Aurélien IBANEZ

### De bons niveaux de revenus Répartition des exploitations en fonction de leur classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

55 % des exploitations dégagent un résultat supérieur à 50 000 € / UTAF. Les résultats sont inférieurs à ceux de l'année précédente mais restent très satisfaisants. Il faudra évidemment rester vigilant sur les incertitudes croissantes, en particulier le changement climatique qui engendre de plus grands risques de dégâts liés au gel.



BIVB

## ZOOM

Jean-Claude  
et Marie-Odile  
**JANIN**



Domaine Terres de Chatenay

Situé au cœur du Mâconnais, sur les communes de Viré et Péronne, le domaine des Terres de Chatenay exploite 11 ha où sont produits essentiellement des vins blancs. Jean-Claude et Marie-Odile Janin sont les deux associés de l'exploitation.

### Qu'est ce qui donne du sens à votre métier ?

« Au début nous étions passionnés par le premier sens du métier : produire, transformer et vendre un produit dont on est fier. Par la suite, le côté humain est apparu comme une trame de fond. C'est devenu un fil conducteur du développement de notre domaine.

Nos clients ont participé à tout ce qui est ici, ils nous ont vu grandir. Leur fidélité fait partie intégrante de cette exploitation ».

« Transmettre des valeurs de vie, d'entraide, de respect de la terre »

### Comment va évoluer votre exploitation ?

« Aujourd'hui deux de nos trois enfants s'installent sur l'exploitation, ils connaissent le travail. Nous leur avons laissé une liberté totale sur leur avenir et nous sommes aujourd'hui très contents que deux d'entre eux reviennent mais nous n'avons jamais imposé cette reprise. C'est un métier où une personne seule est forcément dépassée car il faut savoir vendre, produire, vinifier et gérer l'administratif... C'est merveilleux que deux de nos enfants s'installent ensemble. Il y aura de la complémentarité pour répondre aux enjeux de demain.

Notre exploitation reste à taille familiale, ce qui a plus de sens pour nous. Notre métier ce n'est pas de grandir et de faire du management. Pour nous, le plus important c'est de transmettre des valeurs de vie, d'entraide, de respect de la terre ».



Domaine Terres de Chatenay



Domaine Terres de Chatenay



# L'élevage de bovins viande



## 2021, accalmie dans un contexte incertain

Après trois années consécutives de sécheresse, les conditions climatiques 2021 sont clémentes. Les achats d'aliments baissent au second semestre et les stocks fourragers sont reconstitués.

La sortie de crise sanitaire s'accompagne d'une tension sur les disponibilités en vaches et jeunes bovins. Les cours sont en hausse plus ou moins marquée selon les catégories d'animaux.

Ces conditions particulières permettent de retrouver une rentabilité qui avait été mise à mal les années précédentes du fait des conditions climatiques ou économiques. Mais cette embellie reste conjoncturelle :

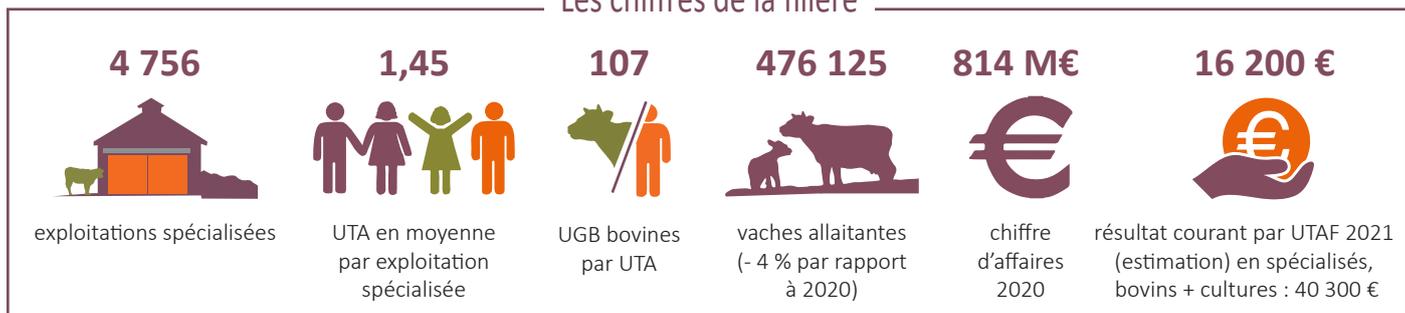
- L'envolée du prix des matières premières a des effets limités en 2021 ; ce ne sera pas le cas en 2022.
- 2020 est-elle plus représentative que 2021, dans un contexte de réchauffement global ?
- Les arbitrages rendus concernant le 1<sup>er</sup> pilier de la PAC impacteront les élevages de bovins allaitants de grande taille, hors GAEC, particulièrement nombreux en Bourgogne.

Malgré tout, la mise en place de la contractualisation imposée par la loi EGALIM 2 peut contribuer à sécuriser les exploitations fragilisées. Et elles pourraient aussi envisager de tirer parti du marché du carbone.



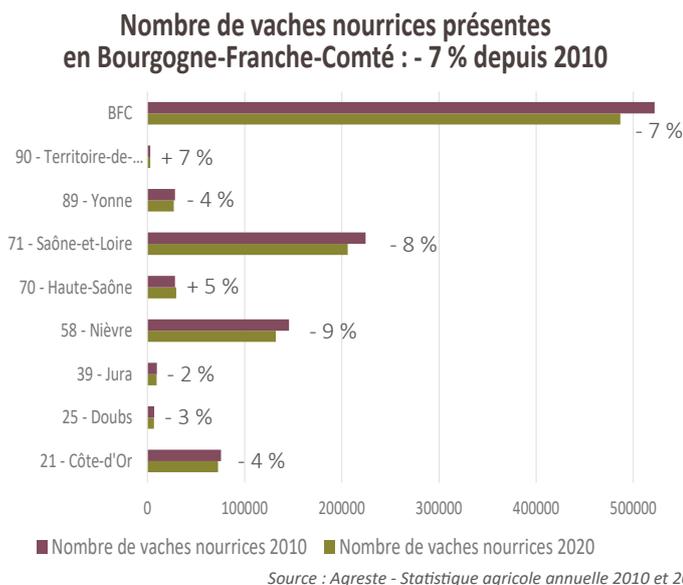
# .....L'élevage de bovins viande.....

## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

## Une décapitalisation qui se confirme depuis 2010



La baisse du troupeau allaitant se confirme. La région perd 35 100 vaches nourrices depuis 2010. Cette décapitalisation s'observe dans tous les départements, à l'exception de la Haute-Saône qui voit son troupeau augmenter de 5 % en 10 ans. La diminution de 7 % du nombre de génisses de renouvellement sur la même période pour l'ensemble de la région présage une poursuite du phénomène.

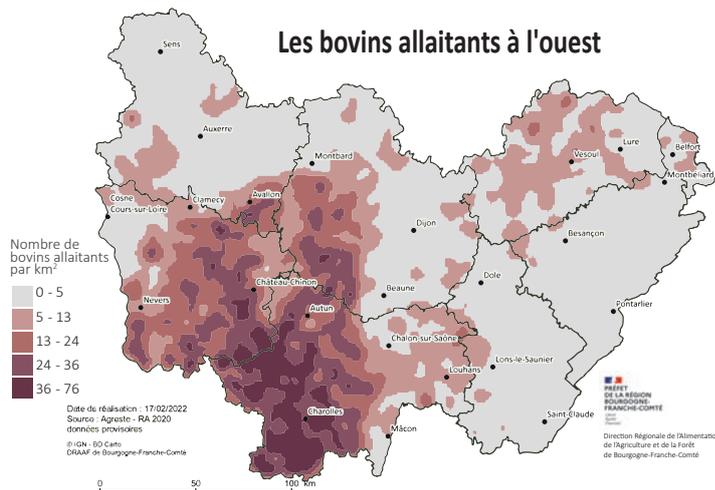
## Poursuite de la tendance 2020 sur le marché des femelles

Les cours des vaches finies ne cessent d'augmenter pendant l'année avec un gain de 35 centimes pour la vache R et de 46 centimes pour la vache U entre janvier et décembre. Ce phénomène s'explique par une forte demande de la restauration collective jusqu'en mai, suivie d'une baisse de l'offre en été.

## Les cours du jeune bovin s'affolent depuis l'été...

A l'image des femelles, les marchés français et européen des jeunes bovins connaissent une pénurie historique dès le début de l'été. Cela engendre des sorties d'animaux plus précoces et une hausse des prix jusqu'en fin année pour les jeunes bovins U et R (+ 7 %, soit respectivement 4,11 € et 3,94 € / kg de carcasse).

## Les bovins allaitants à l'ouest



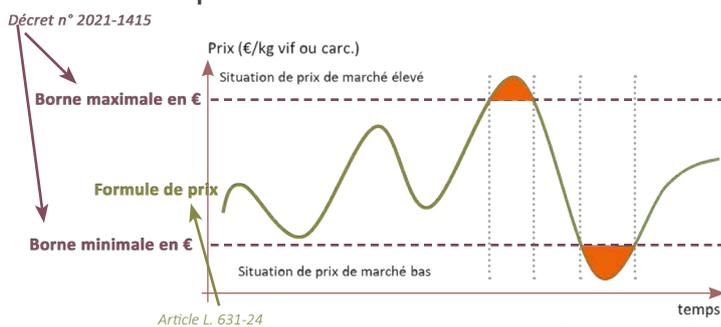
## ... suivis timidement par les cours du maigre

Les prix du brouillard ne parviennent pas à atteindre leur niveau d'avant pandémie. Toutefois la cotation moyenne des brouillards charolais U de 450 kg augmente de 1 % par rapport à 2020 (soit + 3 centimes / kg vif).

## EGALIM 2 : vers une plus juste rémunération des éleveurs

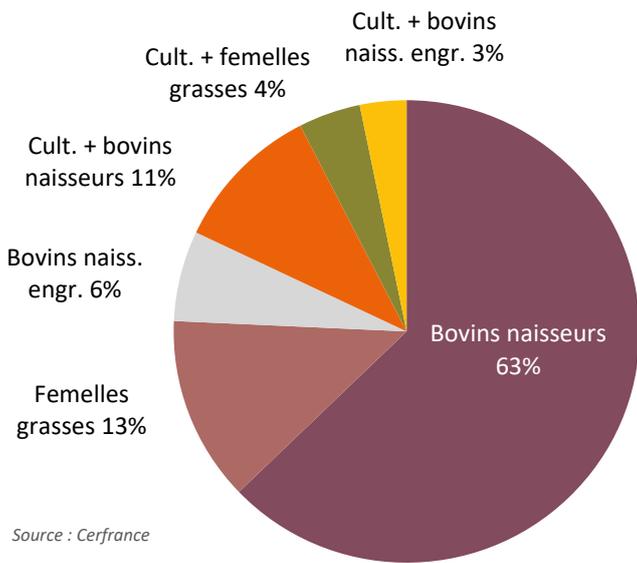
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la loi Egalim 2 doit entrer en vigueur pour les animaux finis et / ou labellisés. Son objectif est de sécuriser le revenu des éleveurs par la mise en place d'un contrat pluriannuel avec l'ensemble de leurs premiers acheteurs. Le prix dépendant de plusieurs indicateurs, dont possiblement le coût de revient, devra osciller dans un tunnel préalablement défini par les deux parties.

### Formule de prix et encadrement par des bornes minimale et maximale



# .....L'élevage de bovins viande.....

## Orientation des exploitations : une majorité de naisseurs spécialisés



## Bovins viande (échantillon Cerfrance)

**1 392** exploitations (les 2 / 3 des exploitations en Saône-et-Loire et dans la Nièvre)

**+ 3 / 4** des élevages spécialisés :  
168 ha - 1,57 UTA dont 0,13 salarié - 98 vêlages

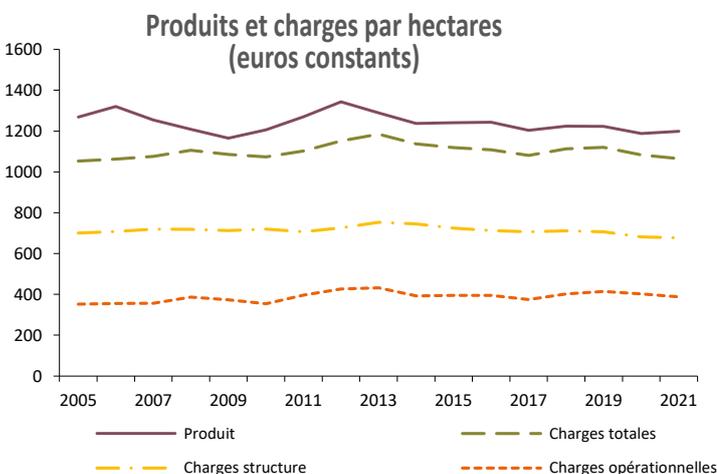
**+ 2 / 3** des élevages ne produisent que du maigre  
L'engraissement concerne surtout les femelles.

**354 100 €** capital d'exploitation / UTAF en 2021  
chez les spécialisés, 415 400 € chez les polyculteurs

**16 000 €** de résultat courant / UTAF 2021 pour  
les exploitations spécialisées, 40 300 € polyculteurs-éleveurs

## Un contexte économique favorable

À la suite de trois années de sécheresse, 2021 marque la baisse des achats d'aliments grâce à une production fourragère favorisée par le climat clément. Les coûts de la sécheresse de 2020 s'étaient reportés en début d'année 2021 mais avaient été partiellement compensés par le fonds de garantie des calamités agricoles pour les éleveurs spécialisés. Malgré le contexte inflationniste, les charges restent à des niveaux modérés. Seuls les carburants augmentent notablement. Avec la hausse limitée des charges et les produits dopés par l'effet prix, le ciseau « produit-charges » s'ouvre sensiblement et permet aux exploitations de générer un peu plus de résultat courant.



## Toutes les exploitations ne profitent pas autant de l'éclaircie

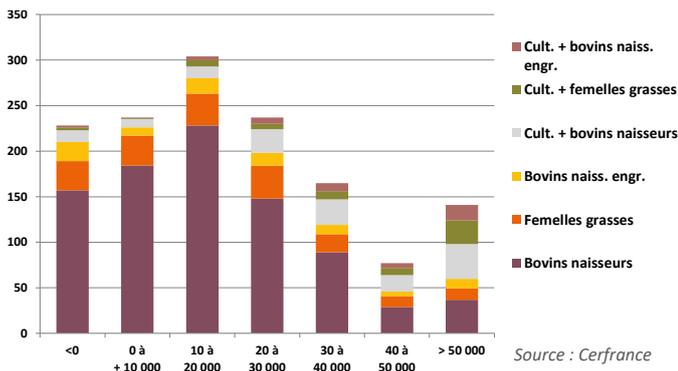
Les niveaux atteints ne sont toutefois pas extraordinaires : 16 000 € / UTAF en moyenne pour les spécialisés, dont le revenu est moins sensible aux fluctuations des cours volatils des grandes cultures. Les polyculteurs-éleveurs, quant à eux, bénéficient dans une plus grande mesure des effets prix et rendements des grandes cultures. Alors que leur résultat courant était comparable à celui des spécialisés en 2020, il le dépasse très largement et atteint 40 300 € / UTAF.

De manière générale, les élevages qui engraisent tous leurs animaux ont une meilleure rentabilité moyenne que ceux qui ne produisent que du maigre, mais cela ne se vérifie pas chaque année. Les associations entre bovins et grandes cultures sont plus ou moins gagnantes, selon le type d'élevage. Ainsi, les productions grandes cultures et bovins naisseurs sont moins performantes en polyculture élevage que chez les spécialisés. C'est l'inverse pour les femelles grasses, pour qui l'association aux grandes cultures fait vraiment sens.

Si l'on constate cette année une embellie plus significative chez les polyculteurs-éleveurs que chez les spécialisés, tant en matière de risque financier qu'en matière de revenu, cela ne doit pas faire oublier que l'efficacité d'une exploitation dépend plus de ses performances individuelles que de son système. Il subsiste, en effet, une part significative d'élevages mixtes parmi les déficitaires, tout comme il y a des spécialisés parmi les plus hauts revenus.

# .....L'élevage de bovins viande.....

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant par UTAF



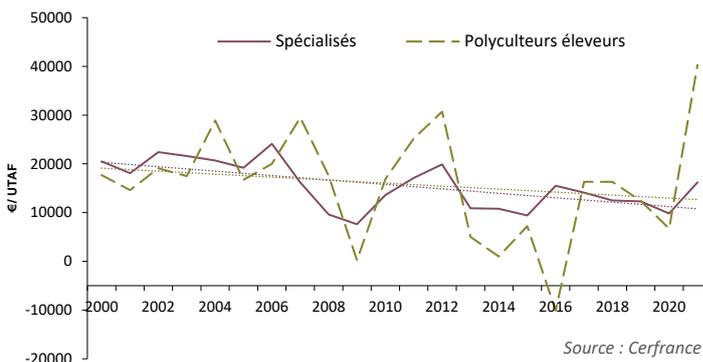
## Une année à contre-courant

Au-delà des fluctuations annuelles, les résultats économiques baissent tendanciellement depuis 20 ans, en particulier pour les polyculteurs éleveurs. Les niveaux historiques atteints par les résultats courants en 2021 s'écartent de cette tendance sans pour autant la retourner.

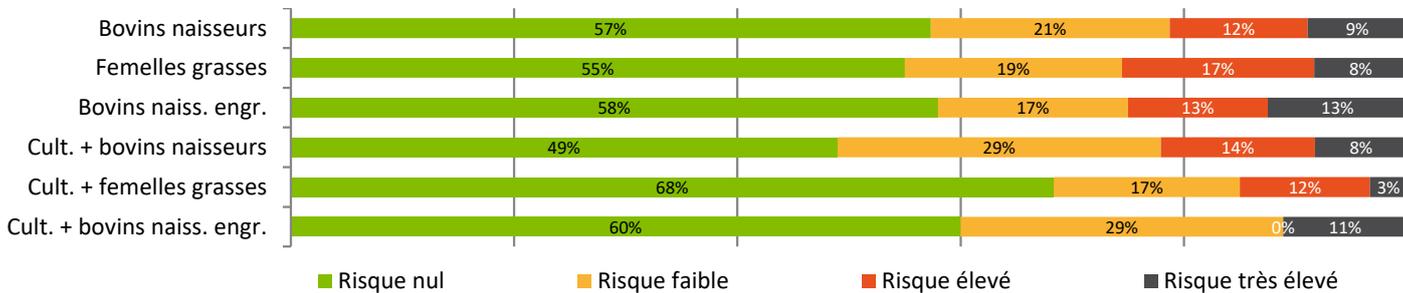
Cette inflexion est plus conjoncturelle que structurelle. Au fil des années et des renouvellements, les exploitations spécialisées ont privilégié la productivité du travail au détriment de la productivité de la surface et du niveau des charges.

Dans les années qui viennent, l'instabilité climatique, l'envolée du prix des matières premières et les incertitudes de la PAC 2023 risquent d'accroître les difficultés de la filière. Dans ce contexte incertain, la contractualisation des ventes, qui va se mettre en place progressivement à partir de cet été, apportera une visibilité bien venue.

La remontée des résultats courants en 2021 masque une tendance à la baisse depuis 20 ans : - 2,2 % par an en système spécialisé et - 1,6 % en système mixte (euros constants)



Répartition en fonction de la situation financière des élevages allaitants (Estimation 2021)



Lou DUBREUIL

## ZOOM

**Laurent  
CHOUBLEY**  
Éleveur-sélectionneur

« La génétique du troupeau est un axe de travail qui ne doit pas être négligé »

Installé depuis 1982, Laurent a créé un GAEC avec sa femme en 2008, avant que leurs fils ne les rejoignent. L'élevage compte 450 charolais inscrits au Herd Book sur 330 ha. Laurent, passionné de sélection, tient à maîtriser la génétique du troupeau. Il est engagé auprès du Herd Book Charolais et de la Fédération Charolaise de Côte-d'Or.

### Comment sélectionnez-vous votre cheptel ?

« Je fais prélever par une coopérative tous les taureaux présents sur la ferme et je stocke leur semence. A partir du 20 février, j'insémine les vaches. Je sélectionne sur le caractère, la conformation et le développement, sans perdre de vue l'aptitude au vêlage.

Je recherche un développement squelettique important capable de supporter une bonne masse musculaire avec une ossature sans excès. Cette recherche d'équilibre me permet de valoriser des vaches de réforme avec un poids carcasse moyen de 530 kg.

Le choix du taureau améliorateur est primordial : Ruby fût l'un d'eux. En service jusqu'à 11 ans, c'est exceptionnel ! »

### Qu'aimez-vous dans les concours ?

« Sur le concours il y a l'esprit compétiteur qui ressort un peu. On se taquine entre éleveurs, on fait des pronostics. C'est bien d'avoir un premier prix mais surtout, il faut vendre après. Le marché du « repro » est difficile aujourd'hui. Il en résulte quelques tensions parfois. Mais l'après concours est festif et finalement le plaisir de se retrouver l'emporte toujours.

Je respecte les concours car c'est une belle vitrine mais faut essayer de corriger les problèmes d'excès de soins qui cachent les réels potentiels des animaux. Il faudrait qu'on revienne plus à la réalité ».

Ruby, un taureau exceptionnel



Source : Gaec Choubley

Laurent et Christine Choubley et leur mur des Prix



Source : Gaec Choubley

M. et Mme Choubley et leurs deux fils au concours de Semur en Auxois 2021



Source : Gaec Choubley





# L'élevage d'ovins viande

## Un contexte favorable à la production

En 2021, les cours de l'agneau restent exceptionnellement élevés, sans être affectés par le redémarrage des importations (en moyenne 2 000 tonnes équivalent carcasse de plus par mois qu'en 2020). En Bourgogne-Franche-Comté, le prix moyen d'un agneau standard s'élève à 7,34 € / kgc, soit 8 % de plus que l'an dernier et 1,04 € / kgc de plus que la moyenne des 5 dernières années.

L'absence de sécheresse permet de reconstituer les stocks fourragers. Cependant les nombreux épisodes pluvieux compliquent les récoltes. La qualité hétérogène des fourrages nécessite d'acheter de l'aliment pour compléter les animaux.

Le recensement agricole 2020 renseigne sur l'évolution de la filière ovine en Bourgogne-Franche-Comté depuis 10 ans : les systèmes allaitants perdent près de 2 000 exploitations possédant des brebis allaitantes et 50 000 têtes. Les systèmes laitiers sont en augmentation (+ 85 exploitations), multipliant par trois le cheptel de brebis laitières (3 909 têtes).

Alors que l'environnement économique et sociétal semble favorable à la production ovine, des freins entravent sa reprise. La hausse du coût des matières premières pénalise l'économie du système ; la prédation questionne sur le sens du métier des éleveurs et pèse sur la dynamique du renouvellement des générations.

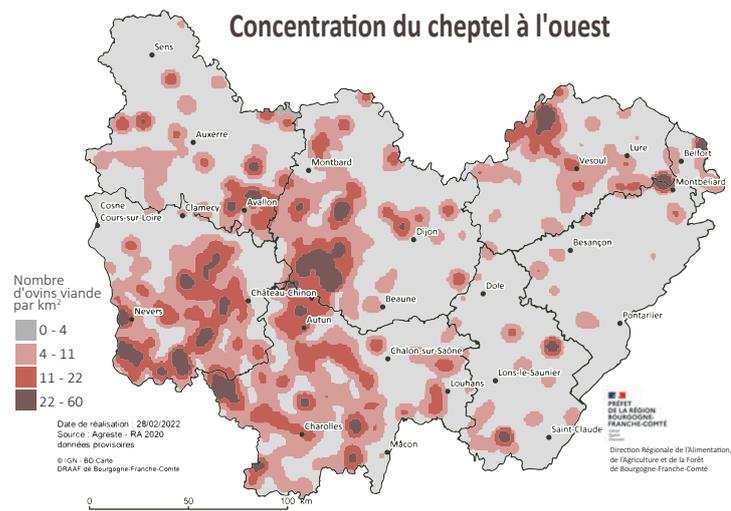


# ..... L'élevage d'ovins viande ..... .....

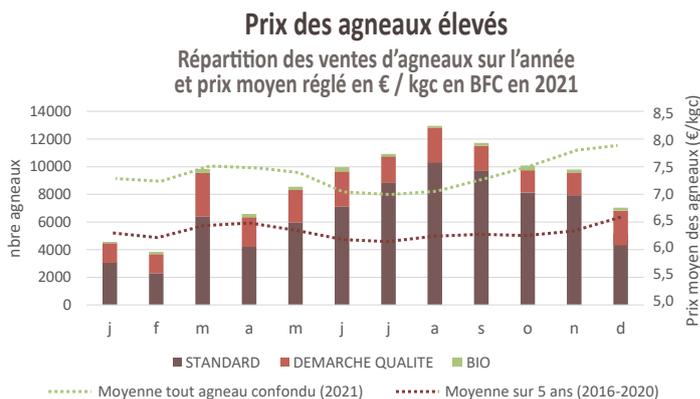
## Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / BDNI / DDT Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Cobevim, Feder, Gapac, Sicaforme, Sicarev Coop

## Des prix au plus haut

L'année 2021 est marquée par une forte hausse des prix, jusqu'à 8,3 € / kgc en fin d'année pour les agneaux en démarche qualité, un record absolu. En moyenne sur l'année, ces agneaux sont payés 7,36 € / kgc, contre 7,33 € / kgc pour les agneaux en agriculture biologique. Cette hausse des prix est également répercutée sur les animaux de réforme avec un prix moyen de 81,9 € par animal, dépassant les 100 € pour les brebis les plus lourdes et les plus en état.

Les prix de vente sont au plus haut, les conditions de travail s'améliorent. La majorité des français porte un regard positif sur l'élevage ovin, en particulier pour les services écosystémiques rendus. Tous les feux semblent être au vert pour inciter les jeunes à s'installer en élevage ovin !

Comme 2020, l'année 2021 se caractérise par une nette augmentation des indices de présence de loups en région, ainsi que des épisodes de prédation violents. Sur l'ensemble de la région, 758 ovins ont été tués ou blessés par un grand prédateur. Même si cela représente moins de 0,5 % du cheptel régional, l'impact est important. En effet, cette prédation ajoute une difficulté au métier d'éleveur dans un contexte de flambée des coûts des matières premières et de remise en question de la consommation de viande. Les pertes liées à la prédation ont des répercussions non négligeables sur le moral des éleveurs et de leur famille, qu'ils aient été prédatés ou non : quel sens donner à son métier lorsque ses animaux sont dévorés ?

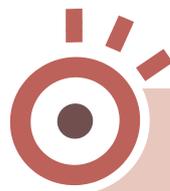
Une commission prédation a été mise en place au sein de la Chambre régionale d'agriculture afin de soutenir les éleveurs et de faire évoluer le plan loup aujourd'hui inadapté au contexte d'élevage en zone de bocage ou de plaine céréalière.

## La prédation croissante

	21	25	39	58	70	71	89	90	Total
Nombre de constats de prédation	31	16	54	13	16	91	16	1	222
dont conclusion Loup Non Exclu	18	4	1	3	10	65	12	0	113
dont conclusion Lynx Non Exclu	3	3	35	0	0	1	0	0	42
Nombre de victimes loup + lynx	94	24	1 +	11	82	463	30	0	766
	+ 4	+ 3	53	+ 0	+ 0	+ 1	+ 0	0	
dont ovins	93	21	0 +	11	82	461	30	0	758
	+ 4	+ 2	53	+ 0	+ 0	+ 1	+ 0	0	

Sources : DDT BFC, DREAL AuRA, DREAL BFC





## Ovins viande (échantillon Cerfrance)

67 exploitations (élevages plus nombreux dans la partie Bourgogne)

Élevages spécialisés : 97 ha, 1,49 UTA, 361 brebis

Élevages associés aux bovins viande :  
204 ha, 1,71 UTA, 448 brebis

Élevages associés aux grandes cultures :  
164 ha, 1,66 UTA, 312 brebis

Capital par UTAF en 2021 :  
251 400 € spécialisés, 564 500 € mixtes bovins,  
362 100 € mixtes cultures

Résultat courant par UTAF 2021 :  
14 400 € spécialisés, 24 800 € mixtes bovins,  
22 800 € mixtes cultures

### Des charges qui restent encore modérées

L'année 2021, faisant suite à trois années de sécheresse, marque la baisse des achats d'aliments. Les rendements fourragers sont dopés par le climat humide et les températures clémentes. Les systèmes spécialisés et mixtes bovins viande profitent de cette baisse des charges opérationnelles, alors que les mixtes grandes cultures connaissent les prémices de l'inflation sur les intrants. Globalement toutefois, les charges stagnent dans tous les systèmes malgré une augmentation du poste des carburants. Le ciseau produit-charges est particulièrement ouvert. Cette conjoncture favorable ne doit pas faire oublier qu'un retournement de situation est à prévoir.

### Des résultats qui augmentent sans atteindre des niveaux exceptionnels

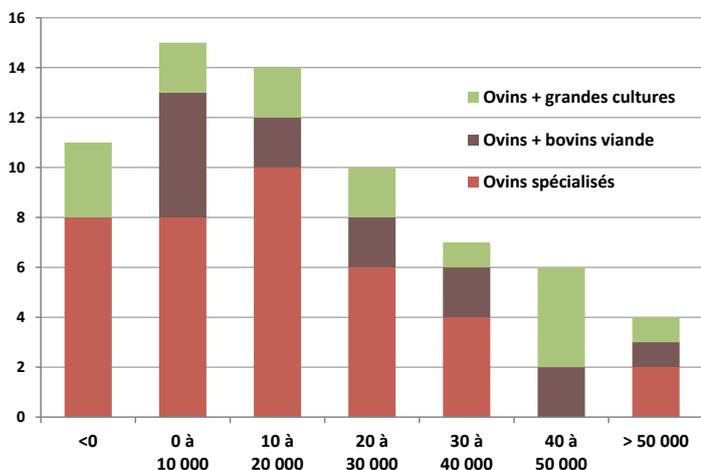
En 2021, les cours des ovins continuent leur progression du fait du déficit d'offre et atteignent des niveaux historiques. Grâce à un climat favorable, l'élevage ovin et ses systèmes associés profitent à la fois de l'effet rendement et de l'effet prix.

En spécialisés, la progression du produit est de 3,5 % et celle du résultat courant de 18 %. Cela ne permet pas d'atteindre des niveaux de résultat exceptionnels : 14 000 €/UTAF. Cette année encore, les élevages ne tirent que partiellement profit de la conjoncture particulièrement favorable. Toutefois, la reconstitution des stocks fourragers et des trésoreries est un atout pour faire face à d'éventuelles difficultés à venir.



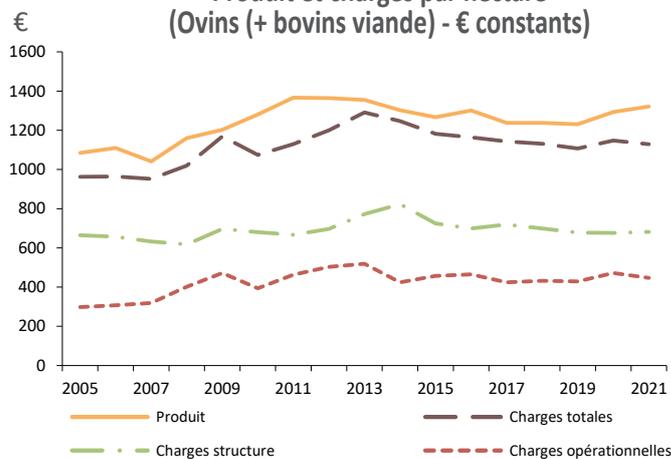
Alexandre SAUNIER

Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

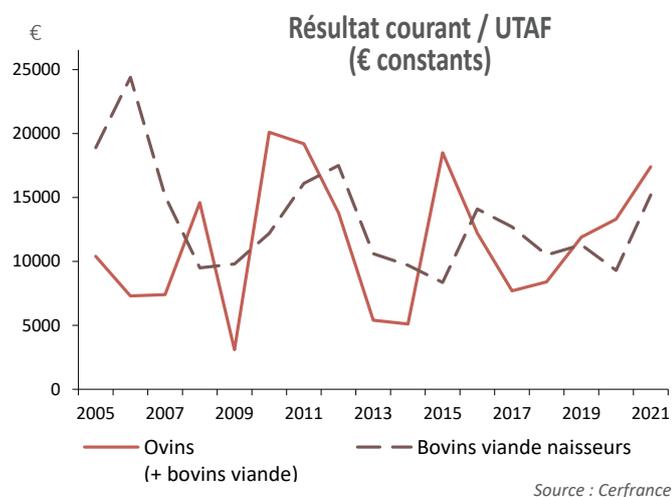
Produit et charges par hectare (Ovins (+ bovins viande) - € constants)



Source : Cerfrance

## Des revenus qui progressent selon la part de grandes cultures dans l'activité

Alors que l'augmentation de produit relative aux ovins et aux bovins n'est que de quelques pourcents (sur des niveaux, certes, plus élevés), celle des grandes cultures est plus fulgurante (+ 38 % à + 56 % selon le système). Les systèmes mixtes grandes cultures + ovins connaissent donc une progression de résultat courant spectaculaire et celui-ci dépasse celui des ovins spécialisés. On atteint les 23 000 € de résultat courant par UTAF. C'est la tendance inverse à celle constatée l'année dernière, où la part de grandes cultures avait pénalisé le revenu des exploitants.



## L'association aux bovins viande toujours intéressante

Les élevages ovins + bovins, de plus grande taille et plus exigeants en main d'œuvre, profitent d'un effet de synergie entre les deux troupeaux. Leur revenu reste supérieur d'une part à celui des éleveurs ovins spécialisés, d'autre part à celui des éleveurs bovins viande spécialisés.

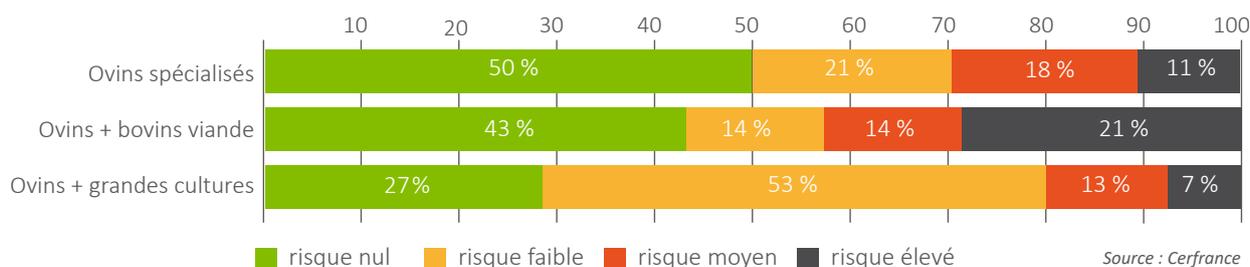
## Des revenus plus variables d'une exploitation à l'autre que d'un système à l'autre

Au-delà des différences moyennes entre systèmes, il y a une forte variabilité des résultats entre exploitations. Plus que le choix de la production, c'est sa maîtrise technique, l'efficacité des charges et le raisonnement des investissements qui sont déterminants.

## Des niveaux de fragilité financière encore marqués

Le niveau des risques financiers est aussi très variable d'une exploitation à l'autre. L'amélioration des revenus de 2021 contribue à renforcer les situations sans les bouleverser. Selon les orientations, il reste 20 à 40 % de situations fragiles.

## Situations financières : de nombreuses exploitations connaissent un risque fort



Ces résultats positifs ne doivent pas faire oublier les menaces qui pèsent sur la filière. La rentabilité de la production ovine, moyenne en 2021, risque d'être touchée par la flambée des charges en 2022.

ZOOM

Laëtitia  
PORA

« Mon travail a du sens, je fais quelque chose d'utile et de naturel »

Laëtitia Pora est installée en GAEC avec son conjoint Jérôme Jaillard à la ferme du Creuset à Neuville-les-Decize (58). Ils emploient 4 ETP et gèrent 83 hectares de prairies permanentes, 25 vaches montbéliardes et 350 brebis laitières lacaunes. Le lait est transformé dans leur fromagerie et le lactosérum est valorisé pour engraisser 140 porcs.

Laëtitia a débuté sa vie professionnelle en 2003 dans le négoce de taurillons, en tant que salariée d'une coopérative. Au fil des années, les cours de la viande ont diminué, ceux des céréales ont augmenté, les agriculteurs perdaient de l'argent et Laëtitia perdait le sens de son métier. Elle quitte la coopérative en 2008 et, après un détour de 13 ans par l'aménagement paysager et les travaux publics, l'envie d'être à son compte et d'avoir une activité qui lui corresponde pour les 20 prochaines années la poussent à revenir à ce qui l'a guidée en premier lieu vers l'agriculture : sa passion pour la nature et le vivant.

Les brebis apportent plusieurs avantages et donnent du sens au métier : « leur gabarit les rend faciles à gérer, elles pâturent beaucoup et permettent d'être à l'extérieur, dans la nature. C'est une production peu présente chez nous, il y a de la place économiquement. J'ai de la liberté pour faire ce que je veux comme type et comme quantité de fromages. »

Malgré le travail physique, les astreintes, la difficulté à se dégager du temps et la pression des emprunts, Laëtitia s'épanouit en cultivant le lien entre agriculture et patrimoine naturel : « On touche aux fondamentaux, faire exprimer la terre pour créer de l'alimentation ».



Crédits photos : Agathe CHEVALIER



# L'élevage de bovins lait de plaine

---

## Une campagne laitière difficile mais compensée par une reprise des prix de vente

Après deux campagnes fourragères particulièrement compliquées, les systèmes laitiers de plaine connaissent enfin une année pluvieuse... mais peut-être trop ! Les récoltes herbagères, comme celle du maïs ensilage, enregistrent des rendements records, mais de qualité souvent décevante. Faible productivité et coûts élevés en résultent.

La conjoncture économique compense ces difficultés techniques. Les cours des ingrédients beurre / poudre ne cessent de monter, la demande en produits laitiers est forte face à une offre de lait réduite. La tension sur les marchés mondial et national conforte le prix du lait. Le début de la hausse des intrants (aliments, engrais, carburant) est supportable, d'autant que les systèmes laitiers, souvent couplés à une sole en cultures importante, bénéficient de l'augmentation des cours des céréales.

Comme souvent, cette éclaircie n'est que passagère ! Une nette dégradation apparaît déjà avec l'envolée vertigineuse des cours des intrants en 2022. Les prix des céréales vont permettre de compenser les surcoûts d'engrais, mais le prix du lait connaîtra-t-il une hausse suffisamment importante pour compenser des coûts de production exceptionnellement élevés ?



# ..... L'élevage de bovins lait de plaine .....

## Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Contrôle laitier / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

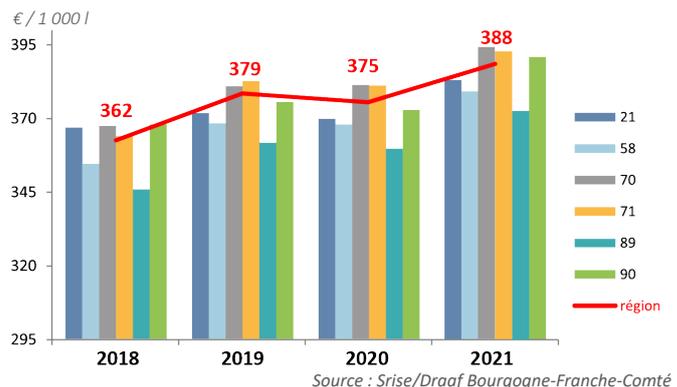
## L'augmentation des cheptels compense la faible productivité mais pas les cessations d'activité

Jamais la productivité laitière ne décolle réellement en 2021, un décrochement marqué apparaît même à l'automne et perdure tout l'hiver. La pénurie de fourrages, après deux années déficitaires, conduit souvent à des rations peu efficaces en début d'année. L'été particulièrement pluvieux dégrade la qualité des récoltes. Ainsi le rebond automnal ne se produit pas. Le prix du lait, en progression sur l'année, incite la plupart des élevages à consolider les effectifs. Cette tendance générale sur l'ensemble des départements de plaine permet un maintien des livraisons au niveau des exploitations, mais pas de la filière. La diminution du nombre de producteurs pèse ... et pourrait se poursuivre avec l'attrait des marges grandissantes de l'activité cultures. Les prix du lait et de la viande permettent néanmoins un très bon niveau de produit qui compense les augmentations du poste aliments en prix et quantité.

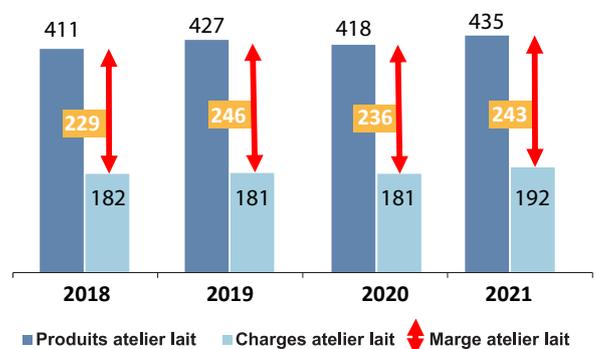
## Des systèmes fragilisés par l'envolée des cours des matières premières ?

2022 commence difficilement, avec des résultats de production qui se redressent lentement et une mise à l'herbe contrariée par la météo. En réaction aux déficits de livraison annoncés, le prix du lait se renforce, mais l'explosion des charges inquiète la filière. Carburant, engrais et aliments affichent des prix jamais vu auparavant. Les marges d'adaptation sont faibles.

## Une reprise du prix du lait, après la stagnation de 2020



## Une marge brute tirée par le prix du lait, malgré des charges déjà très élevées (€ / 1 000 l)



## Volume de lait produit : un deuxième semestre 2021 très difficile en Bourgogne-Franche-Comté

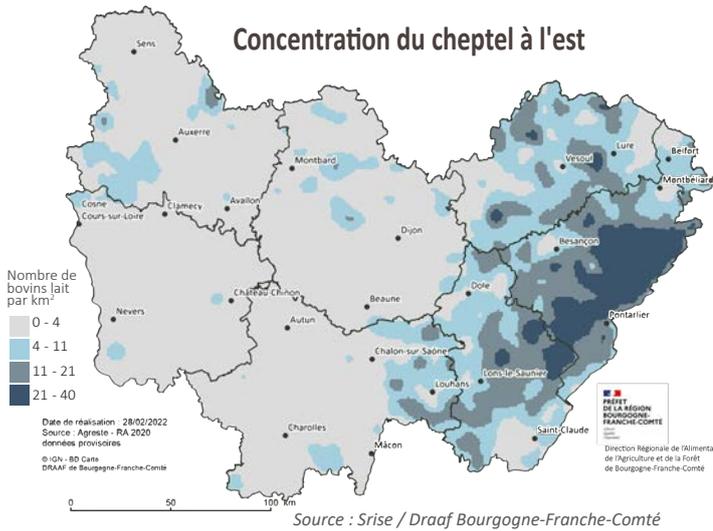


## Une baisse de la productivité générale amplifiée par l'érosion continue du nombre de producteurs

	Lait (kg / VL)	Évol. (kg)	Nb VL	Évol. (%)	Nb livreurs	Évol. (%)	Livraison (millions)	Évol. (%)
Côte-d'Or	7 361	-186	78,3	+2	168	-5%	85	-5%
Nièvre	7 308	-224	76,3	+3	33	-6%	17	-5%
Haute-Saône	7 498	-60	70,6	+2	640	-4%	292	-5%
Saône-et-Loire	7 461	-287	77,5	+4	239	-7%	119	-4%
Yonne	8 087	-216	83,8	+3	148	-6%	88	-7%
Territoire de Belfort	7 571	-288	78,2	+1	64	-2%	31	-2%
<b>Zone de plaine BFC</b>	<b>7 530</b>	<b>-157</b>	<b>75,1</b>	<b>+2</b>	<b>1 292</b>	<b>-5%</b>	<b>632</b>	<b>-5%</b>

Sources : Conseils Élevages, données EDE, Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté

# ..... L'élevage de bovins lait de plaine .....



## Bovins lait de plaine\* (échantillon Cerfrance)

598 exploitations  
 169 ha de SAU  
 2,28 UMO  
 75 vaches laitières  
 520 200 litres de lait vendus  
 28 200 € de résultat courant / UTAF en 2021

\* Lait de plaine : lait hors AOP massif jurassien

## Un résultat courant en progression

Critères de rentabilité	2019	2020	2021
<b>Produit brut total / ha de SAU</b>	2 254 €	2 153 €	2 270 €
<b>Dont aides découplées à la production / ha</b>	224 €	215 €	215 €
<b>Excédent brut d'exploitation / produit brut</b>	28 %	28 %	30 %
<b>Résultat Courant / UTAF</b>	22 100 €	21 077 €	28 284 €

Source : Cerfrance

## Depuis 2018, embellie du prix du lait

Après avoir fortement progressé en 2020, le volume de lait vendu se stabilise en 2021. Dans l'ensemble des secteurs de la région, le produit lait augmente grâce à la hausse du prix du lait. Le produit moyen de la vente de lait s'accroît de 7 k€ sur la région.

Le produit global des exploitations laitières de la plaine sur la Bourgogne-Franche-Comté atteint 383 k€, soit 2 270 € / ha.

La belle évolution des prix de vente des cultures, combinée au prix du lait, rééquilibre les pertes subies par l'atelier cultures sur les années précédentes.

Une fois encore les exploitations composent avec une météo compliquée et une augmentation des prix (de l'énergie, des engrais, de l'aliment...).

## Une stratégie prudente pour anticiper les aléas à venir

Les exploitants semblent tirer des enseignements des années de crise récente : les investissements se stabilisent à 85 k€, permettant au revenu disponible d'augmenter de 25 %. Il faudrait stabiliser à ce niveau afin de dégager de la trésorerie et anticiper le retournement de conjoncture.

La maîtrise des charges opérationnelles permet de développer la rentabilité des exploitations (EBE / Produit), qui atteint 30 %. Elle progresse de 2 % par rapport à 2020.

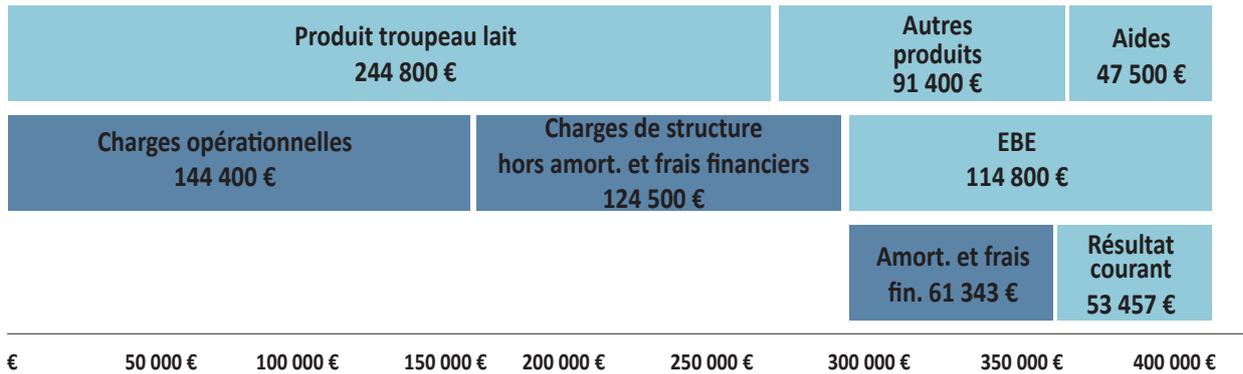
L'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen atteint 114 800 €. Une petite moitié de l'EBE (46 %) sert à respecter les engagements financiers et payer les frais des emprunts à court terme. Le reste (32 700 € / UTAF) doit permettre de subvenir aux besoins privés des exploitants et conserver une marge de sécurité, voire autofinancer de nouveaux investissements (dont le foncier, considéré comme patrimoine privé).



Galacsy

# ..... L'élevage de bovins lait de plaine .....

## Construction du résultat courant systèmes laitiers en 2021



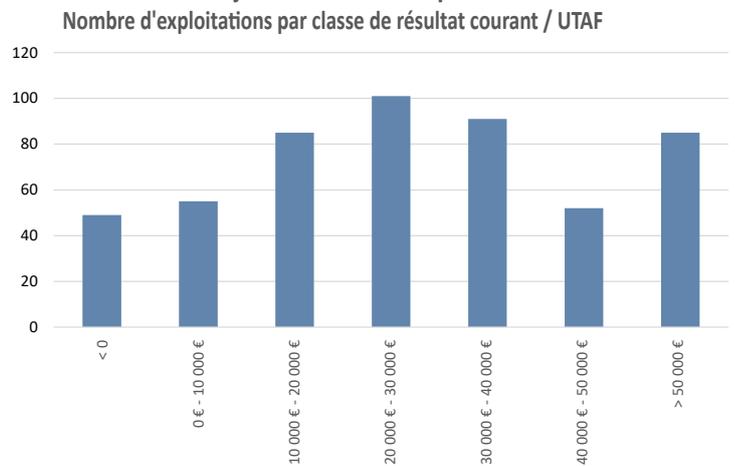
Source : Cerfrance

### Des situations assainies

Le résultat courant / UTAF des exploitations se conforte en moyenne entre 2020 et 2021. Toutefois les écarts se creusent : le nombre d'exploitations avec un résultat courant par UTAF supérieur à 50 k€ progresse de 51 %, mais 36 % des exploitations dégagent toujours moins de 20 k€ de résultat par UTAF.

Plus de la moitié des exploitations laitières de la région (hors AOP du massif jurassien) sont solides financièrement et presque les trois quarts des exploitations présentent une situation saine. Cela s'explique par l'effet combiné de la maîtrise des charges et la progression des autres produits.

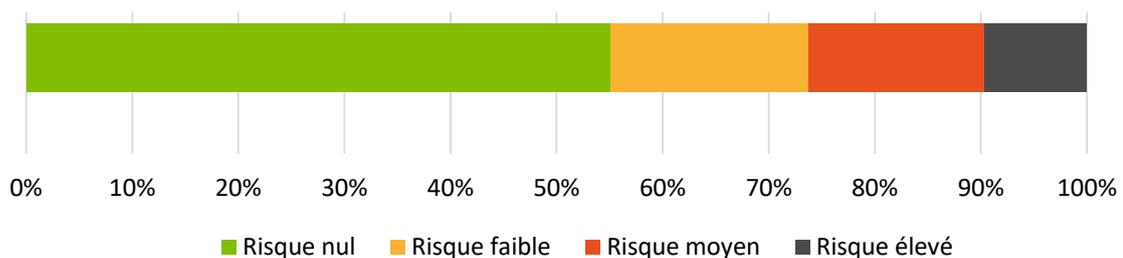
### Des résultats hétérogènes, même en période de bonne conjoncture économique



Source : Cerfrance

### Des exploitations majoritairement saines financièrement

Répartition des exploitations en fonction de leur situation financière



Source : Cerfrance



Galaxy

ZOOM

Franck et Stéphane  
B L A N D I N

Travailler entre frères,  
ça donne une force  
exceptionnelle



Franck et Stéphane Blandin sont installés sur 178 ha dont 15 ha de cultures de vente. Ils élèvent 82 vaches laitières et produisent 570 000 litres de lait sous cahier des charges IGP Gruyère.

« La ferme a été créée par notre grand-père, il s'agissait d'une agriculture alimentaire. Puis elle a été reprise par nos parents dans les années 70. Nous avons eu un parcours professionnel salarié avant de nous installer, mais nous avons toujours travaillé sur la ferme. Depuis notre installation (Franck en 2008 et Stéphane en 2014), nous avons considérablement développé et modernisé l'exploitation.

Nous avons choisi ce travail par passion et nous n'avons jamais compté nos heures. Nous sommes fiers des améliorations techniques apportées, mais aussi d'avoir nettement amélioré les conditions de travail : jusqu'en 2014 on travaillait encore en stalle entravée au pipeline.

Travailler entre frères, cela donne une force exceptionnelle face aux difficultés. Par exemple, au moment d'investir dans un bâtiment : il faut composer avec les contraintes administratives, changer la méthode de fonctionnement et accepter du coup de prendre des risques... On échange beaucoup et ça permet d'avancer.

Aujourd'hui, nous vivons correctement de notre travail et nous nous soutenons mutuellement. Cela rend acceptables les astreintes quotidiennes.

Nous avons toujours eu le souci de produire de la qualité, de faire une agriculture nourricière. Aujourd'hui, nous sommes fiers d'être entrés dans l'IGP Gruyère de France. Ça nous permet de vivre correctement et d'être régulièrement félicités. Ça fait plaisir que notre travail soit reconnu ! »





# L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien

---

## Enfin une conjoncture technique et économique de bon niveau

Après deux années fourragères successives particulièrement difficiles, les producteurs du massif jurassien retrouvent enfin des conditions plus favorables. Pâturage et récoltes sont quantitativement très satisfaisants. Ces conditions permettent une reprise de production, répondant au besoin de la filière. La crise COVID et ses impacts éventuels sur les ventes semblent oubliés. Les confinements n'ont finalement pas eu d'effet négatif sur la consommation. Au contraire, la demande s'est accrue ! Recherche de plaisir culinaire, compensation face aux fermetures des restaurants... ? Toujours est-il que la consommation de fromage AOP et de raclette a connu un rebond réel. L'ensemble de la filière se consolide, productions fromagères et prix du lait progressent, permettant aux éleveurs de faire face au début de l'augmentation des charges.

La guerre en Ukraine et l'explosion des prix des matières premières inquiètent néanmoins particulièrement, avec des impacts vraisemblablement très lourds sur les coûts de production. Le prix du lait pourra-t-il encore se consolider suffisamment pour préserver la rémunération des producteurs ?

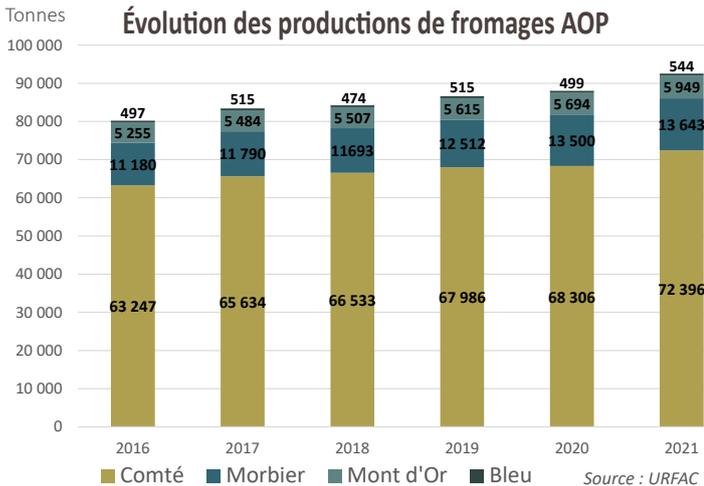


# •• L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ••

## Les chiffres de la filière



Sources : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance



## ... mais très dépendants des cours des intrants

Ces systèmes très spécialisés, basés sur la valorisation herbagère, restent très sensibles à la conjoncture extérieure. Bien que plafonnés, les apports de concentrés sont importants et essentiellement achetés à l'extérieur. La culture des céréales a souvent été réduite pour assurer l'autonomie fourragère. La forte hausse des cours, qui s'amplifie en 2022, va donc impacter lourdement le poste de charges. Les marges de manœuvre sont étroites : réimplanter des céréales (quand l'altitude le permet) au risque de réduire la sécurité du système fourrager ?

## Des systèmes d'exploitation étroitement liés aux conditions herbagères...

L'évolution des productions fromagères de plus de 5 % en 2021 reflète le dynamisme et la réactivité de la filière. Après les limitations provisoires de volume en 2020 et face au retour rapide d'une demande en hausse, la filière sait accroître ses volumes : augmentation moyenne des troupeaux (1 à 2 vaches), reprise de productivité par la valorisation d'une bonne année de pâturage, accueil de nouveaux producteurs.

## Prix de revient aux 1 000 litres record pour les systèmes AOP de Franche-Comté

	Plaine spécialisée lait (France)	Plaine polyculture élevage (France)	Montagne hors AOP (France)	Montagne AOP Franche-Comté
Productivité MO (L / UMO lait)	356 000	416 000	217 000	178 000
Coût de production total (€ / 1000 L)	471	447	650	835
dont mécanisation	95	93	126	186
dont achat d'aliments	69	75	98	106
Prix de revient (€ / 1000 L base 2 SMIC)	366	351	464	614

Source : Inosys Réseaux d'Élevage année 2020

Ce tableau présente les chiffres moyens des exploitations suivies dans le dispositif Inosys Réseau d'Élevage. Ce sont donc des résultats nationaux qui permettent de positionner les exploitations de la filière AOP de Franche-Comté vis-à-vis des exploitations des grands systèmes laitiers Français.

## Des systèmes plus fragiles qu'ils n'y paraissent

Les coûts de production sont très élevés, en lien avec une productivité modérée et des investissements lourds (postes bâtiment et mécanisation). Tout dérapage pourrait donc peser, l'écart entre prix perçu et prix de revient étant réduit. L'abondance des stocks de foin pourrait permettre de limiter la fertilisation minérale, dont le prix est exorbitant. Cependant, une pluviométrie très faible en début d'année et une pullulation de campagnols dans de nombreux secteurs entament fortement le potentiel des prairies.

## Cheptel et productivité laitière en hausse

	Lait / VL kg		Nombre VL / troupeau		Évolution lait produit
	2020	2021	2020	2021	
Doubs	7207	<b>7271</b>	57	57,9	<b>+ 2 %</b>
Jura	6924	<b>6965</b>	57	59	<b>+ 4 %</b>

Sources : EVAJURA et CEL 25-90

# •• L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ••



## Lait AOP du massif jurassien (échantillon Cerfrance)

- 1 362** exploitations
- 113** ha de SAU moyenne
- 105** ha de surface fourragère soit 93 % de la SAU
- 58** vaches laitières permettent de produire 375 000 litres de lait.
- 2,02** UMO en moyenne (dont 1,7 UTAF)
- 31 304** € de résultat courant / UTAF en 2021

### Une collecte de lait AOP à contre-courant du lait conventionnel

L'année pluvieuse et les températures en dessous de la moyenne permettent de réussir une année fourragère intéressante en volume. Le pâturage se déroule correctement et les récoltes, bien que perturbées sur le secteur montagneux, remplissent les hangars à foin, mais avec un fourrage de moins bonne qualité que ceux de l'hiver 2020 / 2021. Les vaches laitières du secteur AOP profitent de cette manne fourragère. La collecte de lait, après avoir progressé de 3,2 % jusqu'en octobre 2021, chute sur les 2 derniers mois de l'année, clôturant tout de même sur une progression annuelle de 1,5 %.

### Évolution des livraisons de lait AOP de 2019 à 2021



Source : SRISE DRAAF

### Le prix du lait AOP s'affirme à la hausse

C'est désormais régulier, le prix du lait AOP du massif jurassien affiche une hausse d'année en année. La bonne tenue des ventes du marché du Comté permet à la Moyenne Pondérée Nationale une hausse mensuelle (La MPN sert de base de fixation du prix de vente du Comté). 2021 ne dément pas cette vision avec une revalorisation de 5 % par rapport à 2020. Le prix moyen annuel s'affiche à 610 € / 1000 L pour 2021 (580 € / 1000 L en 2020).

Moyenne pondérée des 12 mois précédents (en € / 1 000 l)	2019	2020	2021
Janvier	551 €	567 €	586 €
Juin	560 €	573 €	600 €
Octobre	564 €	578 €	609 €

Source : Agreste - Enquêtes Annuelles Laitières, Enquête Mensuelle Laitière



Pierre-Emmanuel BELOT

# •• L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ••

## Les coûts de production repartent à la hausse

La stabilisation des coûts de production constatée en 2020 aura été de très courte durée. Le coût des aliments concentrés entame une hausse à partir de mai 2021. Les répercussions sont importantes car ces aliments, achetés ou issus de l'exploitation, pèsent pour la moitié des charges opérationnelles.

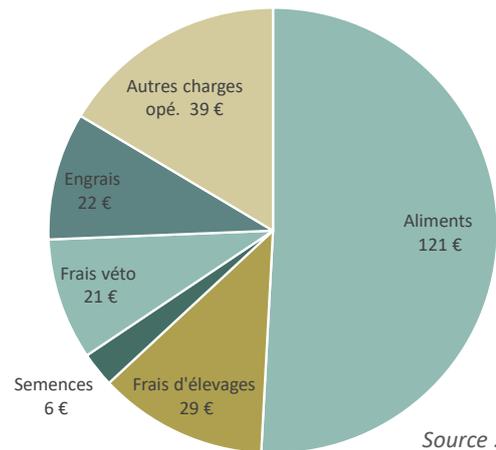
Les charges de structure progressent aussi, mais d'un niveau moindre. La hausse de l'énergie est bien présente sur les exploitations mais agit réellement depuis l'automne. Elle aura plus d'incidence pour l'année 2022. Les frais de mécanisation et de modernisation des bâtiments continuent leur progression.

### Reprise de l'augmentation des charges opérationnelles

En € / 1 000 litres	2020	Estimation 2021
Total charges courantes	699 €	704 €
Charges opérationnelles	235 €	238 €
<i>dont aliments</i>	110 €	121 €
Charges de structure	464 €	466 €
<i>dont frais de mécanisation</i>	173 €	177 €
<i>dont amortissements des constructions</i>	71 €	74 €

Source : Cerfrance

### Répartition des charges opérationnelles (€ / 1 000 L)



Source : Cerfrance

### Un niveau de revenu convenable ?

Bien que les charges augmentent, la hausse du prix du lait AOP permet d'absorber celle des coûts. En atteignant 31 304 € / UTAF, le résultat courant évolue de + 3 % par rapport à 2020. Mais cette moyenne cache aussi des entreprises en difficulté. En effet, 12 % des entreprises de l'échantillon dégagent un résultat courant / UTAF inférieur à 10 000 €, voire négatif.

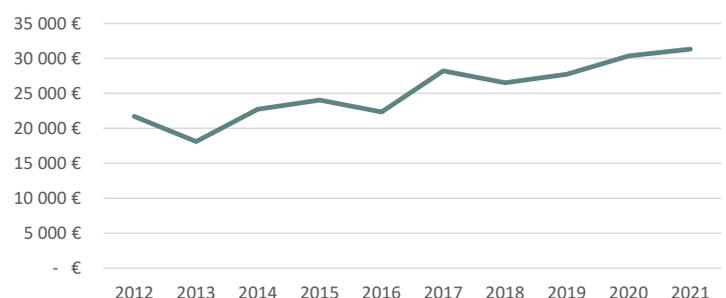
A l'aube d'une forte hausse des matières premières, il est plus que nécessaire de maîtriser les coûts de production. La consommation des fromages AOP, remarquablement dynamique pendant la crise sanitaire de 2020, risque d'être touchée par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs en 2022.

### 3% de hausse de revenu pour 2021

CRITÈRES DE RENTABILITÉ	2020	Estimation 2021
Produit brut total / ha de SAU	2 680 €	2 822 €
<i>Dont aides découplées</i>	217 €	217 €
Excédent brut d'exploitation / ha de SAU	1 072 €	1 127 €
<i>EBE % Produit brut</i>	40 %	40 %
Résultat courant / UTAF	30 360 €	31 304 €

Source : Cerfrance

### Hausse régulière du résultat courant / UTAF (€ constants)



Source : Cerfrance



Pierre-Emmanuel BELOT

# •• L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien ••

## ZOOM

### Vincent MARESCHAL

« S'impliquer pour garder  
la liberté de décision »

Vincent Mareschal, 47 ans, exerce le métier d'agriculteur avec son frère au sein d'un GAEC depuis 1999, à Gevesin (25). Leur production laitière est transformée en Comté à la Fruitière des Plateaux d'Amancey située à Fertans.

« Ma motivation pour exercer mon métier au sein du GAEC est de maintenir et transmettre dans la continuité l'exploitation familiale. Depuis 2013, je suis président de la Fruitière. Cette coopérative regroupe 22 exploitations et transforme 7,8 millions de litres de lait. Elle emploie 7 salariés pour la fabrication et 4 salariés dans le magasin ».

**Nous voulons rester maître de nos avenir professionnels.**

« Notre investissement important en temps pour la gestion des structures est rendu possible par un travail collectif de plusieurs agriculteurs composant le conseil d'administration de la coopérative. Ce conseil d'administration prend toutes les décisions.

C'est capital de nous impliquer au sein de la filière, pour ne pas laisser la gérance à des grosses entreprises. Si nous, agriculteurs, nous ne nous impliquons pas, les affineurs trouveront des directeurs et nous n'aurons plus le choix des décisions ».

**Il est essentiel que chaque producteur se sente bien au sein de la coopérative.**

« Pour ma part, je motive les producteurs en déléguant certaines tâches et en instaurant une bonne convivialité. Il est impératif de motiver et d'impliquer les jeunes agriculteurs dans la filière car demain, ce seront eux les gérants ».



MEDIASNG



Thierry PERRAUDIN



# L'élevage caprin

## Une filière qui va bien

En 2021, le démarrage de la production laitière est perturbé par le printemps humide qui oblige à rentrer fréquemment les animaux. La récolte des fourrages, qui habituellement mobilise une huitaine de jours, s'avère épuisante pour les éleveurs car elle s'étale dans le temps, de mai à septembre. Les conditions climatiques déplorables entraînent une forte hétérogénéité de la qualité, qui pourrait freiner le volume de lait produit en 2022, comme les médiocres fourrages 2020 pèsent sur la quantité produite en 2021.

Malgré tout, la filière connaît une dynamique positive, avec une commercialisation à flux tendus et un prix du lait orienté à la hausse. Elle recherche de nouveaux producteurs pour répondre à la demande des affineurs et des laiteries, notamment en lait bio.

Si la région a perdu 17 % de ses exploitations caprines entre 2010 et 2020, le cheptel régional, en revanche, reste quasi-stable, car la taille moyenne des troupeaux augmente de 20 %.

Les candidats à l'installation montrent un engouement pour cette production, avec une envie forte de revenir en territoire rural. Certains sautent le pas pour une reconversion professionnelle, à l'image des stagiaires BPREA caprins de Davayé.

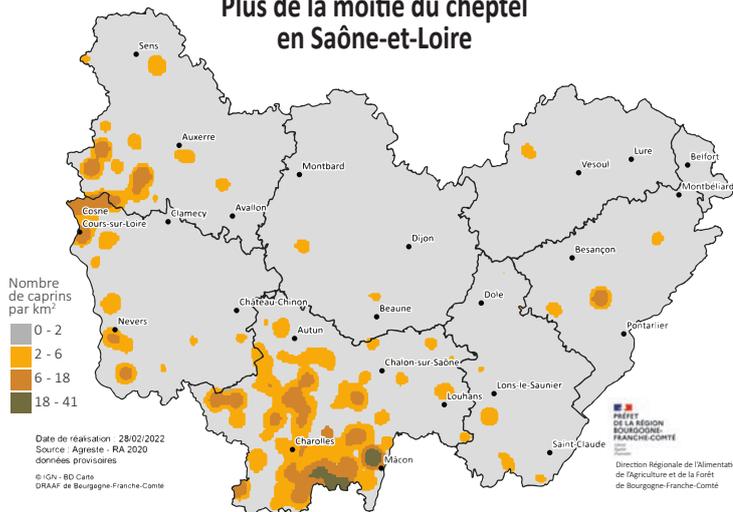


## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / CRA BFC / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

### Plus de la moitié du cheptel en Saône-et-Loire



Source : Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté

La **Nièvre** détient les plus gros élevages. En 2014, EURIAL a stoppé sa collecte, provoquant la cessation d'activité de 4 gros élevages laitiers. Ainsi la taille moyenne des troupeaux a diminué. Les grosses structures à reprendre ne correspondent pas au souhait des candidats à l'installation, qui préfèrent repartir de zéro avec de petits troupeaux.

**L'Yonne** et la **Côte-d'Or** enregistrent des dynamiques positives. Entre 2010 et 2020, la Côte-d'Or a vu son nombre d'exploitations caprines plus que doubler. Il s'agit d'installations sur des structures plutôt petites.

Le **Jura**, département franc-comtois comptant historiquement le plus de fermes caprines, enregistre moins d'installations. Des ateliers s'implantent ou s'agrandissent en **Haute-Saône** et dans le **Doubs** pour répondre à la forte consommation des transfrontaliers. Le nombre d'exploitations tend à diminuer, mais la taille moyenne des troupeaux augmente. Il s'agit souvent d'installations hors-sol. En Haute-Saône, les structures qui voient le jour sont majoritairement très petites, parfois en complément d'un atelier céréales. En Franche-Comté, il n'existe pas de collecte laitière, la production est transformée à la ferme et généralement commercialisée en magasins de producteurs, dans les fruitières, sur les marchés et auprès des restaurateurs.

## Recensement agricole 2020 : des évolutions différentes selon les départements

La **Saône-et-Loire** se détache nettement, détenant près de 54 % des exploitations et 56 % des chèvres. L'effectif total ne varie pas, mais le nombre d'exploitations chute de 26 %. La taille moyenne des troupeaux augmente de 34 %. Historiquement, les fermes possédaient 10 à 15 chèvres à côté des bovins allaitants. Ces systèmes mixtes ont tendance à disparaître.

### Stabilité du cheptel régional entre 2010 et 2020

Département	Nombre exploitations 2020	2020 /2010	Cheptel chèvres total 2020	2020 /2010	Cheptel chèvres moyen 2020	2020 /2010
21	26	+ 53 %	1 051	+ 79 %	40	+ 14 %
25	20	- 13 %	1 172	+ 19 %	59	+ 37 %
39	29	- 12 %	1 490	+ 4 %	51	+ 19 %
58	35	- 22 %	4 103	- 27 %	117	- 6 %
70	24	+ 4 %	886	- 7 %	37	- 10 %
71	199	- 26 %	16 377	0 %	82	+ 34 %
89	36	+ 6 %	3 917	20 %	109	+ 14 %
90	2	- 67 %	104	- 53 %	52	+ 41 %
BFC	371	- 17 %	29 100	- 1 %	78	+ 20 %

Exploitations ayant plus de 10 chèvres

Sources : Agreste - Recensement agricole 2020 (données provisoires) + RA 2010



## Élevage caprin (échantillon Cerfrance)

**24** exploitations en transformation fromagère

Le produit caprin représente 92 % du produit des activités

**2,47** UMO dont 1,75 UTAF

SAU de **36** ha, dont 32 ha de surface fourragère

**113** chèvres en moyenne

**16 000** € de résultat courant / UTAF en 2021

### Érosion du revenu sous la pression des charges

La demande en fromages ne cesse de croître, mais la production n'augmente pas aussi rapidement. La production laitière et la transformation sont compliquées par le printemps 2021 pluvieux.

Le résultat 2021 est sous pression des charges d'aliment, avec l'effet de la sécheresse 2020 sur l'hiver 2020 / 2021 et des hausses de prix à partir du printemps 2021. Ces élevages n'ont pas bénéficié d'aides sécheresse, leur revenu théorique étant trop élevé.

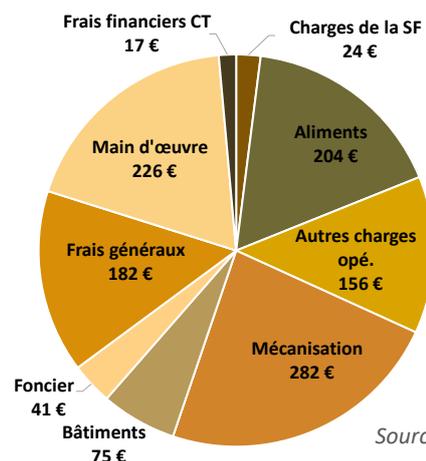
Le produit, bien qu'en croissance de 2 %, peine à compenser l'évolution des charges engagées. En effet, les producteurs craignent souvent d'augmenter leurs prix.

Ainsi, le résultat diminue de 3,5 % pour se situer à 16 000 € / UTAF. Notre échantillon s'étoffe de nouvelles exploitations plus efficaces sur le coût de production, avec une meilleure rentabilité. C'est de bon augure pour l'avenir de la filière.

### Les clés pour valoriser sa production

**Première étape : connaître son prix de revient**

**1 208 € de charges / chèvre**  
(producteurs de fromages, estimation 2021)



Source : Cerfrance

### Calcul du prix de revient par chèvre

Charges opérationnelles	385 €
+ Charges de structure	823 €
+ Rémunération de la MO*	425 €
= Coût de production	1 632 €
- Primes et autres produits	- 292 €
= Prix de revient	1 340 €

\*La rémunération de la main d'œuvre familiale est calculée sur la base d'1,5 smic  
Source : Cerfrance



La France Agricole

Sur la base d'une moyenne régionale à 700 litres par chèvre, le litre de lait est valorisé à 1,90 €. C'est le minimum à atteindre pour rémunérer correctement son travail.

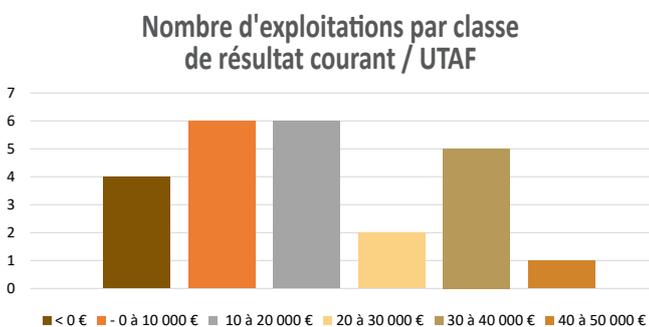
**Seconde étape : connaître et valoriser la valeur immatérielle de son produit**

Au-delà d'un fromage, les producteurs vendent une somme d'éléments qui différencient leur produit :

- une qualité organoleptique particulière, un savoir-faire, une largeur de gamme,
- le récit d'une histoire (personnelle, sur le produit, sur la ferme), allant parfois jusqu'à une certaine théâtralisation,
- des convictions, une philosophie propre de conduite de la ferme,
- une AOP, du bio ou un terroir.

Le consommateur achète un produit et une histoire. Cette valeur est sous-estimée, voire ignorée, par les producteurs. Il est possible d'ajouter jusqu'à 20 % au prix de revient pour valoriser ces aspects immatériels.

**Des résultats toujours hétérogènes, malgré des débouchés dynamiques**



Source : Cerfrance

Les différences de revenu s'expliquent par une valorisation du litre de lait très variable (orientation affineur ou vente directe, prix de vente, innovation dans la gamme). Une grande hétérogénéité dans les charges et la productivité du troupeau amplifient encore le phénomène.

**Une quantité de lait par chèvre inférieure à la moyenne nationale**

La quantité de lait par chèvre avoisine 700 litres. Ce faible niveau est dû à l'orientation de la filière régionale vers la production de fromages fermiers. La moyenne nationale est proche de 950 litres par chèvre. 95 % des élevages sont localisés dans l'ouest de la France en système hors-sol, avec une alimentation très maîtrisée et une génétique pointue.

En Bourgogne-Franche-Comté, l'importance du pâturage rend les systèmes plus sensibles aux aléas de la météo. Les producteurs, accaparés par la fabrication et la commercialisation, sont moins spécialisés en élevage. De ce fait, les éleveurs en difficulté ne produisent souvent pas assez de lait et restent en deçà des prévisionnels établis avant l'installation. Le taux de pénétration des appuis techniques est peu élevé et les éleveurs sont peu disponibles pour l'échange technique et la formation.



Claudine BORNUA

ZOOM

CFPPA de  
DAVAYÉ

“ Trouver du sens dans  
ce que nous faisons ”

Le CFPPA de Davayé en Saône-et-Loire dispense une formation BPREA spécialisé caprins. La promotion 2021-2022 compte 21 stagiaires, âgés de 21 à 55 ans, issus de secteurs d'activités variés : spectacle, BTP, social, juridique, mécanique agricole, agronomie, administration, plomberie, commercial, informatique, secrétariat.

Les plus jeunes sortent à peine des études, les autres aspirent à une reconversion professionnelle. Seulement un tiers de la promotion dit avoir des parents ou grands-parents agriculteurs. Les trois quarts sont des femmes.

Si leurs origines sont diverses, leurs motivations se rejoignent le plus souvent. L'ensemble des stagiaires témoigne d'un fort attrait pour l'agriculture, la vie auprès de la nature et des animaux, un retour à des valeurs authentiques et la fierté d'un travail respectueux de l'écologie. Pour certains, la crise sanitaire a permis de tester le travail de chevrier à travers une expérience de woofing. « L'envie d'entreprendre, d'être maître de ses décisions, même avec les aléas, » est aussi un marqueur fort dans le groupe.

« L'envie d'être paysan »

Les stagiaires recherchent avant tout un sens à leur métier et, plus largement, à leur vie. « Dans cette salle, il y a des gens qui ont pris des décisions pour changer de vie ». Et les regards sur l'agriculture changent : ainsi cette jeune femme qui déclare avoir reçu des encouragements de son entourage pour sa reconversion, tandis que d'autres expliquent revenir à ce métier après en avoir été détournés au moment de l'orientation par leur famille, il y a quelques années.



Sophie DUBREUIL

Les stagiaires du BPREA caprins, promotion 2021 – 2022, CFPPA Davayé, avec leur formateur Aurélien Beyeklian



Sophie DUBREUIL



# Les activités équinnes



## Le rebond après la crise sanitaire

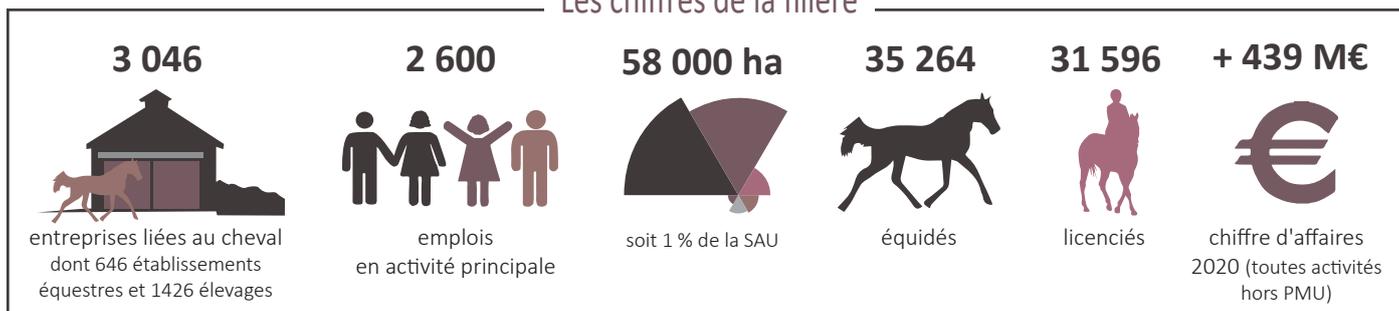
L'année 2021 débute dans l'inquiétude avec une épidémie de rhinopneumonie équine imposant un temps d'arrêt aux sports équestres. Elle reste tout de même marquée positivement par un rebond de la filière suite à la crise COVID : marchés actifs, augmentation du nombre de licenciés FFE, maintien des naissances et des saillies. Souhaitons que ces dynamiques se pérennisent en 2022 et sur le long terme...

La filière voit son statut agricole constamment remis en question, comme le démontrent les âpres négociations concernant la place des équidés dans la nouvelle PAC et notamment les mesures non surfaciques du second pilier. Les professionnels de la filière travaillent sur les adaptations nécessaires des exploitations aux changements à venir : le renouvellement des générations, le climat et la prise en compte du bien-être animal.



# Les activités équinés

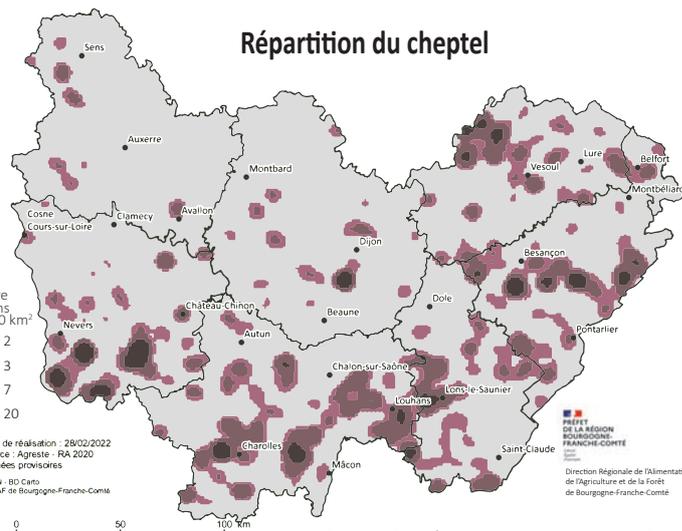
## Les chiffres de la filière



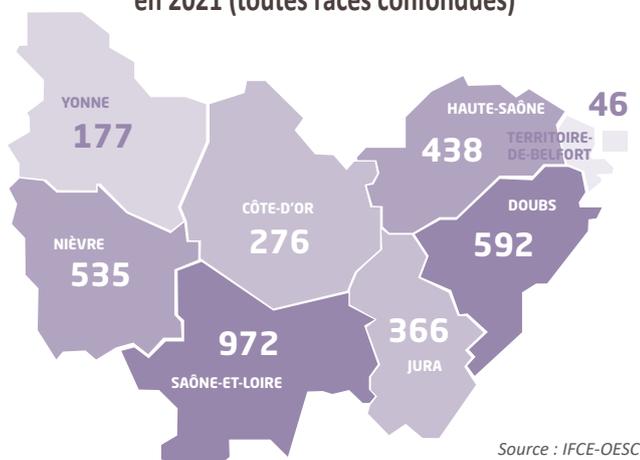
Sources : Observatoire Economique Filière Cheval BFC 2019 / Agreste 2020/2021 / IFCE-OESC 2020/2021

## Production en baisse en Bourgogne-Franche-Comté

Après une légère augmentation en 2020, les naissances d'équidés sont globalement en baisse (- 2,7 %) en 2021. La production est en recul toutes races confondues, exceptés les chevaux de selle qui enregistrent une légère augmentation de 1 %. Ces tendances sont similaires à celles constatées au niveau national avec une baisse des naissances toutes races confondues de 3 %. Les plus gros bassins de production restent le Doubs pour les chevaux de trait, la Saône-et-Loire pour les chevaux de sport et la Nièvre pour les chevaux de courses.



## 3 434 naissances en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 (toutes races confondues)



484 étalons actifs sont recensés en région, soit 7 % de plus qu'en 2020. Le nombre de saillies augmente également (+ 4 %). Seules les saillies des races de trait continuent de diminuer. Plus de 70 % des éleveurs ont 1 à 2 juments mises à la reproduction. Les races les plus représentées sont le Selle Français pour les chevaux de selle et celles dont la région est berceau de race en trait et en courses: Comtois, Auxois et AQPS (Autres Que Pur-Sang).

Les courses connaissent une légère augmentation du nombre de naissances en AQPS (+ 0,3 %). En revanche, contrairement aux années précédentes, la production de Pur-Sang (PS) baisse (- 6,3 %), comme celle de trotteurs, toujours en baisse (- 1 % par rapport à 2020, - 11 % par rapport à 2019).

A l'inverse, le rebond du marché des chevaux et poneys de sport laisse présager une augmentation du nombre de juments mises à la reproduction en 2022.

Les politiques d'encouragement à la mise à la reproduction de chevaux de trait portent leurs fruits : après plusieurs années de baisse, la production tend à se stabiliser. Les naissances en Auxois et Comtois ont augmenté en 2020 et sont en légère baisse en 2021 (respectivement 96 et 937 naissances).

Ces tendances devraient se maintenir sur 2022 au regard du nombre de juments saillies.



## Des transactions en augmentation

En région, tous types d'équidés confondus, les transactions sont en hausse sur le marché intérieur et en très nette hausse à l'importation. La demande progresse toutes races confondues, et particulièrement les races françaises de selle dont les transactions augmentent de 9 % sur le marché intérieur et de 55 % à l'importation, le marché français ne suffisant plus à couvrir la demande.

Les ventes aux enchères voient les prix de vente moyens remonter : + 17 % pour le galop et + 21 % pour les chevaux de sport. En trot, les prix sont stables par rapport à 2020 (- 0,1 %).

### Prix d'achat moyen pour un cheval

Activité	Prix moyen	Variation 2021/2020	Prix médian	Variation 2021/2020
Promenade	2 321 €	26 %	1 940 €	39 %
Travail	2 478 €	3 %	2 000 €	0 %
Instruction avec compétition	5 091 €	36 %	4 500 €	50 %
Instruction sans compétition	1 974 €	66 %	1 600 €	33 %
Compétition uniquement	13 779 €	51 %	9 600 €	60 %
Sport / loisir avec compétition	10 165 €	13 %	8 000 €	14 %
Sport / loisir sans compétition	3 103 €	30 %	2 500 €	25 %
Courses	10 239 €	- 1 %	6 883 €	15 %
Élevage	3 646 €	- 9 %	2 000 €	0 %

Source : IFCE-OESC 2021

## Toujours une progression des paris en ligne

La progression des paris en ligne observée en 2020 se confirme avec une augmentation au premier trimestre 2021 de 60 % par rapport au premier trimestre 2020. En revanche, la baisse des paris en points de vente PMU s'est accentuée avec la crise sanitaire et se poursuit.

## L'équitation : un sport de plein air qui attire de nouveaux licenciés après la crise sanitaire

L'effectif de licenciés FFE augmente à la rentrée 2021 : + 10 % par rapport à 2020 en Bourgogne-Franche-Comté.

Cette hausse pour toutes les tranches d'âge est nettement plus marquée pour l'effectif de cavaliers juniors (+ 24 % pour les moins de 10 ans). Le nombre de licenciés seniors continue d'augmenter (+ 6 %).

Le nombre d'épreuves de compétitions équestres organisées en région est en baisse : - 15 % toutes disciplines confondues. En revanche, le nombre de partants progresse de 7 %.



Mathilde AILL

## Consommation de viande toujours en recul

Au national, la baisse de la consommation de viande chevaline se poursuit (- 15 %), de même pour le nombre d'abattages (- 50 % depuis 2015).



Mathilde AILL

## ZOOM

Philippe  
**GACON**

« Commencer par la passion,  
mais garder la tête sur les  
épaules »

### GAEC DES ORCETS EN HAUTE-SAÔNE

Chevaux de sport Selle Français, chevaux de Trait Comtois et Ardennais, Poneys de sport, troupeau allaitant AB

- 140 ha
- 2 UTH
- 90 VA limousines
- 45 chevaux de trait dont 11 poulinières ardennaises et 3 poulinières comtoises
- 45 chevaux de sport
- dont 12 poulinières Selle Français
- 3 poulinières poneys
- Centre d'insémination agréé
- Quelques pensions débouillage
- Valorisation sport et attelage



Gaec des Orcets

### Le choix du métier-passion

Héritage d'une passion familiale, la poursuite de l'activité d'élevage équin sur le GAEC des Orcets s'est imposée comme une évidence pour les deux frères au moment de leur installation. Activité débutée par leur père, ancien charcutier traiteur, venu s'installer en Haute-Saône depuis la région parisienne dans les années 80 avec quelques chevaux de selle sur 3 ha. L'ensemble de la famille est passionnée et tous ont choisi un métier en lien avec les équidés. Cavaliers, ils ont toujours suivi leurs animaux de la naissance au débouillage et la valorisation en concours, aujourd'hui déléguée à un autre cavalier.

### Suivre l'évolution de ses produits

Si tout est passionnant dans le métier, la motivation principale reste le suivi des produits : depuis le choix du croisement, en passant par le constat du « résultat » à la naissance du poulain, jusqu'au plaisir de voir évoluer les chevaux ensuite. La dimension humaine du métier est également importante : les rencontres, la diversité du milieu et l'ambiance lors des rassemblements, notamment avec les chevaux de Traits. Les chevaux qui sortent sur de bons concours font la fierté des éleveurs, partis de rien avec des chevaux « sans papiers ». Ils ont progressivement développé une exploitation qui leur permet aujourd'hui de vivre de leur passion et d'être reconnus par leurs pairs.

### Garder le « bon sens paysan »

L'évolution des mentalités et la perte du lien à l'animal posent problème, que ce soit chez le grand public, les cavaliers ou les éleveurs. Le milieu perd le « bon sens paysan » et les techniques de reproduction qui se développent déconnectent de l'élevage et des réalités économiques de la filière. « Acheter une saillie ou un embryon 20 000 euros pour revendre le cheval 2 000 euros à 3 ans est une hérésie ». Il est important de garder de la rationalité dans la passion, avoir en tête les réalités de la filière, des coûts de production et des prix de vente moyens sur les marchés ciblés.

### Aux futurs installés : qui veut aller loin ménage sa monture.

Le métier est passionnant, d'autant plus si l'on est cavalier car il est possible de suivre ses produits de la naissance à la valorisation. Mais il est primordial de garder en tête la dimension économique du métier, prendre le temps de développer son exploitation avec des investissements progressifs et raisonnés. L'investissement prioritaire devant être la jumenterie car « ce sont les juments qui font la qualité des poulains » et, au-delà des papiers, « l'œil de l'éleveur » doit permettre de sélectionner des juments avec de vrais points de force qui feront de bonnes poulinières.

« Commencer par la passion mais garder la tête sur les épaules, on vit pour les chevaux mais on doit aussi pouvoir vivre grâce aux chevaux. Le métier est beau et passionnant, mais il faut rester réaliste sur sa potentielle dureté ».



Gaec des Orcets



Gaec des Orcets



Gaec des Orcets





Louis BARILLEC - Les créations de l'étoile



# L'élevage porcin



## Une année 2021 en demi-teinte

Les cours du porc à la production restent stables à un niveau bas en fin d'année 2021.

Sur l'ensemble de l'année, le prix des porcs classes S et E se replie de 4,4 % en moyenne par rapport à l'an dernier.

Depuis bientôt deux ans, la crise COVID et la FPA impactent la filière porcine (déséquilibre du marché intérieur européen - perturbations des abattoirs -, baisse de la demande et limites à l'export). Dès l'été 2021, la flambée du prix des matières premières alimentaires, et plus généralement de tous les intrants, dans un marché atone, dégrade la situation économique des élevages.

La filière porcine doit relever de nombreux défis en 2022 : les normes bien-être animal, l'instauration d'un référent bien-être animal dans tous les élevages, la pression sanitaire avec un premier cas de FPA en Italie en janvier 2022. La guerre en Ukraine est source de vives tensions sur les marchés des matières premières, avec des retentissements très probables sur les coûts des élevages.



# ..... L'élevage porcin .....

## Les chiffres de la filière



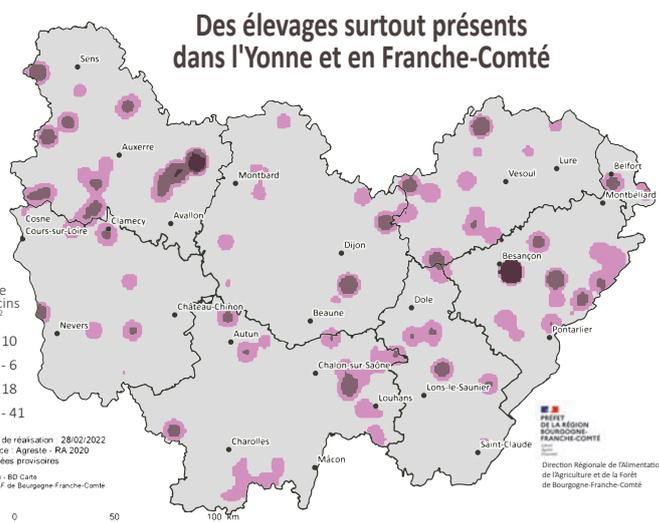
Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / BDPORC / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

## Une production nationale en baisse significative

En France, les effectifs totaux de porcs et de truies chutent brutalement de 3,4 % et 3,8 % en un an. Le nombre de truies saillies chute de 6,5 %, laissant entrevoir une baisse significative de la production nationale en 2022. En Bourgogne-Franche-Comté, la situation est similaire, avec des nuances entre les deux anciennes régions. Sur la période 2014/2021, la production en Bourgogne augmente de + 2,1 % tandis qu'elle baisse de 0,9 % en Franche-Comté. La dynamique Bourgogne s'explique essentiellement par la reprise et la modernisation de bâtiments d'engraissement.

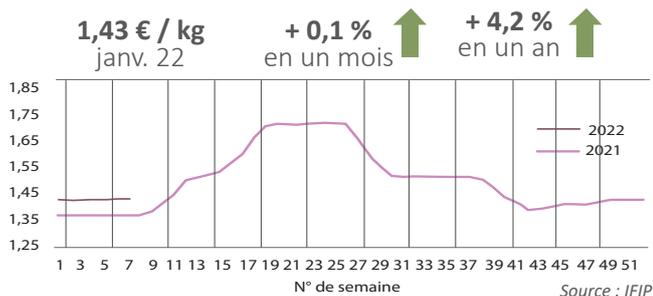
## Un marché du porc chamboulé par les crises sanitaires : COVID-19, FPA en Allemagne

Le prix moyen 2021 s'élève à 1,332 €, en baisse de 5,8 centimes (- 4,2 %). Ce niveau est totalement insuffisant pour faire face à la hausse des coûts de production continue depuis le début de l'année.

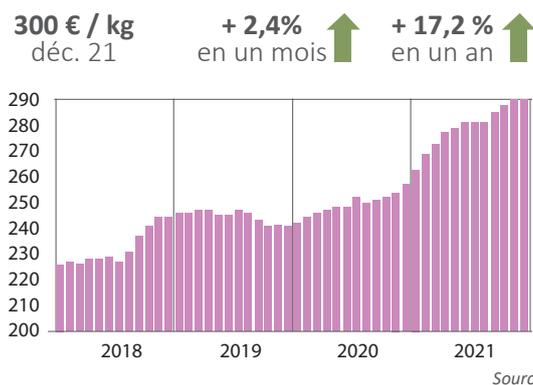


Le prix de l'aliment IFIP frôle les records de janvier 2013, avec 280 € / t en moyenne en 2021. La hausse s'est accentuée au second semestre à la suite de récoltes insuffisantes pour renflouer les stocks mondiaux. Ainsi, à 300 € / t en décembre 2021, l'aliment coûtait aux éleveurs français 38 € / t de plus qu'en début d'année (+ 15 %).

### Prix du porc perçu par les éleveurs en France



### Prix de l'aliment porcs à l'engraissement IFIP



Louis BARILLEC - Les créations de l'étoile

## La consommation de porc : viande fraîche en baisse, charcuterie en hausse

Après une forte embellie en 2020, la consommation de charcuteries finit l'année 2021 au-dessus de son niveau d'avant COVID, contrairement à la viande fraîche (hors élaborés). À domicile, les reculs marqués pour toutes les familles de produits soulignent les niveaux de consommation soutenus en 2020.

## 2021, une année charnière...

La production porcine se compose de cycles de rentabilité bien différents. Celui de 2016 à 2020 était globalement bon malgré la crise COVID-19. Mais l'année 2021 ramène les exploitations dans de nombreuses incertitudes avec une volatilité importante des cours. L'offre mondiale élevée, en lien avec les crises sanitaires en Europe, provoque un phénomène de ciseau entre le prix du porc et celui des aliments. La production d'animaux élevés en France diminue légèrement en 2021. La situation en Bourgogne-Franche-Comté est différente avec des effectifs régionaux de truies en hausse. Les volumes de porcs vendus sont également en hausse (+ 1,6 % par rapport à 2020). La chute de prix en France est moins forte que dans d'autres pays d'Europe, compensée en partie par l'export. Elle entraîne tout de même une baisse de 2 % du produit porc en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 ; limitée grâce à la valorisation IGP et la hausse des ventes. Le chiffre d'affaires par porc charcutier représente 133,5 €, soit - 4,9 € / porc charcutier comparé à 2020. A l'inverse, les résultats de l'atelier cultures sont en forte hausse (effet rendements et prix). Le produit total des exploitations porcines augmente de 1,7 % grâce à l'atelier cultures et à des pertes limitées pour les produits porcs.

## ... qui met en lumière l'enjeu de l'autonomie alimentaire

Dès l'été 2021, la hausse des aliments a un impact direct sur les charges (+ 19 % estimés). L'alimentation représente 56 % du total des charges. L'influence de la volatilité des matières premières en élevage porcin revient sur le devant de la scène. La hausse des charges opérationnelles est d'environ 15 %. La généralisation de la fabrication à la ferme permettrait d'alléger la charge aliment. Les charges de structure sont en légère augmentation mais la progression enclenchée sur les postes énergies (carburants, électricité) aura davantage d'impacts en 2022.



Chambres d'agriculture



## Élevage porcin (échantillon Cerfrance)

**25** exploitations spécialisées vendant majoritairement en filière longue dont 12 naisseurs-engraisseurs et 13 engraisseurs

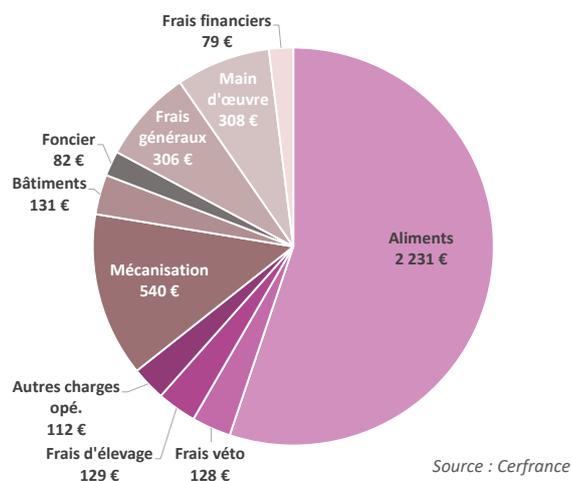
Chez les naisseurs-engraisseurs :

- **110** ha de SAU
- **2,7** UMO dont 1,7 UTAF
- **162** truies et 3 776 porcs charcutiers vendus en moyenne (prix de vente estimé pour 2021 à 141 € / porc charcutier)

Chez les engraisseurs :

- **49** ha de SAU
- **1,7** UMO dont 1,6 UTAF
- **3 412** porcs charcutiers vendus en moyenne (prix de vente estimé pour 2021 à 147 € / porc charcutier)

## Détail des charges courantes par truie chez les naisseurs-engraisseurs, estimation 2021

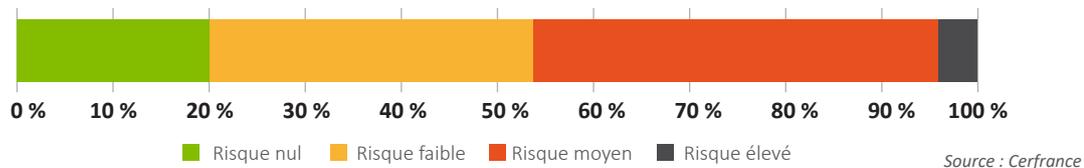


## Dégradation des résultats économiques des exploitations

Dans les élevages naisseurs-engraisseurs, l'EBE diminue d'un tiers et le résultat courant par UTAF est estimé à 12 200 €. Les engraisseurs ont des résultats plus dégradés avec un EBE qui chute de 65 % et un résultat courant par UTAF qui devient négatif et estimé à - 13 000 €. Une des principales explications de cette différence est la proportion de produits céréaliers dans le produit total : + 59 % pour les naisseurs-engraisseurs.

# ..... L'élevage porcin .....

## Répartition des élevages porcins spécialisés en fonction de leur situation financière (estimation 2021)



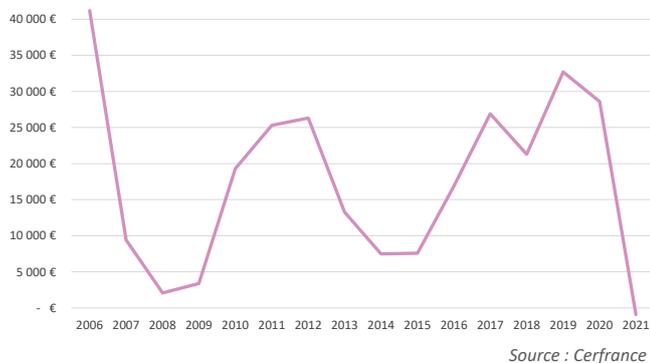
Le taux d'endettement moyen de 68 %, est considéré comme correct (compris entre les seuils de 60 et 80 %) malgré la disparité entre les spécialisations (engrais-seurs plus endettés). Les annuités consomment légèrement plus de 50 % de l'EBE, ce qui représente un niveau souhaitable (< 60 %). Ce ratio risque de fortement se dégrader en 2022 avec les baisses importantes d'EBE.

### 2022, une adaptation nécessaire

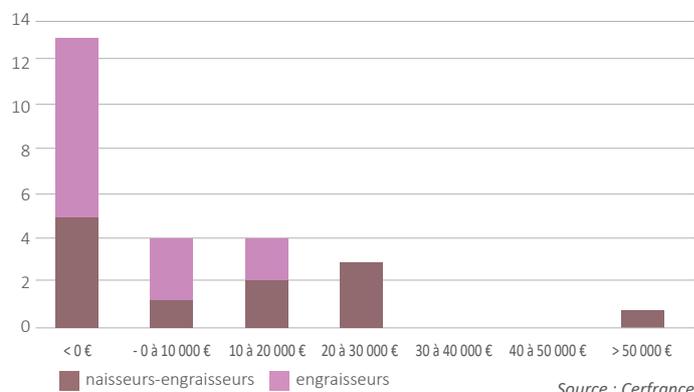
Les défis à relever s'accroissent. Face à des éleveurs fragilisés, un ajustement du prix du porc sera nécessaire pour faire face à la hausse des matières premières et la pénurie de main d'œuvre.



### Évolution du résultat courant / UTAF (€ constants) moyenne des élevages spécialisés en filière longue



### Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF Estimation 2021



ZOOM

Kevin  
CHEVAL

« J'ai attrapé le virus  
de l'élevage porcin »

« Hors cadre familial, je me suis installé en 2021 sur un atelier porcin de post-sevrage-engraissement de 1 280 places à Grand'Combes-des-Bois (25). Je loue mon bâtiment à la Fruitière des Crêtes du Haut-Doubs et je valorise le lactosérum dans l'alimentation ».

**Le virus pour un métier technique**

« J'ai attrapé le virus de l'élevage porcin après avoir travaillé chez un éleveur. Je n'avais pas du tout imaginé me lancer en filière porcine après mon BTS productions animales. La passion pour les animaux est venue en apprenant à les connaître. Je pense que le fait d'être hors cadre familial me rend aussi plus curieux.

L'élevage de porcs me permet de valoriser une bonne technicité en zootechnie et une polyvalence sur les travaux manuels (électricité, réparations, mécanique). Passionné de génétique et d'alimentation, je m'épanouis pleinement sur cette production ».

**Un fort lien au territoire : approvisionnement en lactosérum et débouché de proximité**

« J'ai fait le choix d'un débouché sécurisé à travers l'IGP Morteau et Bleu Blanc Cœur. La production est commercialisée aux Salaisons Renaudot, à 14 km de l'élevage. Je vends la totalité de ma production à un prix prédéfini, déconnecté du Marché du Porc Breton, tenant compte du coût de production. La fruitière approvisionne directement l'élevage en lactosérum via un lactoduc ».

**Des projets pour l'avenir**

« J'envisage de reconvertir un bâtiment pour faire du naissage avec des cases maternités en liberté. Cela représente un investissement d'un million d'euros. J'espère pouvoir compter sur un prêt de la filière grâce au FRIP et sur les aides PCAE. La conjoncture actuelle pourrait freiner le projet, mais c'est un métier où il faut persévérer ».



Catherine CHALLAN-BELVAL



Catherine CHALLAN-BELVAL





# L'aviculture



## Une hausse des prix d'aliment et une crise sanitaire inédites

Les producteurs de volailles de chair et d'œufs sont confrontés à une hausse historique de leurs coûts de production.

La guerre russo-ukrainienne bouleverse les marchés des matières premières. En plus du blé et du maïs, la Russie et l'Ukraine exportent plus de 50 % des tourteaux de tournesol échangés. Utilisés dans la filière avicole comme alternative au soja, leur disponibilité et leur prix impactent directement celui de l'aliment pour volailles.

La filière œufs de consommation est fortement touchée par le surcoût des aliments qu'elle ne parvient pas à répercuter au consommateur. C'est en production biologique que les difficultés se font le plus ressentir.

Début 2022, la pression Influenza aviaire ne faiblit pas. Le virus semble installé dans la faune sauvage autochtone du sud-ouest de la France, fragilisant l'approvisionnement en canetons et pintadeaux de notre région. Le virus s'attaque à toutes les espèces, avec des formes plus graves qu'en 2021. Protéger les élevages reste une priorité. Une analyse de risque permet d'adapter les mesures de biosécurité à mettre en œuvre.

Afin d'apporter le confort optimal aux animaux, chaque responsable d'élevage doit désigner un « référent bien-être animal » préalablement formé. La filière de Bourgogne-Franche-Comté met tout en œuvre pour former ces référents.

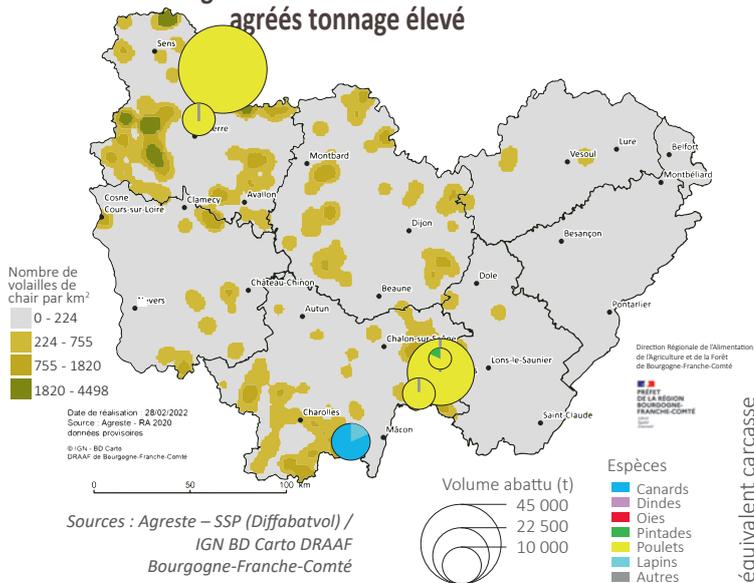


## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Srise / Draaf Bourgogne-Franche-Comté / Comptes provisoires de l'agriculture 2020 / Cerfrance

### Répartition des élevages de volailles de chair et volume d'abattages de volailles des établissements agréés tonnage élevé



### Un besoin de consommation locale non couvert par la production régionale

En France, en 2021, si la consommation de poulet reste dynamique (+ 0,8 %), celle des autres espèces recule. La reprise du secteur RHD profite aux importations de poulet. Depuis les années 2000, les exportations de viandes de volailles sont en baisse tandis que les importations sont en hausse. En Bourgogne-Franche-Comté, seuls 47 %\* de la consommation sont couverts par les volailles produites en région.

### Taux d'autosuffisance volailles de chair en BFC : Production/consommation : 47 %\*



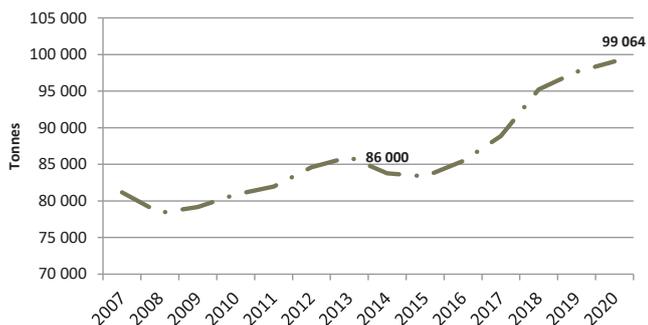
Source : Diffaga 2020 et Diffabatvol 2020

\*2,8 M habitants consommant 28 kg de viandes de volaille / an = 78 kt de produits fins. 28 kg de volaille = 20 % de volailles entières et 80 % de découpes et produits élaborés (1 tec donne 500 kg de découpe ou de produits élaborés max). La consommation BFC est de 15 708 tec (78 500\*20 %) + 125 688 tec (78 500\*80 % x2) = 141 000 TEC

### Bonne dynamique des abattages en région

En France, en 2021, les abattages de volaille reculent de 2,7 %, malgré la progression des abattages de poulets (+ 0,4 %). En Bourgogne-Franche-Comté, les outils avuls ont été fortement rénovés, avec des investissements de 20 et 26 millions €, respectivement par LDC Bourgogne (71) et DUC (89). La progression des abattages régionaux est régulière depuis 2017. Avec 99 064 t en 2020 (dont 90 % de poulet en volume), la hausse atteint + 14 % par rapport à 2019.

### Abattage de volailles en Bourgogne-Franche-Comté de 2007 à 2020 (téc)



Source : Agreste – Enquête auprès des abattoirs 2020

### Achats d'œufs plein-air au détriment des autres modes de production

Sur 10 mois 2021, les achats d'œufs coquille par les ménages français baissent de 9 % par rapport à 2020 (poules élevées en cage - 25 %, Label Rouge - 8 %, bio - 3 %). En revanche, les achats d'œufs plein-air progressent légèrement (+ 2 %).

### Forte hausse des cours des aliments

Avec la hausse généralisée des matières premières, le coût de l'aliment augmente pour l'ensemble des espèces. Par rapport à octobre 2021, l'indice aliment ITAVI progresse pour le poulet standard de 3,3 %. En volaille de chair, la hausse est assumée par l'aval qui négocie des hausses, répercutées aux consommateurs, aux acheteurs finaux. En œufs, Les éleveurs hors intégration subissent la totalité des hausses.

## Une activité très dépendante de l'évolution des matières premières

Sans surprise, les charges sont impactées de 2,5 % par le coût des intrants, notamment ceux des aliments et du gaz réorientés à la hausse.

L'aliment est la première consommation des exploitations avicoles. En 2021, le prix bondit de 20 % en moyenne par rapport à 2020. L'inflation 2022 touche de plein fouet cette filière qui dispose de peu de marges de manœuvres pour rendre les élevages plus autonomes. Elle est entièrement dépendante des achats extérieurs pour l'alimentation des animaux.

Le produit progresse seulement de 2 %, les résultats techniques étant toujours au rendez-vous.

Finalement, le résultat courant atteint 12 200 € par UTAF en 2021 contre 15 500 € en 2020. L'intégration verticale de cette filière permet de lisser les revenus des éleveurs de volailles de chair en absorbant une partie des évolutions des coûts.

## Érosion de la rentabilité

Le ratio EBE / produits reste inférieur à 30 % en moyenne. Ce niveau est insuffisant pour faire face correctement aux engagements financiers et vivre de son métier, il explique une trésorerie en berne.

	2020	Estimation 2021
EBE / produits	25 %	24 %
<b>EBE</b>	<b>43 000 €</b>	<b>41 000 €</b>
Annuités	- 24 000 €	- 24 000 €*
Prélèvements privés	- 22 000 €	- 22 000 € *
Autofinancement	- 4 000 €	- 4 000 € *
<b>Solde de trésorerie</b>	<b>- 7 000 €</b>	<b>- 9 000 €</b>

Source : Cerfrance

\* les montants des annuités, prélèvements privés et autofinancements 2021 sont estimés au même niveau qu'en 2020, faute d'informations sur leur évolution.



## L'aviiculture (échantillon Cerfrance)

**70** exploitations spécialisées en volailles de chair

**12** ha de SAU

**1,53** UMO dont 1,23 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne, **96 %** du produit des activités sont issus de la production de volailles de chair

**12 200** € de résultat courant / UTAF en 2021

## Chez les éleveurs les plus performants, une meilleure maîtrise des charges de structure

Les écarts de revenus sont élevés, comme pour la plupart des productions agricoles. Nous nous sommes intéressés à analyser les différences entre la moyenne des éleveurs et les 25 % meilleurs sur la base du résultat courant / UTAF 2020 :

	Moyenne 2020	25 % résultat courant / UTAF supérieurs
UMO dont UTAF	1,53 dont 1,23 UTAF	2,13 dont 1,40 UTAF
CA / UTAF	107 000 €	148 000 €
% des charges opé / produit	49 %	48 %
<i>Dont aliment</i>	32 %	34 %
<b>% des charges de structure/ produit</b>	<b>42 %</b>	<b>37 %</b>
<b>Résultat courant / UTAF</b>	<b>15 500 €</b>	<b>44 000 €</b>

Source : Cerfrance

Les exploitations dégagant de meilleurs résultats génèrent un chiffre d'affaires 40 % plus élevé que la moyenne. En contrepartie, elles embauchent plus de main d'œuvre salariée, mais ce coût est bien absorbé par le produit supplémentaire dégagé. Côté charges, le gain d'efficacité économique se fait sur les coûts de mécanisation et de bâtiments qui sont moindres, proportionnellement au chiffre d'affaires.



Chambres d'agriculture

## 20 % de situations financières particulièrement délicates

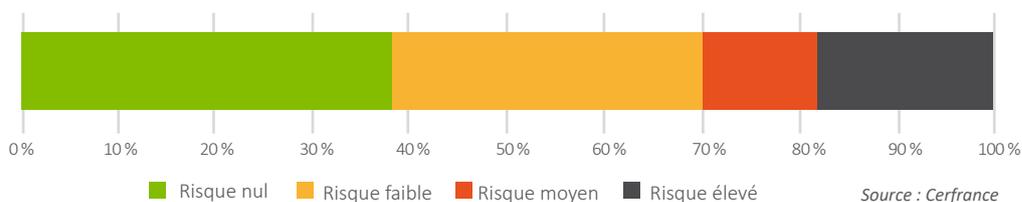
Comme pour le résultat, les écarts de situations financières sont considérables. Près de 20 % des exploitations sont en grande difficulté avec un taux d'endettement supérieur à 100 %. Dans le groupe des 25 % plus performants, seuls 6 % des élevages dépassent 100 % d'endettement.

D'un autre côté, 70 % des exploitations présentent un risque nul ou faible.



Chambres d'agriculture

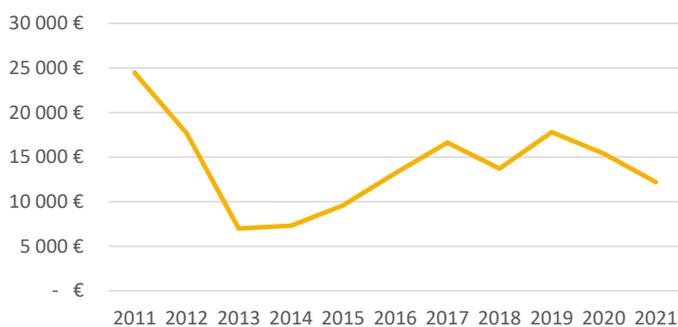
Situation financière des élevages avicoles (estimation 2021)



## Des perspectives contrastées

Les signaux de la consommation sont toujours positifs. Sur 2022, les mises en place reprennent de la vigueur pour compenser les arrêts de production dans l'ouest de la France à la suite de l'Influenza aviaire. Ces éléments positifs contrastent avec des coûts de production en hausse en 2022 sur des exploitations dont une frange est déjà en grande difficulté. L'investissement dans de nouveaux bâtiments devrait être ralenti par le coût et la rareté des matériaux.

Évolution du revenu en € / UTAF des exploitations avicoles



CPASL

ZOOM

Gildas  
ANDRÉ

« L'autonomie du système  
me plaît »

Gildas ANDRÉ a repris l'exploitation de son père parti à la retraite en 2020. En 2021, il crée un bâtiment de poulets de chair conventionnel au milieu des champs de céréales à Courson-Les-Carrières (89).

Un parcours atypique

« De 12 ans à 19 ans, je passais tous les étés dans une ferme auberge au Ballon d'Alsace. Entre la traite des vaches dès 6 h, la fabrication des fromages, la cuisine et le service le soir, on n'arrête jamais. Je suis donc habitué aux longues journées de travail. Diplômé d'un TPASA (BPREA), je ne prévoyais par l'installation même si j'aidais régulièrement mon père. La reprise a été facilitée car une majorité du matériel était amortie. Sans assise parentale, cela aurait été très difficile ».

La construction d'un bâtiment poulets de chair conventionnel sans encombre

« Au départ, je voulais élever des poules pondeuses plein-air, mais il y avait surproduction. Le poulet de chair conventionnel n'a pas bonne presse mais représente 75 % du poulet consommé. Ce choix a été conforté quand les productions en plein-air ont été confinées à cause de l'Influenza aviaire. Et c'est la production la moins contraignante. Le bâtiment de 1 350 m<sup>2</sup> accueille 29 000 poussins. DUC apporte un service technique et j'ai régulièrement la visite d'un vétérinaire. Je n'ai reçu aucune opposition du voisinage ».

Le système autonome me plaît. Céréales - paille – aliments – poulets – fientes : un plus sur des terres à faible potentiel

« J'ai décidé de remettre de la matière organique dans les champs. Ceux-ci sont actuellement assez propres et je compte les conserver avec ma propre fumure. Je pourrais épandre 300 tonnes par an, notamment sur le colza. À termes, il est prévu de réserver 50 ha de blé pour l'aliment des poulets ».



Catherine Challan Belval



Catherine Challan Belval



Catherine Challan Belval





# Le maraîchage



## Une année difficile

L'année 2021 est caractérisée par une succession de conditions difficiles. Gel printanier, manque de chaleur et de pollinisateurs, pluies abondantes pendant l'été, diminuent globalement la production et le potentiel de conservation des légumes de garde. Les maladies fongiques doivent être régulièrement surveillées. Dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône, les fortes pluies de juillet provoquent des inondations de certaines parcelles, entraînant des pertes de semis, de récolte, des retards et des arrêts de croissance, avec 100 % de pertes dans certains cas extrêmes.

Les modes de consommation observés en 2020, qui avaient évolué vers davantage de produits locaux et bio, laissent vite place aux habitudes d'avant crise sanitaire. Les maraîchers constatent des baisses de la vente directe, notamment en fin d'année. Cette situation inquiète fortement les professionnels qui s'interrogent sur la réorganisation des débouchés et envisagent, pour certains, de se tourner vers de nouveaux circuits.

Pour les futures installations, cela implique un réel travail sur les circuits de commercialisation, diversifiés, viables et durables, tout en évitant les situations de concurrence entre producteurs.



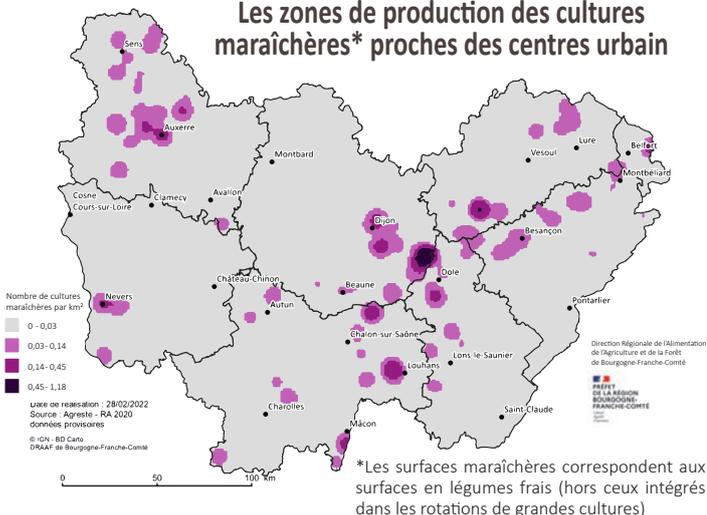
# Le maraîchage

## Les chiffres de la filière



Sources : RA 2020 / Cerfrance

### Les zones de production des cultures maraîchères\* proches des centres urbains



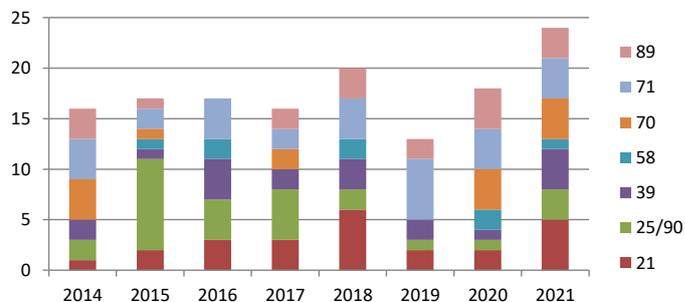
### De nombreux projets d'installation, qui ne se concrétisent pas toujours

Ces dernières années en Bourgogne-Franche-Comté, les candidats potentiels accueillis au Point Accueil Installation (PAI) manifestent un fort engouement pour la filière, avec 270 projets en maraîchage répertoriés en 2021. Depuis 2014, le nombre de projets est en continue augmentation, représentant jusqu'à 18 % du total des projets présentés en PAI en 2020.

Cependant, cette dynamique ne se retrouve pas aussi nettement au travers du nombre d'installations aidées avec la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA). En moyenne, sur la période 2014-2021, 18 installations en maraîchage sont réalisées chaque année. Seule 2021 connaît une augmentation significative, avec 24 installations DJA. Les prochaines années permettront de savoir s'il s'agit d'une réelle tendance de fond.

La faible part des porteurs de projet qui concrétisent leur installation (9 % en moyenne) peut s'expliquer par un décalage entre la vision parfois idéalisée du métier de maraîcher et la réalité du terrain. Après leurs rendez-vous au PAI, certains abandonnent leur projet et d'autres choisissent de s'installer sans les aides, au titre d'activité secondaire ou de loisir par exemple.

### Nombre d'installations aidées en maraîchage par département et par année

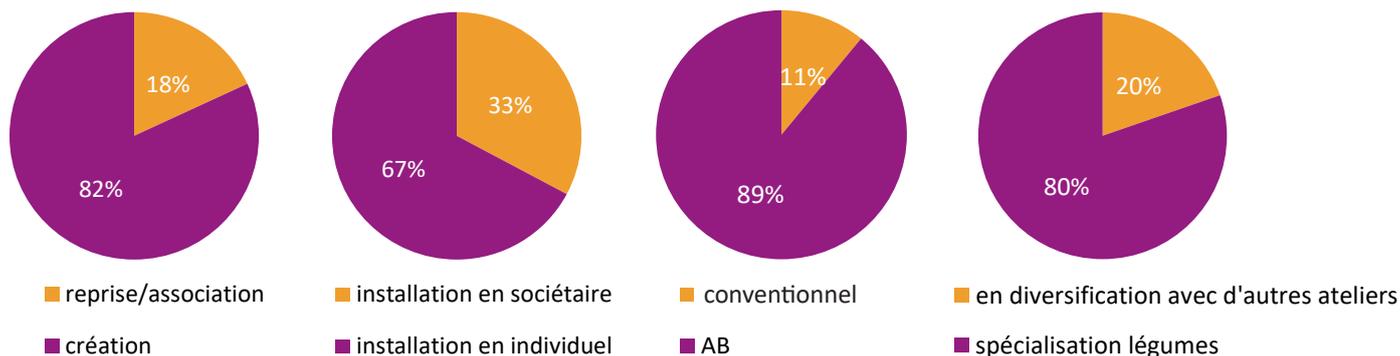


Sources : réseau des Chambres d'agriculture de BFC

### Des créations en AB essentiellement

Les installations aidées sont très majoritairement le fait de personnes non issues du milieu agricole (beaucoup de reconversions professionnelles), qui créent une activité maraîchage en exploitation individuelle. Il existe une grande diversité de projets (de moins de 1 ha à 20 ha), pour une moyenne à 3 ha de SAU. La plupart sont spécialisés en cultures légumières certifiées AB et, en cas de diversification, la production associée est le plus souvent un atelier de poules pondeuses.

### Profil des installations aidées en maraîchage entre 2014 et 2021



Sources : réseau des Chambres d'agriculture de BFC



## Maraîchage (échantillon Cerfrance)

**31** exploitations, dont la moitié en société

Maraîchage avec valorisation circuits courts et imposition au bénéfice réel\*

**13** ha de SAU dont 4,2 ha de légumes (la moitié des exploitations comptent moins de 2,4 ha de maraîchage)

\* Les entreprises imposées au régime micro-bénéfices agricoles tiennent une comptabilité simplifiée qui ne permet pas d'analyser leurs résultats.

### Des pratiques très diverses

Dans notre échantillon vendant en circuits courts, les maraîchers exploitent de petites surfaces (13 ha de SAU, dont un tiers de légumes) et mobilisent une main d'œuvre importante (3,2 UTH en moyenne).

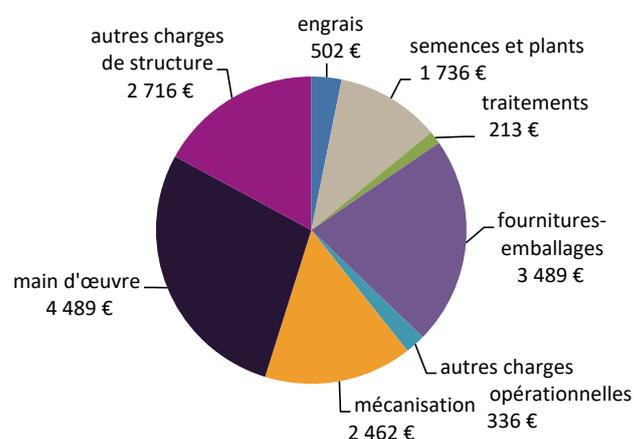
La taille de l'exploitation varie beaucoup, ainsi que la productivité de la main d'œuvre (de 0,2 à 2,9 ha de légumes par UTH). Ces écarts s'expliquent par les différences de matériel (serres, tracteur spécialisé, irrigation, bâches), de pratiques culturales (AB ou conventionnel), la variété des espèces plantées et le fait que le consommateur soit plus ou moins impliqué dans la distribution (vente en paniers, à la ferme), voire dans la production (cueillette).

### Une forte productivité par hectare

Grâce à une production intensive par unité de surface (plusieurs récoltes / an) et à une forte valorisation par la vente en circuits courts, le chiffre d'affaires dégagé par hectare est important (45 000 € de produit légumes / ha de légumes). 89 % du produit brut total vient de l'atelier maraîchage, mais plusieurs exploitations réalisent d'importants chiffres d'affaires grâce à des activités accessoires (horticulture, achat-revente de produits horticoles et / ou fermiers). Le produit total s'élève à 55 000 € / UTH en 2020<sup>1</sup>. Les aides publiques pèsent moins de 2 % du produit.

<sup>1</sup> Les chiffres économiques présentés dans cette fiche sont issus des données d'adhérents Cerfrance pour l'exercice 2020. Faute de données sur les résultats techniques en 2021, nous n'avons pas pu réaliser d'estimations 2021, telles que celles réalisées pour les autres productions.

### Charges en petits consommables et en main d'œuvre élevées (€ / ha)



Source : Cerfrance

Les exploitations maraîchères se distinguent par le faible poids des engrais et produits phytosanitaires et le fort poids des petites fournitures (bâches, tuteurs, emballages...) dans les charges opérationnelles. La hausse actuelle du coût des fournitures pèse sur les résultats, ainsi que celle du carburant, utilisé pour les travaux agricoles comme pour les livraisons.

Au niveau des charges de structures, la mécanisation pèse peu, tandis que la main d'œuvre représente un poids important. La portion d'EBE allouée au maintien de l'outil de travail est très faible, avec des amortissements et frais financiers qui ne représentent qu'un quart de l'EBE.



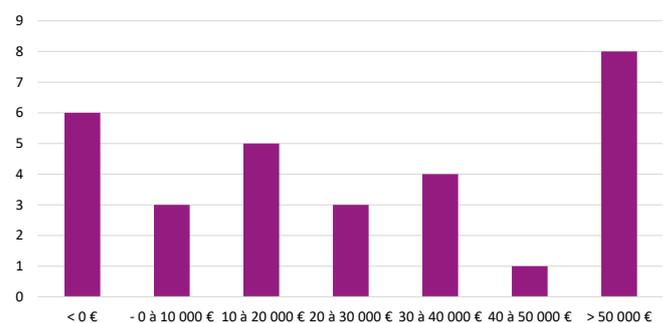
Lionel MASSON

## Des résultats plus hétérogènes que dans les autres productions

En 2020, le résultat courant moyen est de 34 800 € / UTAF, mais l'hétérogénéité est très importante (voir graphe ci-contre). Dépasser le seuil de 40 000 € de produit légumes / UTH permet de s'assurer un résultat courant / UTAF supérieur à 20 000 €. Pour atteindre ce seuil, il faut optimiser la production (équipement, planification) et la commercialisation (limiter les distances totales parcourues, choisir les points de vente en fonction de leur rentabilité, optimiser la gamme proposée).

## Une très grande hétérogénéité des résultats

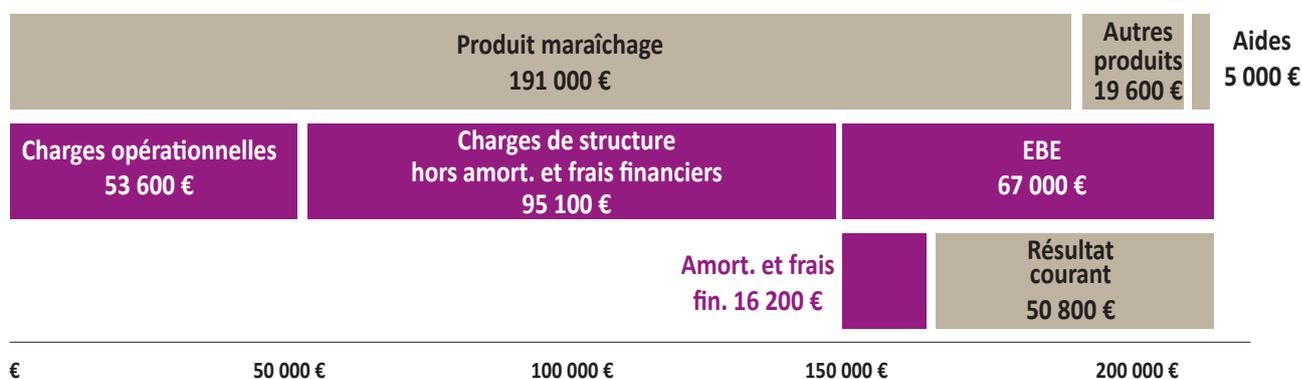
Nombre d'exploitations par classe de résultat courant / UTAF



Source : Cerfrance

## Un système avec des charges faibles, à l'exception des charges liées à la main d'œuvre

Construction du résultat courant maraîchage en 2021

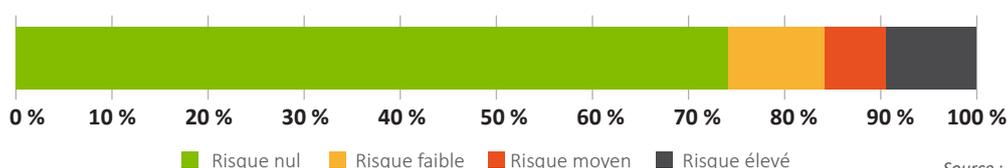


Source : Cerfrance

## Des risques humains plus que des risques financiers

Le faible endettement et la stabilité interannuelle des résultats limitent les risques financiers. Plus de 80 % des exploitations ont une situation saine. En revanche, il existe des risques importants d'épuisement professionnel.

### Risque financier : des situations saines



Source : Cerfrance

ZOOM

Lionel  
MASSON

« Ce qui me tient à cœur,  
c'est de donner vie au  
territoire »

Installé depuis une dizaine d'années à Saint-Lamain dans le Jura, Lionel cultive une large gamme de légumes bio sur 2,5 ha. Il emploie 5 salariés et vend sa production en local, sous forme de paniers, en vente directe à la ferme et à une Biocoop.

**Que représente pour vous le métier de maraîcher ?**

« Ce qui me tient à cœur, c'est de donner vie au territoire. En étant maraîcher et en vendant ma production en local, je contribue à la dynamique du village et je suis acteur de l'économie locale. Sur une petite surface, je fais vivre 6 personnes.

Maraîcher est un métier noble, de passion et je veux valoriser cette filière, malheureusement moins reconnue par rapport à d'autres productions ».

**Pourquoi et comment maintenez-vous un lien avec les consommateurs ?**

« Pour moi, mon métier n'a de sens que grâce aux liens que j'entretiens avec mes clients. La distribution des paniers de l'AMAP et la vente directe à la ferme sont des moments d'échange précieux et plaisants. Ils permettent une grande ouverture d'esprit, on est en contact avec beaucoup de monde, d'horizons différents et on aborde des sujets très divers. C'est enrichissant pour tout le monde ».

**Comment transmettez-vous vos connaissances ?**

« Mes salariés et mes stagiaires ne sont pas juste de la main d'œuvre, j'accorde de l'importance à leur transmettre des savoirs et des valeurs. J'interviens également dans la formation maraîchage du CFPPA et je suis souvent sollicité par des collègues ou des nouveaux installés. Je fais maintenant parti des « anciens » maraîchers du Jura et j'estime que c'est mon rôle d'aider les nouveaux ».

Lionel Masson (sur la gauche avec deux beaux melons), aux côtés des salariés de l'exploitation



Lionel Masson





Sarrasin, Biabourgogne



# L'agriculture biologique



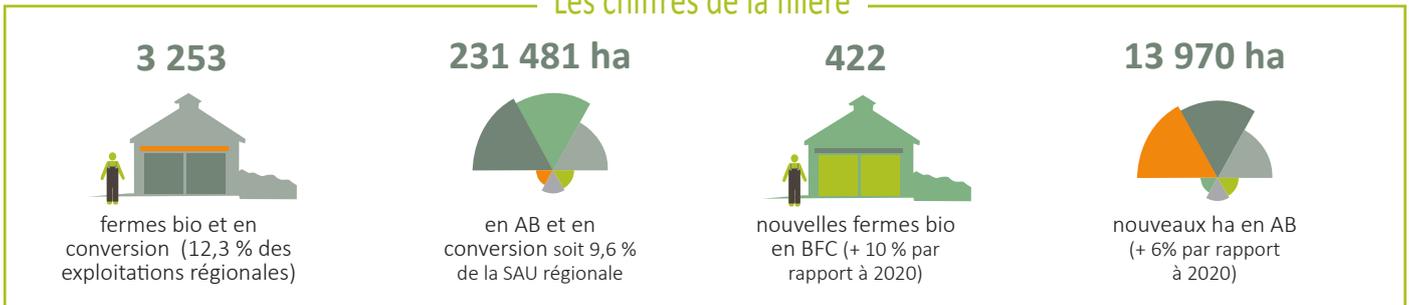
## Un retour à une vie plus « normale », avec moins de produits laitiers

Depuis mi-2021, le bio montre des signes de ralentissement en France après une année de croissance exceptionnelle à deux chiffres. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre, notamment la réouverture des restaurants et le retour à une vie plus ordinaire qu'en 2020, où la cuisine à domicile n'est plus forcément la norme. D'autre part, même si la notoriété du label bio reste élevée, le développement d'autres allégations de différenciation et de produits « sans » semble lui faire concurrence et brouiller le message sur les étals. Enfin, selon l'étude du panel de consommateurs Kantar, les français vont moins fréquemment en magasin et privilégient des sessions de courses couvrant plus de produits et plus de catégories. Cela ne profite pas aux produits bio qui sont davantage choisis lors d'approvisionnements intermédiaires ou de dépannage.

Par ailleurs, en 2021, tous les produits laitiers, bio comme non bio, génèrent moins de transactions en France. La filière lait bio s'étant fortement développée depuis 2015, la baisse de consommation de produits laitiers met ainsi en difficulté la plupart des laiteries et paysans laitiers bio hors AOP.



## Les chiffres de la filière



Sources : Bio Bourgogne / Interbio / Agence bio / Chiffres 2021 provisoires

### Baisse de la consommation

Après plusieurs années de croissance, la consommation de produits issus de l'agriculture biologique connaît pour la première fois une baisse. La vente de produits bio en grandes et moyennes surfaces diminue de 2,6 % en 2021 (*ventes de produits bio à poids fixe par rapport à 2020 - source : Agence BIO*). Le chiffre d'affaires des magasins spécialisés bio recule de 6 % par rapport à 2020 (*source : Bio Linéaires*). La diminution de la consommation, multifactorielle, vient casser l'élan de la filière relevé depuis 2015, exacerbé en 2020.

### Saturation du marché bio

Le marché du bio connaît une phase de saturation : l'offre dépasse la demande et ce particulièrement dans la filière lait. En effet, en 2021, la production laitière augmente, stimulée par des conversions et une météo favorable au printemps et en été. Ainsi, la collecte de lait de vache biologique progresse de 11,6 % sur les 11 premiers mois par rapport à 2020 au niveau national (*source : FranceAgriMer*).

D'autres filières sont également concernées par la baisse de la demande, notamment les productions maraîchères qui semblent souffrir de difficultés d'écoulement de stocks de légumes. En grandes cultures, le prix du conventionnel rattrape celui du bio, tendance qui pourrait se poursuivre avec la guerre Ukraine-Russie en ce début 2022.

### Dynamique de conversion en 2021

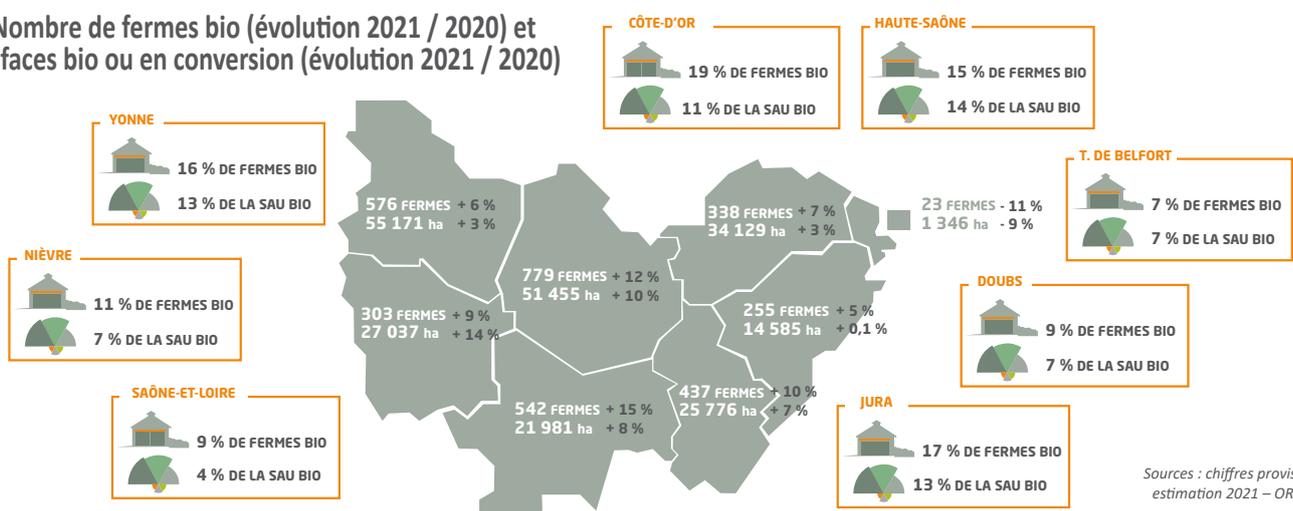
Le contexte présenté ci-dessus ne semble pas favorable, pour les années à venir, à un maintien de la dynamique de conversion en région. Aux incertitudes du marché s'ajoutent l'évolution de la programmation PAC 2023-2027 et la montée en puissance de labels environnementaux tels que HVE.

Le nombre de conversions en AB en 2021 connaît un palier, alors qu'il augmentait de façon considérable les années précédentes. L'élevage est particulièrement concerné. A contrario, la viticulture connaît un taux de conversion exceptionnel (près d'un tiers des nouvelles conversions de 2021), qui s'explique par la particularité de son marché, tourné vers l'export.

### Consolider face à l'incertitude

Il apparaît donc nécessaire dans un premier temps de consolider l'existant : les productions actuelles et les débouchés associés. Cela nécessite un travail de coordination collectif pour un développement maîtrisé de la production et des filières bio. Travailler sur une communication claire auprès des consommateurs fait également partie des enjeux clés pour la suite. Les changements de pratiques en cours dans le domaine de la restauration collective publique, impulsés par les lois Egalim, sont, dans ce contexte, une opportunité à saisir.

### Nombre de fermes bio (évolution 2021 / 2020) et surfaces bio ou en conversion (évolution 2021 / 2020)



Sources : chiffres provisoires - estimation 2021 - ORAB BFC

## Focus sur les différentes filières

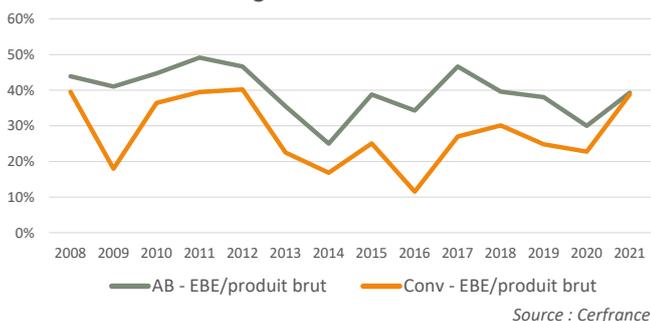
### Grandes cultures

#### Des rendements en hausse et des prix qui se maintiennent

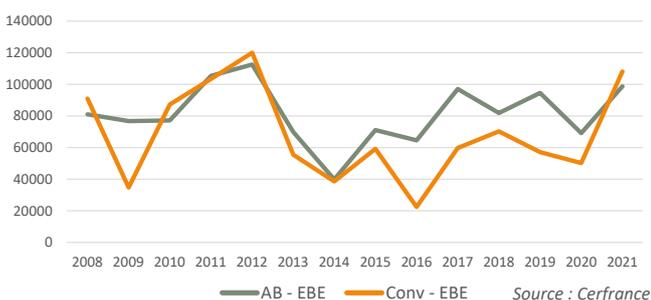
Les rendements sont hétérogènes mais globalement supérieurs à la campagne précédente. La campagne 2021 est marquée par des épisodes de gel tardif au printemps qui pénalisent les rendements des cultures d'hiver dans certaines zones. La pluviométrie estivale importante perturbe les récoltes et dégrade le rendement de certaines cultures (lentilles, pois...). La qualité n'est pas toujours au rendez-vous, avec des répercussions sur les prix de vente.

L'échantillon CERFRANCE comporte 53 exploitations. La SAU moyenne est de 195 ha. Le résultat moyen courant 2021 s'établit à 52 000 €, soit 39 800 € / UTAF.

#### Rentabilité comparée AB-conventionnel en grandes cultures



#### EBE comparé AB-conventionnel en grandes cultures



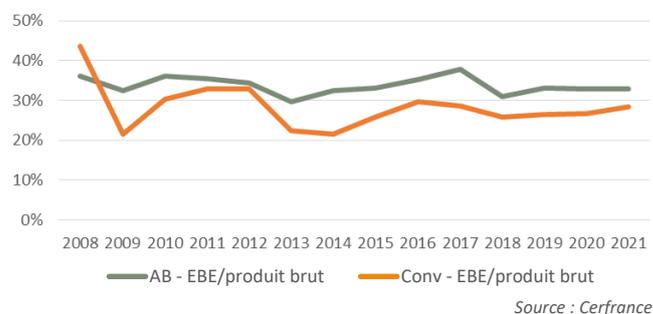
### Bovins viande

#### Un engorgement des marchés

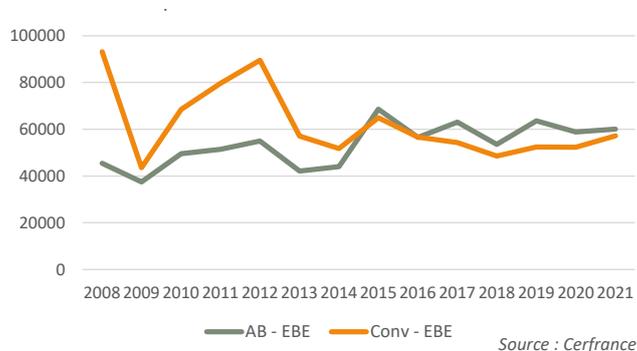
L'année est marquée par des sorties importantes sur le premier semestre, par crainte notamment d'une nouvelle sécheresse estivale, alors que les stocks de fourrage sont au plus bas. Le secteur allaitant se trouve fortement concurrencé par les races laitières, suite à la décapitalisation en 2020. Elle provoque un engorgement du marché et des ventes hors du circuit bio. Les volumes en catégories bouchères sont supérieurs à la demande. Seules les ventes de steaks hachés tirent leur épingle du jeu, même si la dynamique ralentit par rapport à l'année précédente. L'autonomie alimentaire permet aux exploitations allaitantes bio de maintenir un EBE / produit supérieur au conventionnel. La loi Egalim 2 et la contractualisation permettront-elles d'assurer un meilleur revenu aux éleveurs ?

L'échantillon CERFRANCE comporte 41 exploitations pour une SAU moyenne de 169 ha dont 153 ha de SFP. Le résultat courant atteint 18 000 € / UTAF.

#### Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins viande



#### EBE comparé AB-conventionnel en bovins viande



## Bovins lait de plaine

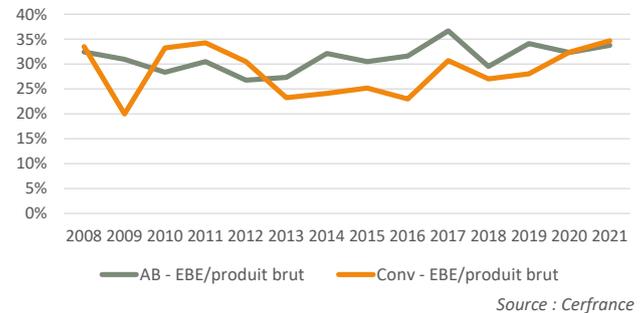
### Déséquilibre entre l'offre et la demande

La collecte bio régionale progresse de 8 % en 2021, atteignant 98 millions litres (AOP compris), mais la consommation de lait et de produits laitiers bio diminue. Il en résulte une légère baisse de 1 % du prix payé aux producteurs. La saisonnalité est encore plus marquée que les autres années : maintien du prix sur les 6 premiers mois de l'année, puis décrochage croissant. Le marché ne parvient pas à absorber la hausse de production. Le prix de vente moyen de l'année retrouve le même niveau qu'en 2018.

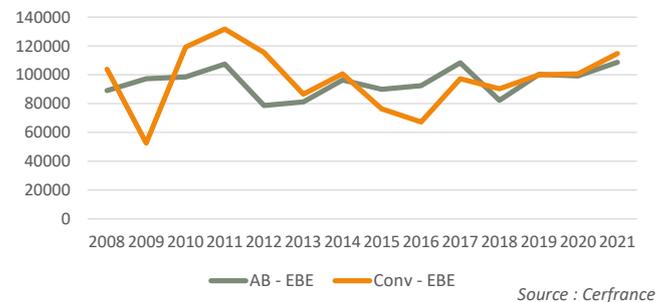
Les faibles stocks de fourrages de l'an passé impactent la production et la décapitalisation se poursuit sur le début d'année (-13 % de vaches en production / 2020). Les conditions météorologiques favorables offrent ensuite de bonnes conditions de pâture et permettent une reconstitution des stocks fourragers, de qualité moindre que les années précédentes.

L'échantillon CERFRANCE se compose de 58 exploitations avec une SAU moyenne de 160 ha incluant 126 ha de surfaces fourragères. Les exploitations produisent en moyenne 380 000 litres de lait, avec 60 vaches laitières et 2,2 unités de main d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 34 500 € / UTAF.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en bovins lait (hors lait AOP jurassiennes)



EBE comparé AB-conventionnel en bovins lait (hors lait AOP jurassiennes)



LC





Richard WYLLEMAN



# Mécanisation



## La traction partagée en Bourgogne-Franche-Comté : une solution accessible et efficace !

Les CUMA du Centre Nord Est ont publié en octobre 2021 la nouvelle édition de leur Guide des Prix de Re-vient. Ce document, établi à partir des données comptables 2019 et 2020 des CUMA de 5 régions (Hauts de France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Au-vergne-Rhône-Alpes et Centre-Val de Loire), a pour vocation d'alimenter les réflexions des groupes et de fournir des références « terrain » indispensables à la construction des projets collectifs.



## En CUMA, 600€ / ch à l'achat en neuf pour un prix de revient de 0,136€ / ch / h

Considérant les achats de tracteurs standards neufs, la catégorie 141-160 ch est la plus représentée avec un cumul de 30,6 % des effectifs. Mais la plage de puissance utilisée en CUMA est large, allant jusqu'à plus de 300 ch (cf. graphique). Les tracteurs sont plutôt récents (4,1 ans) traduisant un renouvellement rapide et régulier. L'investissement est conséquent avec un prix d'achat moyen et récent (moins de 3 ans) de 601 € / ch (cf. tableau).



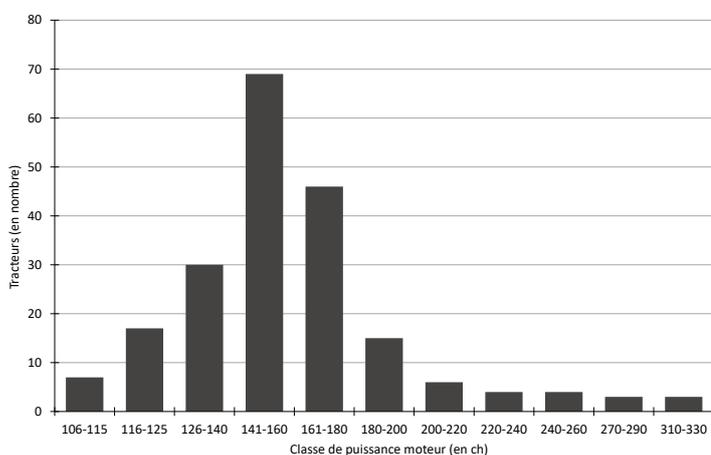
### Extrait du Guide des prix de revient 2021 des matériels en CUMA 2021 Catégories tracteurs standards neufs

	110-140 ch			141-160 ch			161-190 ch			191-229 ch			230-330 ch		
	moyenne	50 % de l'effectif		moyenne	50 % de l'effectif		moyenne	50 % de l'effectif		moyenne	50 % de l'effectif		moyenne	50 % de l'effectif	
		entre	et		entre	et		entre	et		entre	et		entre	et
Effectif	158			244			217			97			82		
Age du parc	5,8 ans			4,3 ans			3,9 ans			2,6 ans			3,6 ans		
Puissance	128 ch			152 ch			174 ch			207 ch			252 ch		
Prix d'achat récent	76 972 €	66 000 €	87 000 €	99 586 €	87 734 €	110 392 €	103 437 €	87 375 €	113 100 €	120 580 €	108 000 €	130 750 €	144 264 €	126 500 €	155 500 €
	609 € / ch			652 € / ch			597 € / ch			597 € / ch			564 € / ch		
Utilisation annuelle	617 h	453	691	649 h	519	792	702 h	560	847	726 h	627	804	671 h	571	771
Entretien-réparation	3,0 € / h	1,2	3,9	2,4 € / h	1,0	3,2	3,2 € / h	1,0	4,1	2,6 € / h	0,6	3,2	2,7 € / h	0,7	3,6
en % du prix de revient	15,6 %			10, %8			13,8 %			10,6 %			9,4 %		
Prix de revient	19,1 € / h	14,1	22,4	22,1 € / h	16,5	26,1	23,4 € / h	17,9	27,6	24,3 € / h	19,7	28,7	29,3€ / h	23,7	33,6
	0,149 € / ch / h			0,145 € / ch / h			0,134 € / ch / h			0,118 € / ch / h			0,115 € / ch / h		

Source : Guide des prix de revient 2021

L'utilisation annuelle moyenne s'élève à 668 heures. Elle est supérieure à celle observée pour les tracteurs achetés en individuel (+ 28 % en moyenne – Étude « Maîtrise des charges de mécanisation : la traction en question ! » / OPA BFC 2018). Le prix de revient augmente avec la puissance et le niveau d'investissement. En moyenne et pour une première approche, il est possible de retenir 0,136 € / ch / h. Les fortes puissances sont davantage rentabilisées (0,117 € / ch / h pour les tracteurs de plus de 200 ch).

### Répartition des tracteurs en CUMA par classe de puissance moteur



Source : Base de données GPR 2021 - 2022

## 255 tracteurs partagés en Bourgogne-Franche-Comté

Pour l'exploitation agricole, la traction reste la première composante des charges de mécanisation. Elle en représente à elle seule 30 %. Cette part est restée stable mais a progressé de près de 20 % en valeur entre 2005 et 2017, accompagnant une augmentation générale des charges de mécanisation. Face à ce constat, la solution d'investissement en collectif apparaît comme l'une des principales pistes d'action à étudier pour maîtriser ces charges.

En moyenne, 47 tracteurs standards neufs ou d'occasion sont achetés en CUMA chaque année en Bourgogne-Franche-Comté. Ils représentent près de 6 % des immatriculations annuelles constatées dans la région. Sur les 783 CUMA recensées en septembre 2021, 167 possèdent au moins un tracteur. Plus de 1 400 exploitations sont concernées par le partage d'au moins un tracteur. Au total (hors viticulture), ce sont 255 tracteurs qui sont partagés en Bourgogne-Franche-Comté.

## Traction à la CUMA de la vallée du Nohain : l'option groupe pour être gagnant !

La puissance mal valorisée coûte cher. Parmi les solutions, le partage de l'investissement au sein d'une CUMA permet de créer un besoin suffisant pour optimiser l'investissement. Il permet d'accéder à un matériel récent et performant pour un prix déterminé à l'avance et fixe jusqu'au renouvellement.

La CUMA de la Vallée du Nohain possède 4 tracteurs (2 NEW HOLLAND T 7.230 AC de 200 ch et 2 NEW HOLLAND T 6,175 AC de 145 ch) récents et bien équipés, avec la variation continue et l'autoguidage. L'arrivée de nouveaux adhérents et le recours à l'inter-CUMA, avec la CUMA départementale Terr'Eau, ont permis d'augmenter le volume d'heures de traction à hauteur de 800 heures par tracteur et par an et d'afficher un tarif unique et très attractif de 17,5 € / h.

### 3 000 € d'économie en moyenne

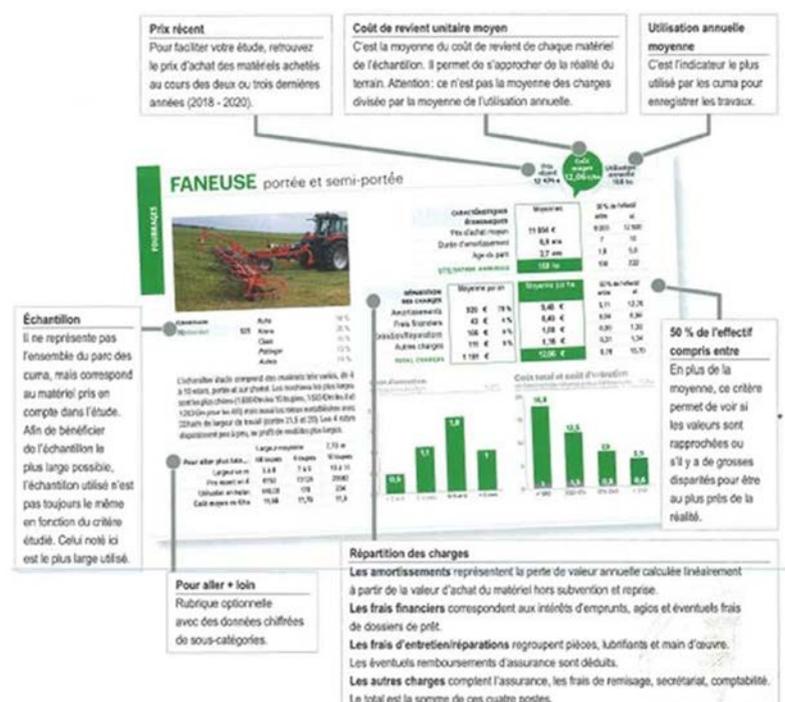
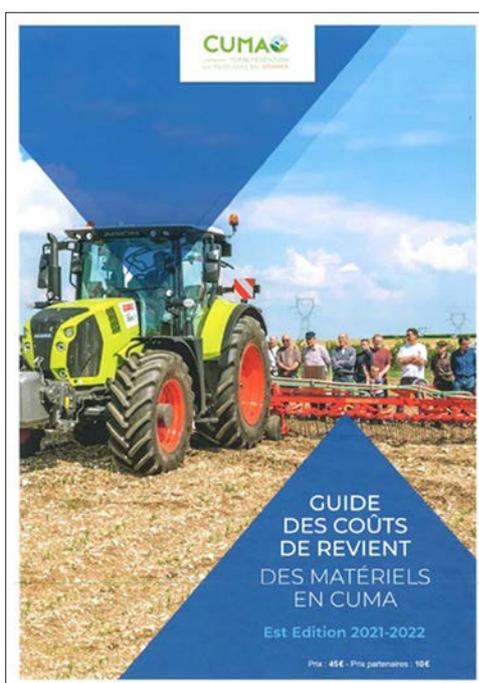
Pour ce groupe d'adhérents, la traction partagée en CUMA représente 70 % des heures de traction réalisées sur leur exploitation. Les économies sont importantes. Avec un gain moyen de 5,7 € / h par rapport aux prix de revient moyen en traction partagée (Guide des prix de Revient- tableau 1), le montant économisé atteint 3 000 € à l'année en moyenne par exploitation. Il s'élève à 5 700 € pour l'adhérent et utilisateur principal. Il apparaît difficile de faire mieux sans impacter la disponibilité des tracteurs et déroger à l'exigence première des adhérents : disposer du matériel pour réaliser les travaux en temps et en heure.

### Améliorer la disponibilité

Pour améliorer la disponibilité, la CUMA de la Vallée du Nohain a su s'adapter et proposer un projet cohérent au service de ses adhérents. Le renouvellement rapide et complet du parc tracteur et l'utilisation importante mais équilibrée entre tracteurs participant à la maîtrise du vieillissement et du risque de panne du matériel. L'acquisition de 2 paires de tracteurs identiques bien équipés les rend interchangeables et faciles à utiliser. Le tarif unique simplifie les demandes et les réservations.

Ce modèle efficace et reproductible repose sur des hommes et leur capacité à anticiper et s'adapter aux changements. Le renouvellement des générations et, avec lui, le maintien du volume d'heures de traction dans la CUMA en est un. Mais chacun sait qu'il ne pourrait se payer et valoriser seul sur son exploitation un tracteur neuf de 200 ch équipé de l'autoguidage et de la variation continue.

## Guide des prix de revient des matériels en CUMA 2021-2022 Références fournies pour chaque catégorie de matériel



ZOOM

Fabien  
GIBOURET

« Notre défi est  
de s'adapter »



Fabien Gibouret

Installé depuis 2008 sur la commune d'Entrains-Sur-Nohain (58), à 44 ans Fabien Gibouret exploite 130 ha en bio, principalement en céréales. Avec la possibilité d'irriguer, il cultive également tournesol, féverole, soja, lentille et haricot. Pour le matériel, il recourt à la CUMA de la Vallée du NOHAIN, dont il est président.

**Maîtriser les coûts et faire partie d'un collectif**

« J'ai intégré la CUMA à la suite de mon père. Elle me permet d'avoir accès à un panel d'outils et à du matériel performant qui me font gagner du temps. Je n'aurais pas la possibilité d'acheter seul de tels matériels. Dans l'optique de maîtriser mes charges, la CUMA me permet de connaître mes coûts et me donne une visibilité sur la période d'engagement. Le risque financier est partagé. Par exemple, pour le matériel destiné à la culture du haricot, nous avons investi dans une arracheuse et une récolteuse. Le collectif est sécurisant. Il réduit l'isolement. Notre organisation nous oblige à communiquer et favorise les échanges techniques. Cela crée une émulation. L'entraide entre voisins apporte une réponse au besoin de main d'œuvre et permet d'être remplacé en cas d'imprévu avec l'utilisation d'un matériel connu ».

**Notre défi est de s'adapter**

« L'environnement de nos exploitations change. Cette année dans un contexte de forte augmentation des prix, nous venons de renouveler nos 4 tracteurs avec pour objectif de tenir un coût de l'heure qui reste correct. Nous avons opté pour un contrat d'entretien. Peut-être que 3 tracteurs seraient suffisants ? Qu'ils pourraient être davantage optimisés avec un salarié ? Ce renouvellement est un engagement dans la CUMA ; il nous donne une visibilité sur 4 ans ».



Tracteur NEW HOLLAND T6, 175 partagé à la CUMA de la Vallée du Nohain (58)

## Liste des sigles utilisés

<b>AB</b> Agriculture biologique	<b>IAA</b> Industrie agroalimentaire	<b>PS</b> Pur-sang
<b>AOC / AOP</b> Appellation d'origine contrôlée / appellation d'origine protégée	<b>ICHN</b> Indemnité compensatoire de handicap naturel	<b>PS</b> Poids spécifique
<b>AQPS</b> Autre que pur-sang	<b>IFIP</b> Institut du porc	<b>RA</b> Recensement agricole
<b>BDNI</b> Base de données nationale d'identification	<b>IG</b> Indication géographique	<b>RCAI</b> Revenu courant avant impôt
<b>BIVB</b> Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne	<b>IGP</b> Indication géographique protégée	<b>REDI</b> Répertoire Départ Installation
<b>CAVB</b> Confédération des appellations et vigneronns de Bourgogne	<b>INAO</b> Institut national de l'origine et de la qualité	<b>RICA</b> Réseau d'information comptable agricole
<b>CIVJ</b> Comité interprofessionnel des vins du Jura	<b>INSEE</b> Institut national de la statistique et des études économiques	<b>RPG</b> Registre parcellaire graphique
<b>CRA (BFC)</b> Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté	<b>Installation hors du cadre familial</b> s'entend comme l'installation sur une exploitation agricole indépendante de l'exploitation d'un parent (ou d'un parent du conjoint lié par un pacs ou un mariage) jusqu'au troisième degré, collatéraux inclus.	<b>SAA</b> Statistiques agricoles annuelles
<b>CCP</b> Certificat de conformité du produit	<b>IPAMPA</b> Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles établi par l'INSEE	<b>SAFER</b> Société d'aménagement foncier et de l'établissement rural
<b>COP</b> Céréales et oléo-protéagineux	<b>IPI</b> Indice de la production industrielle	<b>SAU</b> Surface agricole utile
<b>CT</b> Court terme	<b>IPPAP</b> Indice des prix agricoles à la production	<b>SCOP</b> Surface céréales oléagineux protéagineux
<b>CUMA</b> Coopérative d'utilisation de matériel agricole	<b>ITAVI</b> Institut technique de l'aviiculture	<b>SF</b> Surfaces fourragères
<b>DDT</b> Direction départementale des territoires	<b>kgeqC</b> kg équivalent carcasse	<b>SFP</b> Surface fourragère principale
<b>DPB</b> Droit à paiement de base	<b>LR</b> Label rouge	<b>SIQO</b> Signes officiels de la qualité et de l'origine
<b>DJA</b> Dotation aux jeunes agriculteurs	<b>LT</b> Long terme	<b>SSP</b> Service de la statistique et de la prospective du Ministère de l'agriculture
<b>DRAAF</b> Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	<b>MAE</b> Mesure agroenvironnementale	<b>STH</b> Surface toujours en herbe
<b>EARL</b> Entreprise agricole à responsabilité limitée	<b>MO</b> Main d'Œuvre	<b>TEC</b> Tonnes équivalent carcasse
<b>EBE</b> Excédent brut d'exploitation	<b>MPN</b> Moyenne pondérée nationale	<b>TNG</b> Trésorerie nette globale
<b>ETA</b> Entreprise de travaux agricoles	<b>MS</b> Matière sèche	<b>UGB</b> Unité gros bovin
<b>ETP</b> Équivalent temps plein	<b>MSA</b> Mutualité Sociale Agricole	<b>UMO</b> unité de main d'œuvre
<b>FAB</b> Fabrication d'aliment du bétail	<b>MT</b> Moyen terme	<b>UTA</b> Unité de travail annuelle
<b>FAF</b> Fabrication d'aliment à la ferme	<b>OGM</b> Organisme génétiquement modifié	<b>UTAF</b> Unité de travail annuelle familiale
<b>FEADER</b> Fonds européen agricole pour le développement rural	<b>OP</b> Organisation de producteurs	<b>UTANS</b> Unité de travail annuelle non salariées
<b>FEAGA</b> Fonds européen agricole de garantie	<b>OTEX</b> orientation technico-économique des exploitations définie selon une typologie européenne	<b>UTH</b> Unité de travail humain
<b>FFE</b> Fédération française d'équitation	<b>PAC</b> Politique agricole commune	<b>UTHF</b> UTH familiale
<b>FPA</b> Fièvre Porcine Africaine	<b>PAI</b> Point Accueil Installation	<b>VCI</b> Volume complémentaire individuel
<b>GAEC</b> Groupement agricole d'exploitation en commun	<b>PAT</b> Point Accueil Transmission	<b>VL</b> Vache laitière
<b>GC</b> Grandes cultures	<b>PBS</b> Production brute standard	
<b>GIEE</b> Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental	<b>PIB</b> Produit intérieur brut	
<b>GNR</b> Gazole non routier		

## Définitions et méthodologie

**Annuité** : remboursement annuel des emprunts (capital et intérêts)

**Capital d'exploitation** : valeur de l'ensemble des biens (immobilisations hors foncier, stocks, créances et disponible) mis en œuvre pour assurer la production d'une entreprise

**Coût de production** : prix à atteindre pour couvrir les charges engagées ainsi que la rémunération théorique de la main d'œuvre familiale, des capitaux propres et des terres en propriété.

**EBE** : Excédent brut d'exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers. Il correspond au solde dégagé sur la valeur ajoutée après avoir rémunéré les propriétaires des terres, le personnel et les organismes sociaux, l'état et les collectivités locales. Engendré par la seule activité courante, l'EBE est indépendant des décisions en matière de financement, d'amortissement de gestion fiscale ou de distribution des résultats.

**Endettement** : Part des dettes court, moyen et long terme dans l'actif de l'exploitation

**Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT

**Résultat courant** : Part du résultat de l'exercice liée à l'activité courante de l'exploitation. Il permet de mesurer la rentabilité de l'entreprise, pour rémunérer les capitaux (dans les sociétés à l'IS) et le travail familial. Il permet de comparer les performances des entreprises entre elles.

**Revenu disponible** = EBE – frais financiers CT – annuité d'emprunt. Il doit permettre de couvrir les prélèvements privés et d'autofinancer les investissements.

**Taux d'endettement** : Total des dettes / capital d'exploitation

**Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

**Inosys** : Typologie des systèmes d'exploitations agricole des Chambres d'agriculture sur des critères de tri définis à partir du fonctionnement des exploitations

### Méthodologie Cerfrance de calcul de la santé financière des exploitations agricoles

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée sur la base des données comptables fournies par les Cerfrance de Bourgogne-Franche-Comté, puis consolidées régionalement.

Cette édition présente les résultats définitifs de l'année 2020 et donne une estimation des résultats 2021.

Les exploitations analysées sont spécialisées, la production principale représente au moins 2 / 3 du produit agricole hors aide. Les exploitations de polyculture élevage réalisent au moins 1 / 3 de leur produit agricole (hors aide) avec l'atelier grandes cultures et au moins 1 / 3 avec l'atelier d'élevage considéré.

# Remerciements

- Stéphane ADROVER (DRAAF), Eric SEGUIN (DRAAF) pour Le renouvellement des agriculteurs en Bourgogne-Franche-Comté : profil des bénéficiaires de la DJA
- Laurent BARRALIS (DRAAF) pour L'agriculture en Bourgogne-Franche-Comté
- Camille LAMBARE (CRA BFC), Justine PASQUIER (Cerfrance BFC) pour Les grandes cultures
- Céline BUCHE (CRA BFC), Arnaud CARBONNIER (Cerfrance 71) pour La viticulture
- Valentine NAVEREAU (CA 21), Nicolas ROCHE (Cerfrance Alliance Centre) pour L'élevage de bovins viande
- Agathe CHEVALIER (CRA BFC), Nicolas ROCHE (Cerfrance Alliance Centre), pour L'élevage d'ovins viande
- Franck LAVEDRINE (Idele), Claudie PERRET (Cerfrance BFC) pour L'élevage de bovins lait de plaine
- Franck LAVEDRINE (Idele), Thierry PERRAUDIN (Cerfrance Alliance Comtoise) pour L'élevage de bovins lait AOP du massif jurassien
- Sophie DUBREUIL (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour L'élevage caprin
- Mathilde AILI (CRA BFC) pour Les activités équinées
- Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC), Marine DALVARD (Cerfrance Alliance Comtoise) pour L'élevage porcin
- Catherine CHALLAN-BELVAL (CRA BFC), Bruno LAURENT (Cerfrance 71) pour L'aviciculture
- Inès MAHE (CRA BFC), Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour Le maraîchage
- Florian DAUFIN (Cerfrance BFC), Elodie FAYEL (CRA BFC), Sarah FERRIER (Interbio Franche-Comté), Philomène VIRICEL (CRA BFC) pour L'agriculture biologique
- Richard WYLLEMAN (CUMA Bourgogne-Franche-Comté), Fabrice MAITROT (CUMA Bourgogne-Franche-Comté) pour La mécanisation
- Laëtitia LEBRETON GROLIER (CA 89) pour la création du document
- Angelina DELRUE (CRA BFC) pour la communication et la diffusion du document
- Sophie DUBREUIL (CRA BFC) et Mathilde SCHRYVE (Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté) pour l'animation et la coordination générale de la réalisation de l'Observatoire Prospectif de l'Agriculture Bourgogne-Franche-Comté, avec l'appui de Sylvie VICENTE (CRA BFC)

Retrouvez ce document sur les sites des Chambres d'agriculture  
et des Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

## Contacts :

**Sophie DUBREUIL** - Chambre régionale d'agriculture  
de Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 07 85 89 24 50 - [sophie.dubreuil@bfc.chambagri.fr](mailto:sophie.dubreuil@bfc.chambagri.fr)

**Mathilde SCHRYVE** - Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté

Tél : 06 72 88 03 30 - [mschryve@bfc.cerfrance.fr](mailto:mschryve@bfc.cerfrance.fr)





Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté Égalité Fraternité*



**REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE**



INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE

